

● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9519

20 PAGES

— SAMEDI 30 AOUT 1975

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

EN ANGOLA

LISBONNE ANNONCE UN CESSEZ-LE-FEU entre le M.P.L.A. et l'UNITA

LIRE PAGE 20

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'interminable guerre civile en Irlande du Nord

A chacun ses problèmes régionaux. Tandis qu'en Corse le gouvernement français voit surgir une situation de crise qui l'a pris de court, à Londres le cabinet de M. Wilson se voit contraint de concentrer une fois de plus son attention sur l'interminable guerre civile qui sévit en Irlande du Nord et de constater l'échec des tentatives aussi généreuses que laborieuses mises sur pied pour lui trouver un règlement. Chaque jour, le terrorisme fait de nouvelles victimes à Belfast et deux attentats ont même été commis à Londres cette semaine ; c'est la première fois, depuis l'attentat qui avait fait vingt-deux morts à Birmingham en novembre 1974, que la violence s'étend à l'Angleterre.

Tout se passe donc comme si la politique d'apaisement et de discrétion du secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, courait au même échec que celle de son prédécesseur, M. Whitelaw, qui fut l'homme du « mouvement ». La reprise de la violence est d'autant plus préoccupante qu'elle survient dans un contexte de « vide politique » à Belfast. La Convention élue en mai dernier pour mettre au point un nouveau statut de la province avait paru, à ses débuts, fonctionner plutôt mieux que prévu. Mais la date de la reprise de ses travaux après les vacances a été reportée et la remise de ses conclusions, initialement annoncée pour novembre, s'en trouve d'autant retardée.

Le caractère de plus en plus dérisoire de la « trêve » proclamée par l'IRA provisoire, la libération progressive des internés sans jugement, presque tous catholiques, irritent et inquiètent les protestants, qui se sentent « lâchés » par Londres. Le refus des « loyalistes » qui siègent à la Convention de partager les futurs portefeuilles ministériels avec les catholiques convainc la population que rien ne changera jamais et renforce les rangs de l'IRA.

Le gouvernement de Dublin, qui, au temps de M. Whitelaw, appuyait fermement la politique de Londres en Ulster, se tient maintenant ostensiblement à l'écart, mais son chef, M. Cosgrave, n'en a pas moins appelé la Grande-Bretagne à prendre de nouvelles mesures de sécurité pour faire face à la « très sérieuse » situation actuelle. Or le mécontentement commence à se manifester parmi les contingents de l'armée britannique stationnés en Irlande du Nord, de nombreux officiers critiquant la politique d'apaisement de M. Rees à l'égard de l'IRA provisoire. Les extrémistes des deux bords profitent de cette situation incertaine pour reprendre les surenchères, voire stocker les munitions. Des rumeurs ont fait état, ces jours-ci, de la présence à Belfast d'une mission libyenne chargée de négocier des fournitures d'armes.

Le gouvernement de M. Wilson semble sérieusement tenté de lâcher le « boulet » irlandais. Mais on ne voit pas comment il prendrait la responsabilité de retirer ses troupes de la province avant qu'un début de solution politique apparaisse à l'horizon. En outre, l'attitude de l'opposition conservatrice peut être pour lui un sujet de difficultés. Tout en réaffirmant, jeudi, son soutien au principe d'une politique « bi-partisane », le parti conservateur d'Ulster s'est réservé le droit de critiquer le gouvernement.

Les cyniques — ou les réalistes — pouvaient jusqu'ici s'accommoder du « statu quo », dans la mesure où la violence restait cantonnée dans des limites « raisonnables ». Mais avec la menace de nouvelles actions terroristes en Angleterre — l'« arme de choc » de l'IRA — l'opinion britannique, partagée entre l'exaspération et l'inquiétude, pourrait demander une attitude plus ferme et plus imaginative à son gouvernement.

Détente en Corse après la désignation d'un préfet d'origine insulaire

● M. Jean Riolacci a commencé ses consultations à Ajaccio
● Les forces de l'ordre desserrent leur dispositif à Bastia

M. André Rossi, secrétaire d'Etat et porte-parole du gouvernement, a rendu publique, jeudi soir 28 août, la nomination, décidée par le conseil des ministres, sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, réuni le 27 août, de M. Jean Riolacci, préfet de la *Seine-Saint-Denis, aux fonctions* de préfet de la région corse, préfet de la Corse, et celle de M. Marcel Julia, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), comme préfet délégué à l'organisation du département de la Haute-Corse. MM. André Gilly, préfet de la région corse, préfet de la Corse, et Jacques Guérin, sous-préfet de Bastia, qui sont ainsi remplacés, seront appelés à d'*autres fonctions*.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré à Europe 1 que le remplacement de *M.* Poniatowski serait « une bonne chose ». De son côté, le parti socialiste demande également que le ministre d'Etat « s'efface » et verrait dans cette démission « un signe d'apaisement » qui faciliterait « pour le bien de l'unité nationale, la recherche de la conciliation ».

● M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a décidé, à la demande de M. Jacques Chirac, de repousser *de huit jours* le voyage *qu'il comptait effectuer* en Corse à partir du vendredi 29 août.

M. Jean Riolacci est arrivé à l'aéroport d'Ajaccio, le 28 août à 20 h. 30, à bord d'un *Mystère 20.* « *Ma seule déclaration*, a-t-il dit aux journalistes, c'est qu'il y a eu trop de déclarations. » M. Marcel Julia n'est pas attendu à Bastia avant un ou deux jours. M. Riolacci devait commencer à recevoir, dès ce vendredi, les représentants de différentes organisations syndicales et professionnelles.

La désignation d'un préfet qui a des attaches familiales en Corse — M. Riolacci était en vacances dans l'île il y a huit jours — a, sur place, été généralement bien accueillie. Les porte-parole de l'ex-ARC s'en montrent, en partie, satisfaits, mais attendent « d'autres gestes du pouvoir ».

L'atmosphère s'est beaucoup détendue à Bastia, d'où les forces de l'ordre sont apparemment retirées. La sous-préfecture n'est plus gardée que par des plantons.

Toutefois, de nouvelles forces de police ont été dépêchées dans l'île, notamment des gendarmes-parachutistes de la base de Mont-de-Marsan et une partie de la brigade antigang.

La procédure judiciaire s'est développée sur deux plans : d'une part, le procureur général de la Cour de sûreté de l'Etat, qui a déjà ouvert trois informations judiciaires, s'apprête à en ouvrir une quatrième ; d'autre part, un jeune homme, arrêté le 28 août au matin à Bastia et transféré le soir à Paris, *M.* Serge Cacciari, a reconnu, selon le sous-préfet de Bastia, qu'il avait mortellement blessé le brigadier de C.R.S. Serge Cassard.

Confusion et précipitation

De notre envoyé spécial

Bastia. — Le remplacement du préfet de la Corse et celle du sous-préfet de Bastia confirment, s'il en était encore besoin, aux yeux des insulaires, que les opérations de maintien de l'ordre, tant à Aléria qu'à Bastia, ont été conduites dans la confusion et la précipitation, qu'il était possible, malgré la froide détermination des insurgés d'Aléria et des émeutiers de Bastia, d'éviter l'effusion de sang.

Certes, depuis quelque temps, les frères Simeoni avaient du mal à tenir leurs troupes en main. Au mois de juillet, à Caterragio, au cours de l'assemblée générale de l'ARC, les jeunes militants invitent leurs responsables à « *changer de vitesse* ». Au mois d'août, à Corte, lors du congrès de l'ARC, les dirigeants du mouvement dissous, pour asseoir leur autorité, se mettent à parler de « *libération* » et de « *révolution* ». Il est alors décidé de monter l'opération d'Aléria, de passer ainsi dans l'illégalité, « *mais* », précise Max Simeoni, « *sans violence et à visage découvert* ».

Avaient-ils bien mesuré les risques ? D'un côté, le gouvernement attendait, semble-t-il, le moment propice pour en découdre avec l'ARC ; d'un autre côté, les jeunes militants autonomistes se montraient impatients de jouer les durs. On connaît l'épilogue.

M. Max Simeoni tente aujourd'hui de rectifier le tir et invite les militants de l'ARC à opposer aux provocations du pouvoir une « *réponse politique* » qui se traduirait pas une grande manifestation populaire et pacifique contre la répression. « *Nous admettions, au lendemain du drame d'Aléria, qu'il y ait une recherche de responsabilités individuelles. Nous espérions que le gouvernement aurait la sagesse de s'en tenir là.* »

La dissolution de l'ARC met à nouveau le feu aux poudres à Bastia, fief de l'autonomisme. Le mercredi 27 août, à 16 h. 30, notification de cette décision est faite aux responsables du mouvement par le commissaire de police central. Les esprits s'échauffent. « *Jusqu'à 19 heures, j'ai à plusieurs reprises lancé des appels au calme, réitéré sans cesse les anciennes directives qui visaient à opposer au gouvernement une réponse politique* », explique M. Simeoni.

Quelques centaines de jeunes, qui stationnent devant la sous-préfecture, commencent, vers 22 heures, à s'agiter. M. Max Simeoni, qui entre-temps était retourné chez lui se reposer, se rend auprès des manifestants pour tenter de les ramener à la raison, et les invite à ne pas commettre d'exactions qui aggraveraient les tensions.

JACQUES DE BARRIN.

(*Lire la suite page 4.*)

Divergences sur le régionalisme

Le gouvernement continue d'agir de loin, par hauts fonctionnaires interposés. Ce sont eux que l'on change et non les responsables politiques, dont on nous répète qu'ils suivent la situation heure par heure quand ce n'est pas minute par minute. Ainsi M. Gilly est-il remplacé par M. Riolacci, comme préfet de la Corse, tandis que M. Julia va mettre en place l'administration du nouveau département de la Haute-Corse, fonctions qui, sur place, paraissaient naturellement destinées à M. Guérin, sous-préfet de Bastia. Les partants ou futurs partants ne sont pas suspendus de leurs fonctions, comme l'avait laissé croire une première information émanant du ministère de l'intérieur. D'autres tâches les appellent... Comment ne pas penser qu'ils sont peu ou prou sanctionnés ? Ont-ils mal exécuté les ordres reçus ou, simplement, ont-ils eu le tort d'être les exécutants d'ordres mal donnés ?

Les erreurs de commandement commises à Aléria, puis à Bastia, apparaissent évidentes à tous et elles ont été assez grosses pour que le délégué syndical des C.R.S. intervienne auprès du ministre de l'intérieur de la manière la plus nette. La prochaine fois, si prochaine fois il y a, ce sera le refus d'obéissance. Singulière déconvenue pour un gouvernement qui prône la fermeté et *le respect de l'autorité* de l'Etat !

Ce que l'on ne peut exiger des C.R.S., on le demandera, le cas échéant, aux gardes mobiles, aux gendarmes parachutistes, ce qui est normal, et aussi aux membres de la brigade antigang dépêchés en Corse. L'efficacité, récemment mise à l'épreuve, de ces redoutables tireurs *compensera-t-elle l'effet psychologique* déplorable de leur intervenion dans cette affaire ? Les Corses autonomistes, même s'ils ont le coup de fusil trop facile, ne sont pas des gangsters et ils ne méritent pas d'être traités comme tels. On oppose l'intimidation là où il faudrait de la considération.

La nomination de M. Riolacci, bien accueillie sur place, est plus habile. Mais, comme celle de M. Julia, elle a été décidée dans une certaine précipitation.

ANDRÉ LAURENS.

(*Lire la suite page 6.*)

AU JOUR LE JOUR

Combien ça vaut ?

*Pour Henri IV, Paris valait bien une messe ; pour Richelieu, La Rochelle valait bien un siège ; pour Louis XIV, la monarchie absolue valait bien la féodalité ; pour les Parlements du XVIII*e *siècle, le pouvoir royal ne valait pas grand-chose ; pour les révolutionnaires, le salut public valait plus que les Girondins ; pour Napoléon, une bonne administration valait plus que tout ; pour la III*e *République, l'unité nationale valait la ligne bleue des Vosges ; pour l'Etat industriel, les régions riches valent de gros investissements. Mais, dans les régions pauvres, l'Etat industriel avait oublié ce que valent les minorités.*

BERNARD CHAPUIS.

POUR METTRE UN TERME A LA GUERRE CIVILE

Lisbonne semble souhaiter une intervention indonésienne à Timor

Le départ précipité de Timor, dans la nuit du 26 au 27 août, du gouverneur Lemos Pires et des forces portugaises a laissé le territoire livré à la guerre civile. Selon les témoignages des réfugiés, les combats auraient fait plus de deux mille morts.

M. Almeida Santos, ancien ministre des relations interterritoriales et envoyé spécial du gouvernement de Lisbonne, se trouve à Djakarta, où il a rencontré vendredi M. Mochtar Kusumaatmaja, ministre de la justice assurant l'intérim de M. Malik aux affaires étrangères. Bien que M. Almeida Santos ait refusé de le préciser, il semble qu'il ait mission de demander une intervention indonésienne, souhaitée également en termes voilés, par le gouvernement australien.

Les journalistes ne pouvant actuellement se rendre à Timor, c'est de Darwin, en Australie, que notre envoyé spécial expose la situation dans l'île telle qu'elle apparaît dans les témoignages des réfugiés.

LA FIN SANS GLOIRE D'UNE COLONISATION

De notre envoyé spécial
PATRICE DE BEER

Darwin. — Ce vendredi matin, à 6 heures (heure locale), le cargo *Macdili*, qui assure *d'ordinaire* la liaison Macao-Dili (d'où son nom), a accosté au wharf de Darwin, la principale ville du nord de l'Australie, avec plus de sept cents réfugiés de Timor, après une traversée de deux jours. Parmi eux, beaucoup de Portugais d'origine — dont une centaine de militaires — et de métis, mais aussi plus de deux cents Chinois. *Ils étaient entassés*, dans une écœurante odeur de sang et de crasse, sur le pont et dans les flancs de ce petit navire commandé par le capitaine Dagger, un Anglais aux cheveux noirs frisés, ancien commandant de remorqueur à Sattahip — base américaine en Thaïlande — pendant la guerre du Vietnam.

Fatigués mais en bonne santé, à l'exception de quelques blessés par armes ou malades, les réfugiés descendent à quai en file interminable, pour s'engouffrer dans des bus qui les conduisent vers une base militaire. C'est là que, après une douche et un petit déjeuner, se déroulent les formalités sanitaires et d'immigration. Après quoi, ils ont été conduits dans divers centres d'hébergement.

Un certain nombre partiront très prochainement par avion spécial pour Lisbonne. Le reste s'envolera par appareil militaire vers Sydney. En effet, la région de *Darwin, dévastée* l'an dernier à la veille de Noël par un formidable cyclone, n'arrive pas encore à reloger certains de ses habitants, qui campent depuis huit mois dans un « hôtel flottant ».

Nous sommes reçus par le capitaine à bord du *Macdili*, dont le pont est encombré d'effets militaires et de rations de combat portugaises. Selon lui, la situation dans la capitale de *la colonie était* calme pendant les deux jours qui ont précédé son départ, puis des combats ont éclaté au moment où les réfugiés embarquaient et où le colonel Lemos Pires, et les soixante soldats d'élite qui protégeaient l'évacuation, décidaient de se réfugier dans la petite île voisine de Atauro. Le capitaine Dagger nous assure qu'il a reçu du commandant d'un navire de guerre indonésien croisant à proximité l'ordre d'évacuer le colonel et ses hommes. Or, une heure après, l'évacuation des réfugiés commençait. On peut donc se demander si la décision portugaise d'abandonner Dili n'a pas été prise en coordination avec Djakarta.

Les derniers représentants de l'empire lusitanien, dans ce territoire conquis au seizième siècle, sont désormais installés dans l'île insalubre d'Atauro, où s'élèvent seulement, auprès des huttes, quelques bâtiments en « dur ». C'est là qu'est arrivée, jeudi 28 août, la mission de paix portugaise. Venue de Lisbonne et transportée par un avion militaire australien parti de Darwin, elle était accompagnée du représentant du comité international de la Croix-Rouge, M. Pasquier, et d'un officier de renseignements australien.

(*Lire la suite page 4.*)

A BURGOS

Les deux militants basques ont été condamnés à mort

Le conseil de guerre de Burgos a condamné à la peine capitale, ce vendredi 29 août, les deux militants basques : José Antonio Garmendia et Angel Otaegui. Ils ont été reconnus coupables de la mort d'un garde civil, le 3 avril 1974, à Azpeitia, au Pays basque. Les avocats disposent de trois jours pour faire appel. Le verdict doit être confirmé par le capitaine-général de Burgos. Puis le général Franco, chef de l'Etat, doit décider en dernier ressort.

Le procès qui s'est déroulé jeudi n'a pas duré cinq heures. Le procureur militaire a confirmé sa requête de peine de mort pour les deux militants basques José Antonio Garmendia, étudiant, âgé de vingt-trois ans, et Angel Otaegui, mécanicien, âgé de trente-trois ans. Le premier était accusé d'avoir tiré sur le caporal de la garde civile Gregorio Posadas, chef des services d'information d'Azpeitia. Au second, il était reproché d'avoir hébergé le commando de l'ETA qui aurait préparé l'attentat.

Au cours des débats, l'avocat de Jose Antonio Garmendia a affirmé que son client était en France le 3 avril 1974. Quatre témoins ont déclaré de leur côté ne pas reconnaître en lui l'homme qui avait tué le garde civil. Garmendia, grièvement blessé à la tête le jour de son arrestation, le 28 août 1974, est resté prostré pendant le procès. Il a répondu faiblement « non » au président qui lui demandait s'il avait quelque chose à dire. Quant au défenseur d'Angel Otaegui, il a fait valoir que ce dernier ne connaissait pas la mission du commando de l'ETA, dont son coaccusé ne faisait d'ailleurs pas partie.

Dix journalistes, dont quatre étrangers, et six avocats espagnols, ont pu assister au procès. En revanche, les observateurs de l'Association des juristes démocrates, de la Fédération internationale des droits de l'homme, d'Amnesty International et de la Commission internationale des juristes n'ont pas été autorisés à pénétrer dans la salle, fortement protégée par des troupes. Ils ont élevé une protestation.

Dernière minute

Ancien président de la République irlandaise

EAMON DE VALERA EST MORT

Eamon de Valera, qui fut président de la République d'Irlande de 1959 à 1973, est mort ce vendredi 29 août, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Au terme de son second mandat présidentiel, presque aveugle, il s'était retiré en juin 1973 avec sa femme dans une maison de retraite des environs de Dublin et avait abandonné toute activité publique.

« LA VIE FILMÉE » SUR FR 3

Les accordéons muets de la Libération

Le sixième épisode de « la Vie filmée », réalisé par Alexandre Astruc, est diffusé ce vendredi sur FR 3 à 20 h. 25. Ses images ont été tournées par des amateurs, cinéastes anonymes, au moment de la Libération.

Paris libéré danse dans les rues au son de l'accordéon retrouvé ; le G.I. prend la pose en souriant devant sa jeep : il ne bouge pas, car il croit qu'on le photographie ; les premiers trains de déportés arrivent, gare de l'Est, et les anciens prisonniers savourent une cigarette longtemps désirée, accoudés à la fenêtre ouverte d'un autobus des T.C.R.P. (ou alors, c'est une jeune femme qui revient chez elle, à Pau, et on lui offre des fleurs).

A Orléans, le pont du P.O., sur la Loire, a été détruit : les passagers du Paris-Toulouse traverseront à pied, sur des échafaudages de fortune ; aux Aubrais, ils verront la gare de triage en ruine, vision d'apocalypse, et ils se diront : maintenant, c'est fini.

Mexico pavoisera en tricolore pour fêter la délivrance de Paris, tandis que, devant l'Opéra, on verra s'ouvrir le premier bureau d'embauche.

Et puis, le cycle des mariages reprendra.

Un amateur narquois brodera sur le thème du « oui » et du « non », et du vote des femmes, lors du référendum de 1946.

MARTIN EVEN.

(*Lire la suite page 13.*)

EUROPE

LA SITUATION AU PORTUGAL ET SES PROLONGEMENTS

Le parti communiste propose une conférence « au sommet » de toutes les parties engagées dans la « bataille du pouvoir »

De nos envoyés spéciaux

Lisbonne. — *« Dans les jours qui passent, il est des heures qui peuvent tout décider »* : pour s'excuser de convoquer les journalistes au milieu de la nuit, M. Alvaro Cunhal insiste, ce vendredi 29 août à 1 heure du matin, sur la *« gravité de la situation »*. Au même moment, les principaux chefs militaires du pays continuaient de discuter dans un salon du palais de Belem : pour eux, apparemment, les heures ne comptent pas.

Conscient des dangers que suscite un pareil blocage, le parti communiste prend l'initiative et propose une véritable conférence « au sommet » de toutes les parties engagées dans la *« bataille du pouvoir »*. La commission politique du P.C.P. invite *« les principaux secteurs qui peuvent et doivent rechercher en commun une solution à la crise »* à se rencontrer autour d'une même table. L'appel est lancé aux représentants des instances du pouvoir militaire et civil (présidence de la République, gouvernement provisoire, Conseil de la révolution), aux leaders des tendances du M.F.A. (« gauche militaire », le P.C. désigne ainsi les partisans du premier ministre, officiers du Copcon et groupe des « neuf »), et aux responsables du parti socialiste et des organisations membres du front unitaire récemment créé.

De toute évidence, le P.C. redoute qu'un climat de tension permanente favorise un coup de force. *« Il y a beaucoup de conspiration, trop de conspirateurs,* assure M. Cunhal ; *certains ne gardent pas leurs secrets. On parle dans les unités militaires, parfois dans les cafés... »* La hâte des dirigeants communistes peut aussi s'expliquer par l'impatience et l'irritation qui s'expriment désormais publiquement dans nombre de secteurs de l'armée. Le P.C. a-t-il senti le danger présent dans la mise en garde publiée peu avant sa conférence de presse par le commandement de la région militaire du centre ?

Le communiqué, il est vrai, ne laisse guère planer de doute sur la détermination de certains militaires : le commandement affirme qu'il a *« préparé ses unités afin qu'elles protègent le Portugal contre l'instauration d'un nouveau régime totalitaire »*. (Voir ci-contre.)

Le général Manuel Franco Charais, commandant de la région, est l'un des signataires du document des « neuf », et l'on sait, de source sûre, que deux membres importants du groupe Melo Antunes se sont déplacés à Coïmbra ces derniers jours. Est-ce là, pour le P.C., une conspiration ? On va plutôt y voir un nouveau signe de l'habitude chère aux militaires portugais de compter et recompter leurs forces et de « faire la guerre au tableau noir ». Les clans opposés hésitent, s'observent, répugnent aux hostilités ouvertes, mais la crise qui traîne et s'aiguise chaque jour un peu plus fait craindre l'irruption soudaine d'un *« coup de droite »*. Pour mieux l'exorciser peut-être, les communistes ne cessent de désigner le démon : *« Le peuple portugais doit être bien conscient que le pays risque de se trouver subitement face à de violentes confrontations militaires qui, si elles éclataient, pourraient conduire à la guerre civile. »*

De communiqués en conférences de presse, le parti communiste hausse le ton et en même temps précise ses appels à l'unité. Il y a trois semaines, après une réunion du comité central qui avait amorcé un tournant politique, il parlait d'ouverture, de lutte contre le sectarisme. Quinze jours plus tard, devant l'échec de sa « contre-offensive » au nord du pays, le P.C. prêchait la conciliation et se disait prêt à rencontrer *« toutes les parties intéressées à la poursuite du processus révolutionnaire »*. Cette fois, il les désigne formellement et propose un « sommet ».

S'il le fait aujourd'hui, c'est qu'il estime avoir repris des forces. La manifestation, mercredi, sous les murs du palais de Belem, lui a permis de les montrer au président de la République. Mais les amis de M. Alvaro Cunhal savent aussi que l'unité réalisée avec une extrême gauche active et implantée dans les structures de pouvoir qui naissent à la base est précaire, voire dangereuse pour eux-mêmes. Les groupes révolutionnaires n'ont pas accepté la tournure donnée à la manifestation par les responsables communistes. Le parti révolutionnaire du prolétariat et la Ligue communiste internationaliste (trotskiste) ont préféré également un rassemblement qui, en dépit des accords préalables, se transformait en *« opération plébiscite »* du premier ministre et d'un gouvernement qui reste, affirme la L.C.I., *« incapable de satisfaire les revendications essentielles des masses et d'écraser la réaction »*.

Le front unitaire pourrait donc être éphémère. Pour M. Alvaro Cunhal, il n'est d'ailleurs *« pas encore constitué »*. Les communistes, visiblement, tiennent à l'élargir à droite, craignant une promiscuité trop prolongée avec l'extrême gauche.

En attendant que se règlent au sommet les conflits les plus rudes, une certaine détente est apparue jeudi dans celui qui oppose le Copcon à la 5e division de l'état-major. Les troupes qui occupaient les locaux de la 5e division ont été sensiblement réduites. Les commandos d'Amadora, revenus le matin même d'Angola et qui avaient mené l'opération mercredi à l'aube, ont été remplacés par des unités du régiment d'infanterie de Queluz (Rioq) connues pour leur sympathie aux thèses radicales des officiers du Copcon. On estime même probable que les services intérieurs de la 5e division pouront reprendre leurs activités à bref délai, dans l'attente de la restructuration annoncée.

DOMINIQUE POUCHIN et JOSÉ REBELO.

L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA ESTIME QUE L'ARMÉE N'EST PAS DIRIGÉE PAR DES CHEFS VALABLES

Rio-de-Janeiro *(U.P.)*. — *« Ou bien le Mouvement des forces armées revient à ses idéaux démocratiques du 25 avril 1974, ou bien il se produira un affrontement armé, et la violence dont le Portugal fait l'expérience n'est qu'une indication des événements à venir »*, a déclaré à Rio l'ex-général Spinola, le jeudi 28 août.

« *Le Portugal*, a-t-il ajouté, *n'a pas de forces armées, il a plutôt des bandes armées, dont l'indiscipline est un reflet fidèle de la situation anarchique d'un pays en voie de désintégration. Les pseudo-chefs militaires du pays n'ont pas l'autorité morale pour représenter les forces armées qu'ils ont eux-trouvera ses vraies traditions que lorsqu'elle sera commandée par des dirigeants valables. La plupart d'entre eux sont actuellement en exil ou bien ont vu leur autorité et leur influence supprimées par leurs ennemis.*

» Lorsque les forces armées seront à nouveau commandées par des dirigeants valables, je serai alors en mesure de proclamer catégoriquement que les forces armées du Portugal ne soutiennent pas, et n'ont jamais soutenu la révolution communiste du Portugal. »

L'ancien chef de l'Etat a encore déclaré : *« Il a été prouvé que l'Union soviétique aide le parti communiste portugais. Quant à savoir si des nations occidentales sont impliquées pour contrer l'aide soviétique, je ne veux pas penser que de telles nations puissent être indifférentes à la communisation du flanc occidental de l'Europe. »*

Commandant la région centre

LE GÉNÉRAL CHARAIS LANCE UNE MISE EN GARDE AUX PARTIS DE GAUCHE

Coïmbra *(A.F.P.)*. — *« La région militaire du Centre a préparé ses unités de façon à s'assurer qu'une dictature ne puisse pas une nouvelle fois être instaurée au Portugal »*, déclare un communiqué publié, jeudi 28 août, à Coïmbra, par le commandement de la région militaire du Centre.

Le communiqué ajoute : *« Une telle préparation ne peut avoir de sens que si la population se place aux côtés des forces armées sans équivoque. »*

Cette région est commandée par le général Manuel Franco Charais, l'un des signataires du document Melo Antunes.

Le communiqué déplore en outre le *« manque de respect »* des manifestants, qui, devant le palais de Belem, ont conspué mercredi soir *« le plus haut représentant de la nation »*, le général Costa Gomes.

« *Ils obligent les forces armées à intervenir, conduisent à la destruction de l'alliance du peuple avec le Mouvement des forces armées, ce qui ne peut que favoriser à très court terme le retour à un régime totalitaire* », poursuit le communiqué.

Le commandant de la zone Centre *« déplore les tentatives de manipulation des populations, non seulement par les forces de la réaction, mais aussi par les forces politiques qui ont la responsabilité historique de la conduite des masses laborieuses sur le chemin de la révolution. »*. Ces forces, poursuit le communiqué, *« paraissent beaucoup plus intéressées par la prise immédiate du pouvoir que par leur rôle politique »*.

« *En conséquence*, déclare encore le communiqué, *on assiste à la division de la classe ouvrière, à des attaques de personnes et de permanences de partis considérés comme progressistes.* »

● *Une délégation militaire cubaine* se trouvant à Lisbonne a essayé de persuader des membres du gouvernement portugais de fournir à La Havane des secrets de l'OTAN, affirment, jeudi 28 août, dans le *Washington Post*, les chroniqueurs Jack Anderson et Lee Whitten.

D'origine criminelle selon les autorités

LES INCENDIES DE FORÊTS PRENNENT DES PROPORTIONS ALARMANTES

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Les forêts de pins et d'eucalyptus du Portugal, de la frontière espagnole jusqu'à Lisbonne, sont ravagées depuis bientôt trois semaines par des incendies qui ont pris des proportions alarmantes et apparaissent, dans bien des cas, d'origine criminelle.

Plusieurs milliers d'hectares de forêts et de cultures ont été détruits, quelques personnes ont déjà trouvé la mort, et de nombreuses bêtes ont péri asphyxiées, menant à la ruine de petits paysans qui accusent les communistes de mettre le feu.

M. Victor Lauro, adjoint du directeur des ressources forestières, a pour sa part dénoncé l'existence d'une *« organisation réactionnaire bien structurée, responsable de l'actuelle vague d'incendies »*. « *L'un des objectifs*, a-t-il estimé, *est de fomenter un climat général de tension et de terreur qui provoquera en outre la désorganisation des unités militaires, et créera les conditions favorables aux autres types de coups qui intéressent ces forces contre-révolutionnaires.* »

M. Vitor Louro a étayé ses affirmations en citant un certain nombre de cas concrets : « *En un seul jour*, a-t-il dit, *à Cabeceiras-de-Basto, une petite localité près de Braga, douze foyers ont été allumés par des bombes incendiaires lancées d'un petit avion. Deux jours plus tard, cet appareil a été aperçu encore alors qu'il survolait d'autres incendies à proximité.* »

Jeudi, le *Jornal de Noticias* a lancé un appel à la vigilance et demandé à la population d'essayer d'identifier l'appareil et de noter ses caractéristiques et son numéro d'identification. Des foyers se déclarent un peu partout : du côté de Bragance, les pompiers, aidés par les forces militaires et la population, luttent sur un front de 15 kilomètres ; du côté de Porto, on en signale une douzaine ; près de Viseu, les magasins ont fermé leurs portes pour permettre aux habitants d'aller combattre sur un front de 10 kilomètres.

LES ÉVÊQUES LANCENT UN APPEL EN FAVEUR DES RAPATRIÉS D'OUTRE-MER

Dans une lettre pastorale publiée le vendredi 22 août, le conseil permanent de l'épiscopat portugais dénonçait les violences dans le pays (*le Monde* daté 24-25 août). Nous en avions donné des extraits, reproduits par les agences de presse. Nous donnons ci-dessous d'autres extraits de ce document, dont le texte intégral est cité par *la Croix* du 29 août.

« *La condamnation de la violence doit embrasser toutes les formes de celle-ci, depuis les attaques contre les propriétés, institutions, sièges de partis, etc., et jusqu'aux agressions idéologiques, culturelles et religieuses — si souvent favorisées par le sectarisme de certains organes d'information, — sans exclure les manœuvres opportunistes et les agissements utopiques ou incompétents, qui déchirent le pays et jettent au chômage des milliers et des milliers de familles.*

» La violence engendre la violence, et on entre ainsi dans un cercle infernal, que seule la force évangélique du pardon et de l'amour réussit à briser. De là la responsabilité spéciale des chrétiens dans la résolution de la crise portugaise, par une contribution valable à l'œuvre de pacification et de reconstruction qu'il est urgent de réaliser. L'Evangile qu'ils professent leur donnera la lumière et le courage indispensables pour lutter pour la vérité, pour la justice, pour la liberté, pour l'amitié civique et pour le sain développement, sur lesquels doit reposer la société nouvelle, à laquelle aspirent les Portugais. (...) les évêques, dans l'exercice de leur mission pastorale, appellent à un mouvement de solidarité chrétienne en faveur de tous ceux qui, victimes de la crise nationale, souffrent le plus dans leur corps et leur esprit : ceux qui sont sans travail, sans foyer, les marginalisés, les persécutés, ceux qui sont arrêtés sans inculpation exprimée, etc. (...)

» Mais, devant la gravité que revêt la situation des rapatriés d'outre-mer, les évêques exhortent particulièrement les communautés et organisations catholiques à contribuer avec intelligence et générosité à la solution des très graves problèmes personnels et sociaux créés par leur retour massif, dans des circonstances si dramatiques. »

Espagne

● *Appels en faveur de condamnés à mort.* — La fédération de Paris du parti socialiste ouvrier espagnol lance un appel à tous les militants antifascistes résidant dans la région parisienne pour qu'ils se mobilisent afin de sauver la vie de Garmendia et Otaegui. Le P.S.O.E. appelle l'opinion publique à participer massivement à la manifestation prévue pour le samedi 30 août à 17 heures au métro Oberkampf.

D'autre part, le Comité contre la peine de mort en Espagne communique : *« Constitué avec l'appui de différentes organisations politiques, syndicales et indépendantes, le Comité contre la peine de mort en Espagne se fait l'interprète des milliers de personnes qui ont signé la pétition dénonçant le procès contre Garmendia et Otaegui et demande à tous les démocrates et antifranquistes de se mobiliser dans les plus brefs délais pour que ces militants ne soient pas ajoutés à la liste déjà longue des victimes de la dictature franquiste. »*

● *Saisie d'un journal.* — L'hebdomadaire espagnol *Doblon* a été saisi par la police le jeudi 28 août, à Madrid, vingt-quatre heures après l'entrée en application du décret-loi sur la répression du terrorisme. *Doblon* est la quatrième revue politique espagnole saisie par la police dans les dernières vingt-quatre heures, après *Cambio 16*, *Possible* et *Destino*. Un cinquième hebdomadaire, *Blanco y Negro*, appartenant à la chaîne du quotidien monarchiste-conservateur *ABC*, a connu des difficultés de parution en raison de sa couverture consacrée au thème du terrorisme. Les raisons de la saisie des quatre hebdomadaires n'ont pas été annoncées. — *(A.F.P.)*

Italie

Le président Leone se dit « effrayé » par l'extension des désordres et des grèves

De notre correspondant

Rome. — Le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, a rompu le silence que semblaient lui imposer la Constitution et les habitudes politiques, pour exprimer, dans une conversation avec un journaliste du *Corriere della Sera*, la *« vive préoccupation »* que lui inspire la situation actuelle en Italie.

Le chef de l'Etat a dénoncé les maux traditionnels dont souffre la société italienne : grèves abusives, absentéisme, fuite des capitaux. A propos de la grève des chemins de fer déclenchée récemment par un syndicat autonome, et qui a paralysé le réseau pendant une semaine, M. Leone a déclaré : *« Je suis effrayé par le fait que les désordres s'étendant avant tout parmi les travailleurs des services publics essentiels. Il faut trouver une solution. C'est peut-être une question de vie ou de mort pour la survie économique et civile du pays. »*

Les grèves dites *« corporatives et sauvages »* viennent d'être dénoncées simultanément par *M. La Malfa, vice-président du* conseil, mais aussi, et pour des raisons évidemment différentes, par M. Lama, secrétaire général de la plus importante confédération syndicale, la C.G.I.L., qui, dans le quotidien du P.C.I. *l'Unita*, a condamné les *« grèves irresponsables »*. Il y a là une prise de conscience tout à fait neuve en Italie qui, cette année encore, détiendra le record européen du nombre des journées de grève.

Le président de la République sera-t-il entendu ? Le parti socialiste a exprimé son étonnement du fait que M. Leone fasse connaître son point de vue par l'intermédiaire d'un quotidien, sans toutefois contester son analyse de la situation. La C.G.I.L. a renouvelé son opposition de principe à toute *« réglementation du droit de grève »*, mais en accordant au président de la République que certaines revendications sont préjudiciables à la population et aux autres catégories de travailleurs. Le parti communiste reproche à M. Leone de n'avoir insisté ni sur les remèdes à apporter à la crise actuelle, ni sur *« la responsabilité de la démocratie chrétienne qui gouverne depuis trente ans »*.

L'organe de la démocratie chrétienne, *Il Popolo*, a applaudi sans réserve le président de la République pour s'être fait *« l'interprète des maux et des espérances de la nation »*.

Avec des arrière-pensées différentes, le président Leone, le gouvernement et les syndicats expriment en tout cas le même souhait : obtenir une rentrée sociale sans les agitations désordonnées et parfois absurdes qui caractérisent la vie sociale en Italie. La position de la C.G.I.L. confirme aussi la ligne du P.C.I., qui se présente comme un parti sérieux, rassurant, respectable et responsable. Cette image de marque explique le gain de deux millions de voix aux élections régionales du 15 juin. Tout à fait opposé au désordre, le P.C.I. s'est prononcé au cours du mois d'août contre toute crise politique qui surviendrait à l'automne et dont serait victime le gouvernement de M. Moro, formé en octobre de l'année dernière.

A l'intérieur de la démocratie chrétienne, une « clarification » — ce qui, dans le langage du monde politique romain, signifie que le gouvernement doit être changé — a été demandée par M. Donat-Cattin, ministre de l'industrie. Représentant du courant Forces neuves de la démocratie chrétienne, il estime que le gouvernement actuel était trop faible pour maîtriser une crise économique. Il envisage deux solutions : ou la gauche, qui a triomphé aux élections régionales, dirige le pays (*« Pour voir ce qu'elle sait faire »*, a-t-il précisé), ou un gouvernement d'union nationale est formé sur un programme accepté par tous les partis, à l'exclusion du P.C.I. Les socialistes, qui ont favorisé un peu partout la formation de conseils régionaux de type front populaire avec les communistes, ont refusé d'être mis au pied du mur et de choisir définitivement entre le centre gauche et une alliance, cette fois sur le plan national, avec le parti communiste.

(Intérim.)

Grèce

Dissensions au sein de l'opposition

De notre correspondant

Athènes. — Dans un communiqué rédigé en termes sévères, le gouvernement a souligné, jeudi 28 août, que ces derniers jours il est possible de relever dans la presse et dans le comportement de certains partis de l'opposition des *« égarements »* qui mettent en danger l'évolution normale de la vie politique du pays. Le gouvernement affirme avoir confiance dans la sagesse et dans la modération de l'opinion publique et déclare se refuser à faire le jeu de ceux qui cherchent à créer un climat de tension. Il s'abstient par conséquent de démentir quotidiennement les assertions mensongères.

C'est à Rhodes, le 27 août, que M. Papandréou, président du parti socialiste du PASOK, a mis le feu aux poudres. S'adressant à un nombreux auditoire, il s'est livré à un virulent réquisitoire contre M. Caramanlis et a rompu la trêve politique plus ou moins respectée depuis juillet 1974. Après avoir dénoncé le « mythe » : *« Caramanlis ou les chars »*, M. Papandréou a invité les Grecs à s'engager dans un nouveau et dynamique combat politique. Et surtout, il a affirmé que le décret du 26 juillet et l'ordonnance du 3 octobre 1974 pris sous le gouvernement d'union nationale avaient pratiquement *« amnistié »* les responsables de la dictature et leurs complices.

Cette affirmation a fait bondir les dirigeants de l'union du centre de M. Mavros qui, dans un communiqué, font remarquer que l'amnistie ne concerne que les victimes de la dictature et que les procès en cours opposent un cinglant démenti au président du PASOK. Du coup l'opposition se trouve condamnée à combattre en ordre dispersé, car les relations entre les libéraux du centre et les amis de M. Papandréou ne semblent pas devoir s'améliorer.

De son côté, le parti communiste *« de l'intérieur »*, qui a toujours reproché à M. Papandréou de brouiller les cartes, considère qu'il adopte une position extrémiste. Le porte-parole parlementaire de ce parti, M. Leonidas Kyrkos, a déclaré qu'après s'être livré à une *« analyse correcte »* sur la plupart des points abordés, M. Andréas Papandréou commet une erreur en voulant provoquer une trop forte tension politique. Certes, il convient de mobiliser le peuple afin de dégager la Grèce des pressions exercées par les Américains et les amis de l'ancienne junte, mais il ne saurait être question de recourir à de nouvelles élections. Cependant M. Kyrkos rejette la responsabilité du malaise actuel sur le gouvernement Caramanlis qui s'est trop hâté de commuer la peine de mort prononcée contre MM. Papadopoulos, Pattakos et Makarezos. Le P.C. *« de l'intérieur »* propose une conférence qui réunirait les représentants de tous les partis politiques afin d'éviter une aggravation de la tension. — M. M.

AFRIQUE

Éthiopie

LES COMBATS AURAIENT REPRIS ENTRE L'ARMÉE ET LES DISSIDENTS AFARS

Selon des informations diffusées à Djibouti par des sources proches du Front de libération Afar, les combats ont repris, depuis le début de la semaine, dans l'Haoussa, en Ethiopie, entre les dissidents Afars et l'armée éthiopienne.

Deux bataillons éthiopiens auraient encerclé le village de Gamarri, dans la plaine d'Obock, à vingt kilomètres de la frontière du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.). Les Afars ont eu cinq morts et de nombreux blessés (six de ces blessés sont soignés à l'hôpital de Djibouti. Un autre est décédé).

D'autre part, la radio éthiopienne a annoncé que l'ancien empereur Hailé Selassié avait été enterré le jour même de son décès, le mercredi 27 août. Aucune indication n'a été donnée sur le lieu et les circonstances de l'inhumation, ni sur les personnes qui ont été autorisées à y assister.

Hailé Selassié laisserait une fortune considérable, évaluée, selon le président de la commission éthiopienne d'enquête sur la corruption, à 15 milliards de dollars, dont 3 milliards seraient déposés dans des banques britanniques, ouest-allemandes et américaines. D'après le quotidien de Londres *Daily Telegraph*, l'ancien souverain aurait également déposé 400 millions de dollars dans des banques suisses.

Ces fonds doivent aller aux héritiers, notamment au fils du Négus, le prince Asfa Wossen. Toutefois, il leur faudra, en ce qui concerne les comptes numérotés, prouver qu'ils avaient légalement connaissance de leur existence et de leurs numéros. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

République Sud-Africaine

ARRESTATION DE L'ÉPOUSE D'UN SAVANT ATOMISTE

La police sud-africaine a arrêté, jeudi 28 août, Mme Clara Rohm, épouse d'un savant atomiste. Mme Rohm a rejoint en prison cinq syndicalistes étudiants et le poète africain, Breyten Bretenbach, arrêtés ces derniers jours.

L'arrestation de Mme Rohm est en relation directe avec celle de M. Breyten Breytenbach, qualifié sans la moindre preuve à Pretoria d'agent de « certains services secrets ». L'écrivain sud-africain — qui a résidé à Paris — a toujours marqué son opposition à l' « apartheid ». Il a eu à en souffrir directement, son épouse, une Française d'origine vietnamienne, ne pouvant pas légalement vivre avec lui en Afrique du Sud.

● *Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix* (M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-2e) *« apprend avec une vive émotion l'arrestation en Afrique du Sud du grand peintre et poète Breyten Breytenbach, connu pour son opposition à la politique d' « apartheid » pratiquée dans son pays, qu'il avait quitté depuis dix ans »*.

● RECTIFICATIF : dans le deuxième paragraphe de l'article consacré à l'affaire des otages français du Tchad (*le Monde* du 29 août), il fallait lire : *« Le gouvernement de N'Djamena s'irrite et s'inquiète des voyages successifs de M. Claustre au Tibesti »*, et non, comme cela a été écrit par erreur : *« Les éléments placés sous le commandement de M. Hissene Habre s'irritent et s'inquiètent des voyages successifs de M. Claustre au Tibesti. »*

EUROPE

Union soviétique

Un avertissement à Pyongyang et Hanoï ?

MOSCOU CONDAMNE L'ATTITUDE « neutraliste » ou « conciliatrice » de certains P.C. envers le Maoïsme

La revue *Kommunist*, organe du comité central du P.C. d'U.R.S.S., vient de lancer, dans son dernier numéro, un sévère avertissement aux partis communistes qui refusent de se prononcer contre le maoïsme. Citée par l'agence Tass, la revue écrit notamment : *« Adopter une attitude neutraliste ou, qui plus est, conciliatrice envers le maoïsme et la politique de Mao Tse-toung, sous quelques formes qu'ils se manifestent, signifie servir objectivement les objectifs anti-marxistes et anti-socialistes des dirigeants chinois. »*

« Certains P.C. des pays du Sud-Est asiatique, poursuit Kommunist, *se sont trouvés isolés du mouvement communiste mondial du fait de l'influence maoïste. Dans un passé encore tout récent, ces partis s'identifiaient aux conceptions des leaders de Pékin, en particulier à la thèse sur la « guerre populaire » dans leur pays. Pékin se sert de ces partis comme instrument dans son jeu politique, comme monnaies d'échange dans ses transactions avec les milieux dirigeants de ces pays. Cependant, ces derniers temps, sous l'effet des victoires remportées en Indochine, et tout particulièrement au Vietnam, on voit apparaître une lutte intestine au sein de ces partis communistes, concernant leur orientation.*

» En ce qui concerne les partis communistes des pays capitalistes évolués, surtout d'Europe occidentale, la tactique de Pékin a pour objectif de compromettre les efforts concertés des marxistes-léninistes dans la lutte contre la théorie et la pratique maoïstes. »

***

L'avertissement de Kommunist *constitue un fait relativement nouveau, dans la mesure où Moscou paraissait avoir pris son parti d'une situation autorisant certains P.C., en raison de circonstances particulières, à ne pas se prononcer dans la querelle sino-soviétique. Tel était notamment le cas du Parti du travail de Corée et du Parti des travailleurs du Vietnam, au pouvoir respectivement à Pyongyang et à Hanoï, voisins de la Chine, et qui, bien qu'étant restés à l'écart de la conférence mondiale des P.C. réunie à Moscou en juin 1969, entretiennent des relations en principe « fraternelles » avec le P.C. soviétique. Or le voyage du président nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung, à Pékin, au mois d'avril dernier, a donné lieu à des échanges particulièrement chaleureux avec les dirigeants chinois. En bonne logique, la mise en garde de* Kommunist *est donc directement adressée au régime de Pyongyang.*

Le cas des Nord-Vietnamiens est un peu différent en raison, d'une part, de l'extrême prudence que continuent de montrer les dirigeants de Hanoï, d'autre part, de la similitude des positions qu'ils adoptent sur divers sujets avec celles des Soviétiques (appréciation de la situation en Inde, au Bangladesh, au Portugal, par exemple, ou encore à propos de la Tchécoslovaquie en 1968). Il reste que M. Le Thanh Nghi, vice-premier ministre et membre du bureau politique du Parti des travailleurs du Vietnam, s'est récemment rendu à Pékin avant de poursuivre son voyage à Moscou. Ne s'agit-il pas là d'une attitude « neutraliste », sinon « conciliatrice » envers les dirigeants chinois, condamnable selon Kommunist *?*

En ce qui concerne les partis communistes du Sud-Est asiatique agissant dans l'opposition ou dans la clandsetinité, l'avertissement de Moscou est d'un portée limitée, la grande majorité d'entre eux s'étant déjà rangés dans le camp de Pékin. L'évocation à leur propos, par Kommunist, *d'une « lutte intestine » laisse supposer cependant que les Soviétiques n'ont pas renoncé à agir pour regagner du terrain, comme ils l'ont fait dans le passé, par les moyens les plus divers et le plus souvent souterrains à l'intérieur d'autres partis. Le P.C. japonais, par exemple, qui a récemment renoué des liens officiels mais prudents avec Moscou, en a fait l'expérience.*

Vis-à-vis des partis communistes d'Europe occidentale, l'article de la revue soviétique comporte également un avertissement. La quasi-totalité des ces partis — et en tout cas ceux d'Italie, de France, d'Espagne, d'Angleterre et de Belgique — sont fermement opposés à une « excommunication » du communisme chinois, à l'occasion soit de la conférence européenne des partis communistes, soit de la conférence mondiale du mouvement communiste dont Moscou souhaite la réunion. En accusant Pékin de « compromettre les efforts concertés » *contre les maoïstes,* Kommunist *ne vise-t-il pas en réalité les directions elles-mêmes des partis qui, jusqu'à présent, n'ont pas consenti à condamner collectivement le P.C. chinois ?* — A. J.

Albanie

TIRANA DEMANDE A BONN 11 MILLIARDS DE MARKS DE DOMMAGE DE GUERRE

(De notre correspondant.)

Vienne. — L'Allemagne fédérale croyait peut-être, après son récent accord avec la Pologne, en avoir fini avec les dédommagements versés à divers Etats européens à la suite de la seconde guerre mondiale. Il n'en est rien. La note présentée par le gouvernement de Tirana est particulièrement lourde : 11 milliards de marks.

Cette revendication avait déjà été présentée par le représentant albanais devant les Nations unies et, l'an dernier, dans son discours électoral du 3 octobre, M. Enver Hodja, chef du Parti du travail, l'avait rappelée. Après avoir déclaré qu'il était indifférent à l'Albanie de ne pas entretenir de relations diplomatiques avec les Etats-Unis et avoir demandé au gouvernement britannique de débloquer l'or « volé au peuple albanais », M. Hodja avait ajouté : « Nous disons la même chose au gouvernement de Bonn, qui pratique une politique revancharde, et qui a à payer à l'Albanie, en tant que réparations de guerre, des dettes qui atteignent des milliards de marks. »

La demande albanaise aurait été transmise à la République fédérale par l'intermédiaire des ambassades respectives des deux pays à Belgrade. Bonn et Tirana, en effet, n'entretiennent pas de relations diplomatiques. La réponse ouest-allemande emprunterait la même voie. Il paraît douteux qu'elle puisse être positive (1). Les accords de Paris de 1946 interdisent aux Etats signataires, parmi lesquels figure l'Albanie, de formuler séparément des demandes de réparations de guerre.

La démarche de Tirana illustre — M. L.

(1) On estime néanmoins, dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, que la demande de Tirana pourrait constituer un moyen d'entamer le dialogue. Après les crédits à bas intérêt que la République fédérale a accordés à la Yougoslavie et à la Pologne, il n'est pas exclu que l'Albanie soit également intéressée par une aide financière ouest-allemande.

PROCHE-ORIENT

LA NÉGOCIATION DE L'ACCORD ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

M. Kissinger pourrait prolonger son séjour

M. Kissinger a eu ce vendredi matin 29 août une nouvelle série d'entretiens avec les dirigeants israéliens. Il a indiqué qu'il passerait la nuit à Jérusalem, avant de repartir une nouvelle fois pour l'Egypte.

Selon l'Associated Press, les membres de l'entourage du secrétaire d'Etat ont affirmé que celui-ci entendait ralentir quelque peu le rythme de ses déplacements entre Jérusalem et Le Caire, et envisageait de différer son retour aux Etats-Unis. L'agence croit savoir d'autre part que le chef de la diplomatie américaine a remis au 3 septembre le discours qu'il doit prononcer devant l'Assemblée générale des Nations unies à New-York. De plus, M. Kissinger envisagerait de se rendre avant cette date en Arabie Saoudite — où il aura pour la première fois des entretiens avec le roi Khaled — en Jordanie et en Syrie.

● AU CAIRE, le quotidien officiel « Al Ahram » affirme que le second accord de dégagement dans le Sinaï sera paraphé dimanche. Le journal ajoute que la composition des délégations égyptienne et israélienne qui signeront l'accord devait être déterminée vendredi. Jeudi soir, le président Sadate a déclaré à Alexandrie qu'il existait « une grande possibilité » de voir l'accord paraphé dimanche ou lundi prochain. Il a précisé qu'il n'y avait pas « d'hésitations » de la part de l'Egypte concernant cet accord, et qu'il ne voyait rien pour sa part, rien qui puisse en empêcher la signature.

● SUR LE GOLAN, une quarantaine de jeunes gens se sont installés jeudi, avec l'aide des habitants de villages voisins, à Tel Faraj, près du centre du plateau. Ces jeunes, qui vivaient depuis sept mois au kibboutz Merom Hagolan, s'étaient préparés à leur installation définitive, et avaient demandé au gouvernement et à l'agence juive l'autorisation de rester à Tel Faraj. Cette autorisation leur avait été promise, mais ne leur pas encore été donnée. Selon la radio israélienne, les résidents du Golan ont annoncé de multiplier les tentatives de ce genre dans les jours à venir, en réaction aux informations venues de Damas selon lesquelles les négociations pourraient bientôt commencer, entre Israël et la Syrie, prévoyant un dégagement du Golan.

● A TAEF, EN ARABIE SAOUDITE, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., s'est entretenu avec le roi Khaled et M. Achraf Marouane, l'envoyé spécial du président Sadate. Selon la presse libanaise, le leader palestinien a expliqué au souverain wahabite les raisons pour lesquelles les organisations de résistance ont décidé, à l'unanimité de combattre le nouvel accord égypto-israélien au Sinaï.

Les nouveaux engagements des États-Unis envers Israël préoccupent les parlementaires

De notre correspondant

Washington. — La conclusion d'un accord israélo-égyptien parait suffisamment assurée pour que les milieux officiels s'inquiètent déjà des réactions du Congrès. Les premiers sondages menés auprès des sénateurs et représentants influents révèlent beaucoup de perplexité, et même de l'inquiétude. A la lumière de ces premières réactions, le président Ford a jugé bon, il y a quelques jours, de préciser que la question de l'envoi de techniciens civils américains dans le Sinaï était encore en suspens. Du côté du département d'Etat, cependant, on prévoit qu'après un débat difficile le Congrès finira par approuver l'accord.

Les membres du Congrès, officieusement consultés, envisagent sans enthousiasme un engagement des Etats-Unis au Proche-Orient qui irait au-delà de l'envoi de quelque cent ou deux cents techniciens civils pour assurer le fonctionnement du système de détection sur les cols de Mitla et de Gidi. La simple présence de civils américains dans le Sinaï fait même froncer beaucoup de sourcils. Le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, s'y est déclaré opposé. « *Un Vietnam suffit...* », a-t-il dit.

Le sénateur Stennis, président de la commission des forces armées, a également insisté sur la nécessité de n'envoyer dans le Sinaï que des civils volontaires. Le sénateur Jackson est hostile à une présence américaine dans le Sinaï parce qu'elle pourrait inciter les Soviétiques à être également présents, sinon dans le Sinaï, du moins sur le Golan, entre Israéliens et Syriens. Le sénateur Abourezk, démocrate du Dakota du Sud, est, quant à lui, vivement opposé à l'envoi de techniciens américains dans le Sinaï, et ses collègues démocrates, les sénateurs Clark et Symington, ont exprimé des réserves. En revanche, le sénateur Humphrey a déclaré qu'il n'était pas opposé, en principe, à la présence d'un petit nombre de civils américains au Proche-Orient, si ce devait être le prix à payer pour la paix.

Il est évident que les parlementaires demanderont des explications détaillées à M. Kissinger et examineront de près les implications de l'accord. Le Congrès finira sans doute par accepter la présence civile américaine dans le Sinaï, mais avec beaucoup de réserve, et étant bien entendu que cette contribution ne saurait créer un précédent, justifiant une nouvelle « *présence* » américaine ailleurs, par exemple sur le Golan.

En ce qui concerne l'aide économique et militaire à Israël, le en en réduisant le montant.

HENRI PIERRE.

« Dieu est avec nous »

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — *Des psaumes repris en chœur, des invectives jetées dans le fracas des haut-parleurs, des rondes dansantes qui tourbillonnent au centre de la foule... Combien sont-ils ? Quinze mille, vingt mille peut-être. Au pied du Mur des lamentations, dès 19 heures, plusieurs dizaines d'autobus ont déversé leur flot de manifestants venus de partout. Jeunes élèves, religieux de Yeshiva, familles sepharades, hassidim en caftan noir et papillotes... Répondant à l'appel du Goush Emounim (Bloc de la foi), tous les partisans du Grand Israël sont accourus pour défendre* « le destin du peuple juif ». *Jamais, depuis les années 50, à l'époque des réparations négociées avec l'Allemagne, Jérusalem n'avait connu pareille démonstration de masse.*

Au Mur lui-même, le balancement mécanique des Juifs en prière, dos tourné à la foule, paraît s'accélérer. Entre les pierres, on a glissé des billets qui en appellent à Dieu pour précipiter la chute de M. Rabin. Au-dessus des têtes, des banderoles et des caricatures stigmatisent les « perfidies » *d'Henry Kissinger et les* « lâchetés » *d'un gouvernement capitulard. La plus acclamée montre un secrétaire d'Etat américain, joueur de flûte bouffon, attirant les trois souris israéliennes vers un Rominagrobis égyptien.* « Souvenez-vous de l'éternité de Jérusalem, *hurle un orateur.* Pourquoi donc aurions-nous peur de Kissinger ? Nous sommes les fils des rois d'Israël. »

D'une seule voix, tandis que le vent agite les banderoles, la foule exhale un long murmure : « Dieu est avec nous. » *Le jour baisse dans une lumière violette. Quelques cerfs-volants, tenus par des petits Arabes, dansent curieusement au-dessus des murailles, là-bas, dans* « l'autre ville », *qui demeure silencieuse. Collé au flanc d'un autobus, un dessin barré de noir exprime en raccourci toutes les colères et tous les désarrois du moment : un simple escalier dont les marches successives s'appellent Mitla, Gidi, Golan, Galilée... et qui finit à la mer.*

Le petit peuple est là

Emphatiques ou grondants, les orateurs se succèdent. Rabins ultras, professeurs d'universités, héros du Kippour en rupture de loyalisme, tous s'indignent de « l'humiliation » *imposée au peuple juif par l'Amérique. Un mot revient en leitmotiv qui soulève des clameurs renouvelées :* « Golan, non, nous ne lâcherons jamais le Golan ! »

Sans doute tous les manifestants présents ne sont-ils pas des inconditionnels de cette droite religieuse qui, depuis juin 1974, s'efforce d'organiser une colonisation sauvage en Cisjordanie. N'empêche ! Voilà tout de même un groupuscule subitement métamorphosé en rassemblement populaire. Le petit peuple est bien là. Celui de Kyriat Shmoneh, de Beersheba ou des quartiers pauvres de Jérusalem, comme pour donner raison à ce rabbin de « Bloc de la foi » qui nous affirmait la veille : « La guerre a provoqué un grand retour d'Israël vers le judaïsme. Ne vous y trompez pas. Aujourd'hui nous voulons réveiller la ferveur du sionisme. »

Prudente, la droite parlementaire se tient à l'écart. Elle manifestera séparément samedi. Ni le Herout ni les libéraux ne sont officiellement associés à ce cortège qui va s'ébranler en direction de Binyenei-Ha,Ooma, de l'autre côté de la ville. Ariel Sharon, rassembleur du Likoud, mais aujourd'hui « conseiller du premier ministre », *n'est pas venu. Il n'a pas non plus démissionné. Il a cependant envoyé sa femme, Lili, que l'on acclame en signe de connivence. Longue et lente procession, la manifestation, après des consignes de calme, traversera sans incident Jérusalem, que quadrille la police. Amer, un peu désemparé sur le trottoir de la rue de Jaffa, un jeune intellectuel israélien murmure quand s'éloignent les derniers manifestants :* « Que faudra-t-il pour qu'ils comprennent enfin... »

A Tel-Aviv, au même moment, une contre-manifestation plus mesurée et moins chaleureuse, qui a mobilisé l'appareil du Mapam et tous les kibboutzim d'Israël, rassemble cinq à six mille personnes sur le Dizengoff. Slogans renversés : « Oui à la paix, non à la guerre », *discours graves des « colombes », soutien à M. Rabin et dénonciation du « fascisme » israélien. Peuvent-ils suffire à rassurer ?*

Ce vendredi matin à Jérusalem, on s'efforce en tout cas avec beaucoup d'application de ne pas comparer les deux événements de la veille. On commente plus volontiers les résultats d'un dernier sondage d'opinion : 57 % des Israéliens seraient favorables à l'accord intérimaire. Mais où sont-ils ?

J.-C. GUILLEBAUD.

Liban

DE NOUVEAUX AFFRONTEMENTS ENTRE CHRÉTIENS ET MUSULMANS ONT FAIT HUIT MORTS ET VINGT BLESSÉS

Tandis que l'aviation israélienne intervenait jeudi 28 août dans le secteur de Tyr, dans le Sud-Liban, de nouveaux incidents ont opposé, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Beyrouth, chrétiens et musulmans.

Des fusillades ont éclaté entre les habitants, en majorité chrétiens, de la ville de Zahlé et ceux de la localité voisine, de Saad-Nayel, en majorité musulmans. Les antagonistes ont utilisé des grenades et des mitraillettes. Les affrontements ont fait huit morts et vingt blessés, avant que la police ne puisse rétablir l'ordre.

Parmi les morts figure un fedayin. Lorsque la nouvelle s'est répandue à Beyrouth, des fedayin armés sont sortis des camps de réfugiés situés près de l'aéroport et ont tiré des rafales de mitraillettes en l'air. L'agence palestinienne Wafa ayant annoncé que le fedayin tué avait été enlevé et assassiné par les phalangistes, un porte-parole des Phalanges a démenti cette nouvelle et affirmé que son mouvement n'avait rien à voir dans les incidents de Zahlé.

Quant au raid aérien israélien, selon les informations de source militaire libanaise, il a été mené par quatre Phantom, qui se sont attaqués aux camps palestiniens de Bourghoulye et de Jal-Al-Bahr, situés près de Tyr. Il a fait trois blessés parmi la population libanaise, dont deux femmes. Les Israéliens ont confirmé que des appareils avaient attaqué jeudi des objectifs au nord de Tyr. Il s'agissait, selon eux, de quartiers généraux et de concentrations de fedayin. — *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Prélude aux élections présidentielles américaines

La convention démocrate de 1976 se tiendra à New-York

De notre corespondant

Washington. — A la majorité de 11 contre 9, les dirigeants démocrates chargés de choisir le lieu de la convention nationale du parti ont préféré New-York à Los-Angeles. Ainsi, à partir du 12 juillet 1976, les délégués démocrates se réuniront dans l'enceinte fameuse du Madison Square Garden, réplique de l'ancien Vél' d'Hiv' parisien, pour y désigner les candidats de leur parti à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis.

La décision de l'état-major démocrate représente, sans aucun doute, un succès moral pour la grande ville, actuellement aux prises avec de très graves difficultés financières. Apparemment, une sorte de réflexe sentimental a joué chez les démocrates en faveur de New-York, « la première capitale des Etats-Unis »... *et solide bastion démocrate. Techniquement parlant, Los-Angeles offrait peut-être des conditions meilleures, notamment un « convention center » moderne, des installations spacieuses, une situation financière relativement saine, en tout cas plus solide que celle de New-York, et socialement moins agitée. Un seul mais important inconvénient : la dispersion des hôtels et leur éloignement du hall de la convention.*

C'est à Los-Angeles que fut désigné John Kennedy en 1960, alors que la dernière convention démocrate qui ait eu lieu à New-York, en 1924, nomma John Davis, qui fut écrasé par le républicain Coolidge. Ce précédent de mauvais augure n'a pas impressionné les dirigeants démocrates, sentimentalement et politiquement liés à New-York. Ainsi, M. Strauss, président du parti, entretient d'excellentes relations personnelles avec le maire, M. Beame, et le gouverneur de l'Etat, M. Hugh Carey, alors qu'il est peu apprécié en Californie par le gouverneur de cet Etat, M. Edmond Brown Jr., et par les dirigeants locaux.

Les difficultés financières de New-York ont pesé en sa faveur dans la balance. Les dirigeants démocrates ont estimé qu'il ne fallait pas abandonner la métropole de la côte Est dans une conjoncture difficile. On évalue à quelque 200 millions de dollars les bénéfices que la ville tirera de la convention ; c'est peu par rapport à l'endettement de New-York, qui atteint officiellement 2 milliards 800 millions de dollars... Bien entendu, le maire, M. Beame, et les leaders syndicaux ont assuré les dirigeants démocrates qu'il n'y aurait ni grèves ni manifestations des employés municipaux pendant leurs assises nationales, et que les délégués pouvaient compter sur tout le confort et les mesures de sécurité nécessaires. En outre, les autorités de New-York se sont engagées à rénover le Madison Square Garden, y consacrant plus de 1 million de dollars.

Le choix de New-York donne aussi du poids à l'éventuelle candidature du gouverneur Carey, qui, actuellement, se tient délibérément en retrait. Il deviendrait un candidat possible si, comme on le prévoit déjà, aucun des candidats déclarés n'arrivant à réunir une majorité suffisante, la convention se trouvait dans l'impasse. — H. P.

Selon un journal mexicain

M. KISSINGER AURAIT PROPOSÉ UNE RENCONTRE A M. FIDEL CASTRO

Mexico *(A.F.P.)*. — Le journal *El Sol*, de Mexico, a signalé, dans son édition du jeudi 28 août, la possibilité d'une prochaine rencontre entre M. Henry Kissinger et M. Fidel Castro à La Havane.

Le quotidien indique que l'entrevue pourrait avoir lieu dans les prochaines semaines et qu'elle donnerait lieu à une reprise partielle des relations diplomatiques entre les Etats-Unis et Cuba.

L'auteur de l'article, qui a refusé de mentionner ses sources, assure qu'une « *personnalité* américaine » a remis récemment au premier ministre cubain un message personnel du secrétaire d'Etat lui proposant cette réunion. M. Fidel Castro aurait accepté tacitement précise le journal.

M. GÉRARD PELLETIER SERAIT NOMMÉ AMBASSADEUR DU CANADA A PARIS

M. Gérard Pelletier, ministre canadien des communications, serait nommé, selon des informations encore officieuses, au poste d'ambassadeur du Canada à Paris, en remplacement de M. Léo Cadieux, âgé de cinquante-six ans. Il est originaire du Québec.

(M. Pelletier a été journaliste jusqu'en 1965, dirigeant notamment *le Travail*, organe officiel de la Confédération des syndicats canadiens et animant à la radio et à la télévision des séries d'émissions d'actualité sociale. Elu député libéral, il est nommé l'année suivante président du Comité permanent canadien de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts, avant d'être appelé, en 1967, au poste de secrétaire parlementaire du secrétaire d'Etat aux affaires extérieures.

M. Gérard Pelletier est entré dans le cabinet canadien le 20 avril 1968. Réélu aux élections de juin 1968, il a été nommé ministre des communications en 1972. Marié depuis 1943 à une scénariste connue, Mme Alec Leduc, il est père de quatre enfants. — (A.F.P.))

ASIE

LA BIRMANIE DES RÉBELLIONS

II. – L'héroïne ou le nerf de la guerre

La Birmanie est depuis vingt-sept ans déchirée par la guerre civile. Les rebelles karens, shans, kachins et mons administrent leurs territoires comme des « zones libérées » que l'armée birmane ne parvient pas à occuper ou à réoccuper (« le Monde » du 29 août).

par CATHERINE LAMOUR

Les Etats shans ont depuis des siècles été étonnamment stables. Cette région est peut-être l'une dernière au monde où l'on ignore l'existence du Coca-Cola, et où les enfants de dix ans n'ont jamais vu d'Européens. Cet isolement explique le pouvoir quasi féodal de certains chefs de bandes armées. Ils continuent à administrer leurs fiefs comme on pouvait le faire dans les provinces chinoises les plus reculées avant la proclamation de la République. Leurs soldats, levés de gré ou de force, reçoivent pour toute rétribution des uniformes, du riz et des cigarettes, ainsi que 10 à 15 francs d'argent de poche par mois, quand les « affaires sont bonnes », car ces armées privées font toutes du « commerce », selon l'euphémisme utilisé là-bas pour parler des trafics d'opium, de pierres précieuses, de bétail, de bois ou de riz — les seules activités lucratives de ce pays en friche.

De puissantes armées privées

Certains de ces féodaux jouissent d'un grand prestige auprès de la population, parce qu'ils sont liés aux familles des anciens princes de la contrée. C'est le cas de Shan Chi Foo. Il possède l'une des armées privées les plus puissantes de la région : six mille soldats, soit presque autant que les trois groupes de guérilla de l'Armée de libération shan. Il s'efforce aujourd'hui de se faire passer pour un sympathisant de la cause nationaliste, bien qu'il l'ait activement combattue pendant dix ans, lorsqu'il était à la solde des Birmans. Il est lui-même, maintenant, en révolte contre le gouvernement de Rangoun, qui l'a fait emprisonner pendant deux ans. Il aide la rébellion shan au coup par coup, à condition que les opérations qu'il mène conjointement avec elle lui rapportent, ou au moins n'entravent pas ses activités commerciales. Demain, il pourrait aussi bien se retourner à nouveau contre elle si les Birmans lui faisaient des offres suffisamment alléchantes.

Shan Chi Foo est le concurrent le plus sérieux des trois autres bandes armées, arrivées tardivement dans la région mais qui s'y sont *solidement implantées* : les divisions n[os] 3, 5 et 12 du Kouomintang. Elles sont formées d'anciens soldats des armées de Chiang Kaï-chek, qui se sont réfugiés en Birmanie en 1950 après la victoire de Mao tsé-toung. Recrutés par la C.I.A. pour réaliser des missions spéciales au moment de la guerre de la Corée, puis des événements du Tibet, en 1959, ces « Chinois blancs » avaient formé l'ambitieux projet de séparer les Etats shans de l'Union birmane, pour en faire un Etat indépendant à partir duquel ils voulaient reconquérir le continent chinois (1).

Après dix ans de combats incessants contre l'armée birmane, les troupes du Kouomintang ont dû se réfugier en Thaïlande. Elles comptent aujourd'hui sept mille hommes équipés d'un armement ultra-moderne. Une partie de ce matériel leur est fourni par les autorités de Bangkok, qui les utilisent pour combattre les foyers d'insurrection du nord-ouest du royaume. Mais le Kouomintang a conservé de nombreuses bases dans les Etats shans. Les divisions n[os] 3 et 5 s'en servent surtout comme relais lorsqu'elles envoient leurs caravanes chercher la récolte d'opium. Et, de plus en plus, les Chinois transforment immédiatement sur place l'opium en morphine base et en héroïne.

La division n° 12, placée directement sous les ordres du ministère de la défense de Taïwan, continue d'organiser des missions d'espionnage en République populaire de Chine et dans les zones communistes de Birmanie. Ses « équipes », recrutées parmi les tribus locales, sont notamment chargées de mettre en *place* des systèmes d'écoute dans les provinces frontalières du sud-ouest de la Chine. Mais la division n° 12 ne dédaigne pas à l'occasion d'installer une raffinerie d'héroïne à proximité de l'un de ses quartiers généraux, au cœur de la jungle.

Plus de la moitié de l'opium utilisé dans le monde à des fins illicites vient des Etats shans. Jusqu'à la fin des années 60, il arrivait brut ou, quelquefois, sous forme de morphine à la frontière thaïlandaise. Des agents se chargeaient ensuite de l'acheminer clandestinement vers l'étranger ou vers quelque grande ville de Thaïlande, où il était transformé en héroïne. L'activité déployée dans le royaume par le Bureau des stupéfiants américain a eu un résultat paradoxal : les trafiquants ont rapproché les lieux de transformation des zones de production. On n'apporte plus l'opium au chimiste; c'est lui qui se déplace. Produits chimiques et génératrices arrivent à dos de mule jusqu'à des baraques de bambou cachées dans la forêt et toujours situées à proximité d'un cours d'eau. Ces conditions de travail *artisanales n'empêchent* pas les spécialistes locaux de fabriquer une héroïne pure à 90 %, dont la qualité est au moins égale à celle dont la France a longtemps gardé l'exclusivité.

Cette « industrie », chaque année plus prospère, est, pour l'essentiel, entre les mains des Chinois du Kouomintang, qui contrôlent 80 % du commerce de l'opium dans la région. Ils en éprouvent une certaine gêne, car une campagne de presse s'est développée contre eux au cours des trois dernières années. *« Si nous arrêtions, que croyez-vous qu'il se passerait ?* nous disait l'un d'eux. *Nos concurrents reprendraient immédiatement le marché. Ils n'attendent que cela. »*

Dans ce pays sans foi ni loi, le problème de l'opium et de l'héroïne ne se pose pas en termes de morale mais de survie. Les drogués américains ou européens représentent une abstraction. La réalité quotidienne, c'est la nécessité d'acheter des armes, des munitions et d'entretenir des soldats pour se défendre contre l'armée birmane, les communistes du P.C., les nationalistes shans ou les armées privées, *toujours* prêtes à éliminer un groupe rival s'il présente des signes de faiblesse. L'héroïne est le nerf de la guerre. Comme le prix des armes de contrebande a presque doublé au cours des derniers mois, il faut sans cesse produire davantage d'héroïne.

L'Armée de libération shan réprouve ce trafic, mais elle doit le tolérer. Pour pouvoir s'y opposer, il lui faudrait une aide étrangère qu'elle réclame à cor et à cri, mais qui ne vient pas. En attendant, elle adopte une attitude de neutralité à l'égard des seigneurs de la guerre.

Les rapports entre les groupes armés opérant dans les Etats shans sont en effet régis par des principes stricts, auxquels nul ne déroge sans encourir de sanglantes représailles. Il est tacitement entendu que chacun s'occupe de ses propres affaires. Nous redoutions un éclat lorsque, à trois jours de marche de Mong-Loung, nous avons croisé une caravane de cent mules transportant plus de 2 tonnes d'opium et de morphine. Mais les soldats du Kouomintang qui l'escortaient n'ont manifesté aucune mauvaise humeur. Nous étions les hôtes de l'Armée de libération shan : nos accords avec elle ne les regardaient pas. Même réaction lorsque, quelques jours plus tard, nous sommes passés à côté de la raffinerie où cette cargaison devait être transformée en héroïne. Les vingt hommes en armes qui la gardaient nous ont enjoint de passer notre chemin, fermement mais sans animosité. Que leur importait au reste notre possible témoignage sur leurs activités ? Personne, et surtout par le Bureau des stupéfiants américain, n'ignore la localisation des raffineries d'héroïne dans les Etats shans. Il en a lui-même repéré plus de vingt. Mais elles sont inaccessibles.

La deuxième de ces lois de la jungle veut qu'une armée qui traverse le territoire d'une autre armée paie des taxes sur les marchandises transportées — sauf toutefois s'il s'agit d'armes servant en principe à combattre l'ennemi commun : les Birmans, ce qui n'est pas toujours le cas. Fin mai, les divisions n[os] 3 et 5 du Kouomintang ont commencé la préparation d'une grande offensive contre les troupes de Shan Chi Foo, qui avait refusé, en avril, de payer des droits sur une cargaison d'opium. Shan Chi Foo a prétendu que, lors d'un précédent passage dans les zones contrôlées par le Kouomintang, la population avait profité du bombardement de sa caravane par l'aviation birmane pour lui voler une grande partie de ses marchandises. Le règlement de ce différend sera sans nul doute sanglant. Il s'agira de l'une de ces nombreuses petites « guerres de l'opium » qui font chaque année quelques dizaines de morts.

Toutes les alliances sont provisoires dans les Etats shans. Elles se font et se défont en fonction des intérêts immédiats de chaque groupe. IS les Chinois du Kouomintang ont décidé une expédition punitive contre Shan Chi Foo, c'est surtout parce que ce dernier devenait trop puissant. Il l'a montré en refusant de payer ses taxes sur l'opium — un véritable défi à l'égard des autres groupes. L'Armée de libération shan se garde bien de prendre parti dans le conflit qui se dessine. Ses dirigeants s'en cachent à peine : ils se félicitent de cet événement qui rétablira l'équilibre des forces dans la région. Mais, en même temps, ces intrigues empêchent le mouvement nationaliste de développer son action. *En contribuant à maintenir* les Etats shans dans une situation d'extrême dénuement, elles font en fait le jeu du parti communiste de Birmanie.

(1) Voir *Enquête sur une armée secrète*, par Catherine Lamour (Editions du Seuil).

Prochain article :

L'AVANCE COMMUNISTE

Timor

LA FIN SANS GLOIRE D'UNE COLONISATION

(Suite de la première page.)

Leur avion D.C.-3, posé en catastrophe sur la trop courte piste en herbe, est reparti après à peine une heure, sans qu'aucun contact ait pu être établi avec les représentants du parti nationaliste FRETILIN (Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental), qui, selon tous les témoignages que nous avons pu recueillir, contrôle la plus grande partie de la capitale.

Le gouverneur ne dispose que d'une voiture, trois petites vedettes et d'une petite radio de campagne d'une portée d'une trentaine de kilomètres à peine, avec laquelle il ne peut même pas entrer en contact avec le bourg de Baucau, siège du parti adverse, l'U.D.T. (Union démocratique de Timor). Il est donc pratiquement coupé du monde extérieur.

Un officier portugais a, d'ailleurs, reconnu : « *Je ne pense pas que nous resterons ici très longtemps.* »

Sur la voie du retour, le DC-3 a fait escale à Baucau pour embarquer une sorte de mercenaire australien en uniforme de para portugais. Il nous assure avoir servi de pilote et de radio à l'U.D.T. et transporté des caisses d'armes. (Le capitaine du *MacDili* nous confirme d'ailleurs avoir vu un certain nombre de fusils automatiques américains M-16 neufs.) Mais il dément être l'auteur du petit « bombardement » qui aurait eu lieu au début de la semaine ; il s'agissait d'un appareil lançant des grenades sur les partisans du FRETILIN.

Canberra est pour *le moins* embarrassé dans cette affaire. Le gouvernement de M. Whitlam semble vouloir, sans le dire explicitement, une solution rapide de la crise en faveur de l'Indonésie.

Dans ces conditions, il semble étrange que Djakarta hésite si longtemps à agir. Certes, des navires indonésiens croisent aux abords de l'île. Mais la rumeur selon laquelle l'un d'eux aurait acosté jeudi à Dili pour prendre à son bord le consul indonésien, puis se serait retiré après en avoir reçu l'ordre des autorités portugaises n'est pas confirmée. Il n'en reste pas moins que Djakarta ne tolérera pas longtemps que le FRETILIN prenne le dessus sur l'U.D.T.

Combien de temps cette guerre civile, qui divise familles et villages en un combat sans merci, parfois avec des armes modernes, parfois, dans les villages, avec arcs et flèches, va-t-elle se poursuivre ? La propagande faite par les partisans de l'U.D.T., en majorité parmi les réfugiés surtout depuis que Dili est contrôlé par le FRETILIN accuse ce dernier parti de massacres sanglants.

Si les morts se comptent par centaines, et peut-être par milliers, aucun des adversaires n'a le monopole de la cruauté.

Ainsi, le conflit qui déchire le Portugal se poursuit aux antipodes entre officiers, dans ce territoire misérable où, hormis quelques changements à la tête, les hommes sont restés les mêmes depuis l'époque de Salazar. Le gouverneur et ses amis ont soutenu l'U.D.T., et le chef de la police aurait fait ouvrir les portes de son quartier général à ce mouvement avant son coup d'Etat du 10 août. Dix jours plus tard, l'U.D.T. devait perdre le contrôle de Dili, après que les soldats locaux soient passés en masse, avec leurs armes, du côté du FRETILIN.

PATRICE DE BEER.

LA SITUATION

Confusion et précipitation

(Suite de la première page.)

« La plupart des jeunes que j'ai trouvés en face de moi — ils avaient en moyenne de dix-sept à vingt-trois ans, — je ne les connaissais pas », affirme M. Simeoni.

Avant de regagner son domicile, vers 23 heures, celui-ci prend soin de fermer le local de l'ARC pour éviter que des militants ne s'y rassemblent. Il apprendra, dit-il, le lendemain, par la radio, les tragiques événements de la nuit. *« Je ne voulais pas intervenir au-delà de ce que j'ai fait. Je suis, en effet, redevenu un simple citoyen ; il m'a été notifié de cesser toute activité militante. »*

Des rumeurs folles courent la ville, que les jeunes militants, désorientés, prennent pour argent comptant. « *Edmond Simeoni a été brutalisé par la police. Il va en prendre pour trente ans, au moins. Un député a même demandé sa tête.* » La colère monte. Pendant plusieurs heures, de façon sporadique, les manifestants harcèlent les forces de l'ordre, qui réagissent sans ménagement. Le premier coup de feu est tiré du haut d'un immeuble qui borde la place Saint-Nicolas, à 2 h. 7 du matin. La fusillade éclate à 2 h. 35. Vingt minutes plus tard, les C.R.S. reçoivent l'autorisation d'utiliser leurs armes. Le calme revient vers 4 heures du matin. Bilan : un mort et dix-huit blessés parmi les forces de l'ordre. Celles-ci ont-elles été surprises par la tournure des affrontements ? Ils n'avaient ni gilet pare-balles ni fusil à l'épaule.

La fraude électorale

La confusion est générale. « *Les C.R.S. semblaient avoir peur. Si les émeutiers l'avaient voulu, ils auraient pu sans difficulté prendre d'assaut la sous-préfecture* », raconte un témoin. « *Un corps de quinze ans est plus habile à manier un fusil qu'un C.R.S. de vingt-cinq ans,* dit un Bastiais. *Que voulez-vous, nous avons la passion des armes à feu. Ici, tout le monde a sa carabine. Il y a dans l'île vingt mille chasseurs déclarés, plus tous les autres...* »

Il est probable que des éléments incontrôlés à la détente facile — nul ne sait s'ils agissaient pour leur propre compte ou s'ils étaient à la solde d'une quelconque organisation — se sont glissés dans les rangs des jeunes militants de l'ARC, désormais livrés à eux-mêmes. « *La dissolution de notre mouvement crée un dangereux vide politique* », insiste M. Simeoni. « *Tout est à craindre maintenant, à moins que le gouvernement ne choisisse enfin les voies de l'apaisement.* »

Cela dit, la Corse d'avant Aléria et Bastia ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir. La majorité des élus politiques et des représentants des *organisations* socio-professionnelles en conviennent. Sauront-ils, cette fois, se faire entendre de Paris, toujours si lent à réagir ? La peur sera-t-elle le commencement de la sagesse ?

La plupart des Corses dénoncent la responsabilité des pouvoirs publics — peut-être pas immédiate, mais certainement indirecte — dans les drames d'Aléria et de Bastia. « *Le gouvernement a péché par sa nonchalance, son manque de clairvoyance et d'efficacité. Il a agi toujours très mal et toujours trop tard* », affirment des élus de la majorité.

Ceux-ci se plaignent d'être tenus à l'écart par Paris. Le préfet ne leur apparaît pas comme un interlocuteur valable. « *Ce n'est qu'un valet et un technocrate incapable de régler au fond des questions proprement politiques* », estiment-ils. Mais beaucoup d'insulaires seraient tentés d'excuser le pouvoir central : « *Ces élus, qui utilisent la fraude électorale pour s'imposer, ne représentent pas valablement la population* », notent de nombreux Corses.

L'idée de réformer le système électoral, notamment en supprimant le vote par correspondance, commence à faire son chemin. Dans un climat assaini, il serait alors possible de consulter les insulaires pour savoir au juste ce qu'ils veulent. Mais est-il bien nécessaire de provoquer de nouvelles élections ? Les pouvoirs publics savent pertinemment où le bât blesse.

Si l'on dresse l'inventaire des décisions positives que Paris a prises en faveur de la Corse, on s'aperçoit que beaucoup de mesures ont été annoncées dans la précipitation et la crainte, que peu se sont imposées au nom de la raison et de la justice. Témoin : la création, au lendemain des événements meurtriers d'Aléria, d'une société d'aménagement foncier et d'équipement rural (SAFER) chargée d'améliorer la répartition des terres. Selon les syndicats agricoles, le préfet de la Corse avait, récemment, indiqué que « *la création d'une SAFER ne servirait actuellement à rien et que cette mesure était techniquement impossible* ». La mort de deux gendarmes mobiles modifiait-elle fondamentalement le problème ? « *C'est la plus mauvaise méthode de gouvernement qui soit* », reconnaît M. Pascal Rossini, maire bonapartiste d'Ajaccio.

Les malversations de quelques viticulteurs de la côte orientale *sont connues de tous. Les* taux usuraires que pratiquent certaines banques à l'encontre des commerçants et des artisans de l'île ne font de mystère pour personne. Mais les pouvoirs publics s'ingénient à enterrer les dossiers et renâclent à en confier certains aux tribunaux. Le malaise corse se nourrit de ses injustices. Les jeunes, qui ne s'embarrassent pas de mots, sont les premiers à crier au scandale. Mais les autorités se refusent à écouter ces « écervelés ».

Le droit à la différence

Reste la revendication politique : la reconnaissance d'un certain droit à la différence par le biais de la régionalisation ; une assemblée élue au suffrage universel et un exécutif responsable devant elle. « *Ce n'est pas la mer à boire* », dit-on ici. Lors de l'examen de la charte du développement économique de l'île, en juillet dernier, les élus unanimes ont posé clairement ce préalable politique. Paris a fait la sourde oreille. A son avis, la Corse ne mérite pas en ce domaine un traitement de faveur : elle doit aligner ses institutions sur celles de l'Auvergne ou de la Franche-Comté. C'est tout.

Comment sortir du bourbier corse ? Les élus, qui ont longtemps refusé de voir les choses en face, soucieux qu'ils étaient de conserver leurs privilèges, commencent d'écarquiller les yeux et de reconnaître certaines évidences. Les autonomistes, qui redoutent de se laisser entraîner sur les voies sans issue de l'aventurisme, demandent l'arbitrage de personnalités « *irréprochables* », au nombre desquelles *M. Libert Bou, président de la* commission interministérielle d'aménagement de la Corse, et M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social.

Serein et solennel, M. Jacques Guérin, le sous-préfet de Bastia, déchu de ses fonctions, s'offre en holocauste : « *Si ma suspension permet de dénouer la crise, je m'en réjouirai.* »

JACQUES DE BARRIN.

ALÉRIA : pouvait-on éviter l'affrontement ?

De notre envoyé spécial

Bastia. — La fusillade de Bastia ne fait pas oublier aux Corses le drame d'Aléria. Avec le recul les questions se multiplient. Dans les heures qui ont suivi les événements sanglants de la semaine dernière, tout paraissait terriblement clair : un commando d'autonomistes retranché dans la cave vinicole d'un agriculteur « pied-noir » accusé par eux de malversations avait tué de sang-froid deux gendarmes mobiles. Les insulaires furent quasi unanimes à condamner sans nuances la violence de ces « égarés ».

Aujourd'hui, les choses sont moins claires, et ce ne sont pas les communiqués officiels qui ont contribué à les éclaircir. « *La population est un peu désorientée,* déclare ainsi M. Pascal Rossini, maire bonapartiste d'Ajaccio. *Elle se pose maintenant des questions.* » Voici quelques-unes de ces questions :

● Comment s'est engagée l'opération ?

La cave de M. Depeille est occupée le jeudi 21 août à 7 heures du matin par un commando de l'ARC. Pendant vingt-quatre heures, les autorités ne bougent pas, devinant encore mal la détermination des militants autonomistes, qui en profitent *pour organiser leur siège* et intéresser à leur action l'opinion publique.

« *Nous avions prévu d'occuper la cave pendant quatre jours, le temps de rameuter l'opinion. Nous envisagions de clore cette opération par une grande manifestation publique le dimanche, à laquelle se seraient associés tous les Corses et dont auraient rendu compte les mass media* », dit un responsable de l'ex-ARC. Il s'agissait de dénoncer le « *scandale des vins* » que la justice, saisie, examinait avec une singulière lenteur.

La photo d'Edmond Simeoni posant devant une table sur laquelle est exposée une panoplie de fusils — photo qui sort le vendredi 22 août à la une des grands quotidiens régionaux — ne laisse, selon M. Gabriel Gilly, ancien préfet de la Corse, aucun doute sur la résolution du commando, armé jusqu'aux dents. Décision est aussitôt prise d'encercler ce « fort Chabrol ». D'après M. Gilly, un peu plus de cinq cents gendarmes mobiles et C.R.S. participent à l'opération.

● A-t-on essayé d'éviter l'affrontement ?

« *Le jeudi, les élus sont simplement venus aux renseignements à la préfecture,* affirme l'ancien préfet. *Certains m'ont téléphoné, j'en ai reçu d'autres* ».

« *Ce fut une opération consciencieusement organisée et criminellement réalisée* », précise encore l'ancien préfet. Malgré toutes les tentatives faites pour trouver une solution honorable, Edmond Simeoni, le chef du commando, n'a su que répondre

Les responsables autonomistes et beaucoup d'observateurs corses contestent cette version des choses, à leurs yeux trop simpliste. Paris cherchait depuis quelques semaines à en découdre avec l'ARC. En lançant l'opération Aléria, les dirigeants de ce mouvement dissous auraient facilité la tâche du gouvernement, qui souhaitait l'épreuve de force.

« *Nous n'avons jamais incité le préfet à lancer l'assaut. Nous l'avons uniquement invité à trouver des formules d'apaisement* », remarque M. Rossini. *M. Nicolas Alfonsi, député* radical de gauche d'Ajaccio, en liaison avec le *maire* de Calvi, tente, à la dernière heure, d'offrir sa médiation. Mais en vain. Quelques minutes avant l'affrontement, *le président du comité départemental des* jeunes agriculteurs franchit le barrage des forces de l'ordre pour aller parlementer avec le sous-préfet de Bastia. Mais en cours de route on lui intime l'ordre de rebrousser chemin. L'assaut est donné. En se repliant, le syndicaliste sera blessé par balle au mollet.

● Pourquoi les insurgés ont-ils pris des otages ?

Lorsque le vendredi matin la cave vinicole est encerclée par les gendarmes, les militants de l'ARC comprennent que les autorités sont décidées à frapper fort et vite. « *Nous avons pris des otages pour retarder l'assaut. Il était entendu, avec les quatre Nord-Africains, que nous ne leur ferions aucun mal, et ils n'ont jamais eu peur* », explique M. Max Simeoni.

Lorsque, dans l'après-midi, il apparait que l'épreuve de force est inévitable, les insurgés relâcheront ces otages. Certains autonomistes reconnaissent pourtant qu'il s'agit d'une « *bavure* » faite dans l'affolement.

● Les insurgés possédaient-ils des armes de guerre ?

Les autorités sont formelles : « *Les insurgés étaient équipés d'armes de guerre.* » Les autonomistes le nient en partie : « *Nous n'avions, au départ que des carabines de chasse. Mais,* ajoutent-ils, *il se peut qu'à la faveur de sorties, devant la tournure que prenaient les événements, certains militants se soient équipés plus lourdement.* » Vaine querelle : de guerre ou de chasse, les armes sont aussi meurtrières.

● Comment les deux gendarmes mobiles ont-ils trouvé la mort ?

Les responsables autonomistes ne *dégagent* pas entièrement leur responsabilité dans la mort de l'un des deux gendarmes mobiles tués par balles devant la cave. La confusion *était telle au moment de la fusillade* qu'ils laissent à la justice le soin de se prononcer. En revanche, la mort du second gendarme leur paraît très suspecte. Celui-ci, à l'abri derrière un mur, était, à leur avis, hors de portée des tireurs de l'ARC. Il aurait pu, disent-ils, avoir été tué dans le dos par un tireur caché dans les vignes.

Pour M. Gilly, il est vraisemblable que le commando de l'ARC disposait aussi de sympathisants embusqués dans les vignes. M. Gilly est catégorique. Les militants étaient retranchés dans la cave. S'il y a eu des *coups de feu tirés d'ailleurs, ils* n'ont pu l'être que par des provocateurs.

● Dans quelles conditions a eu lieu la reddition du commando ?

Le commando hisse le drapeau blanc pour évacuer un blessé. *M. Edmond Simeoni négocie alors* sa reddition. Les autorités affirment avoir été « flouées » : pendant ces tractations, les insurgés auraient filé à l'anglaise avec leurs armes à travers les vignes.

La plupart des témoins affirment que tous les guérilleros de l'ARC sont sortis l'arme à la bretelle sans être nullement inquiétés par les forces de police qui ont levé leur barrage pour les laisser partir. Les dirigeants autonomistes indiquent : « *Les responsables du maintien de l'ordre sur place avaient accepté ce marché : Edmond Simeoni se constituait prisonnier si ses compagnons n'étaient pas inquiétés.* »

Pourquoi ce drame ? Les Corses ne peuvent manquer de faire des comparaisons. Rappelez-vous les *récentes prises d'otages. Le gouvernement français a dépensé des milliards pour sauver des vies humaines. Pourquoi a-t-il fait preuve d'autant de précipitation à Aléria ?* », s'interroge un élu de la majorité.
— J.-J. B.

L'INSTRU...

La Cour de sûreté de l'État est s... à tous les faits reprochés aux ...

ARRESTATION DU MEURTRIER PRÉSUMÉ DU BRIGADIER CASSARD

LES COMMENT...

Les policiers ou gendarmes tués depuis...

L'INSTRUCTION ET LES MESURES ADMINISTRATIVES

La Cour de sûreté de l'État est saisie de tous les faits reprochés aux émeutiers

Le parquet général de la Cour de sûreté de l'État a ouvert, jeudi après-midi 28 août, trois informations distinctes, qui ont toutes été confiées à M. Eugène Guillery, juge d'instruction de cette juridiction, au sujet des agissements des membres du commando d'Aléria et de leur chef, le docteur Edmond Simeoni, ainsi que des militants qui se sont livrés à d'autres violences graves sur le territoire de la Corse. Quant aux émeutes sanglantes qui ont eu lieu à Bastia dans la nuit de mercredi à jeudi, elles feront l'objet d'une quatrième information, qui sera ouverte au terme de l'enquête en cours menée sous le contrôle du parquet général de la Cour de sûreté de l'État.

La première information vise nommément le docteur Edmond Simeoni et les huit autres membres du commando ayant investi la cave viticole d'Aléria qui ont pu être interpellés en Corse avant d'être transférés dans la capitale. Dans le cadre de cette première procédure, M. Guillery a notifié au docteur Edmond Simeoni, qui a été écroué à la prison de Fresnes, toute une série d'inculpations, dont les deux premières (prise de commandement d'une bande armée, en vue de s'armer contre l'autorité de l'État et tentatives d'homicides volontaires sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions), le rendent deux fois passible de la peine de mort. Les autres sont : arrestations illégales, séquestrations de personnes et prises d'otages. Le docteur Edmond Simeoni, qui a choisi pour défenseurs le bâtonnier Raymond Filippi, du barreau d'Aix-en-Provence, et Mᵉ Lucien Felli, du barreau de Paris, aurait reconnu avoir tiré personnellement dans la direction des gendarmes.

L'unique inculpation de participation à une bande armée en vue de s'armer contre l'autorité de l'État, sanctionnée par la peine de détention criminelle à perpétuité, a été signifiée d'autre part aux huit membres du commando d'Aléria par M. Guillery, qui a dû se rendre à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu pour inculper l'un d'entre eux, M. Pierre Susini, agriculteur, âgé de trente ans, grièvement blessé au pied vendredi dernier à l'intérieur de la cave Depeille, lors de l'affrontement avec les forces de l'ordre. Celui-ci, qui a choisi pour défenseurs Mᵉˢ Santoni, du barreau de Bastia, et Lucien Felli, du barreau de Paris, restera incarcéré à l'Hôtel-Dieu tant que son état ne permettra pas de le transférer à la prison de Fresnes.

Quatre de ses camarades du commando : MM. Pierre Paolacci, berger, âgé de vingt-huit ans, domicilié à Saint-André-de-Cotone ; Ours Defendini, garde-champêtre, âgé de soixante-trois ans, domicilié à Isonacio ; Dominique Tiroloni, étudiant, âgé de dix-neuf ans, demeurant à Bastelica, et Paul Piccinini, artisan électricien, âgé de vingt-six ans, résidant à Cervione, ont été écroués à la prison de Fleury-Mérogis. Ils ont demandé l'assistance d'un avocat d'office.

Les trois autres : MM. Vincent Tabarani, professeur de cuisine, âgé de trente et un ans, domicilié à Bastia ; Louis Sarochi, commerçant à Bastia, âgé de trente et un ans, et Jean-François Quilichini, transporteur, âgé de vingt-cinq ans, demeurant à Biguglia, ont été dirigés sur la prison de Fresnes (le dernier a choisi pour avocats Mᵉ Terramorsi du barreau d'Ajaccio et Mᵉ Levy-Guimelchain du barreau de Paris).

La deuxième information ouverte contre X... pour participation à une bande armée en vue de s'armer contre l'autorité de l'État, homicides et tentatives d'homicides volontaires sur des agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions, infraction à la législation sur les armes et les munitions, arrestations illégales, séquestrations de personnes, prises d'otages et complicité, concerne les membres du commando d'Aléria qui ont pu, jusqu'à présent, se soustraire aux investigations de la police.

Ceux qui ont été identifiés — environ une douzaine — font l'objet d'ordres de recherche qui seront très rapidement transformés en mandats d'arrêt par M. Guillery.

Quant à la troisième information, ouverte également contre X..., elle a pour but de rechercher les auteurs de tous les faits criminels commis après la fusillade d'Aléria et la reddition du commando : notamment l'incendie de la cave Depeille, les graves désordres qui se sont produits à Bastia dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 août et les attentats au plastic commis dans la soirée du 25 août contre une banque et un magasin de Bastia. Les chefs d'inculpation retenus sont : attentats contre l'autorité de l'État, tentatives d'homicides volontaires par armes à feu et explosifs, incendies volontaires, tentatives de destruction d'immeubles par engins explosifs, destructions, dommages et pillages, infraction à la législation sur les armes et les munitions, vols et complicité.

● *A la Cour de sûreté de l'État*, M. Marcel Dowrling-Carter est délégué pour exercer temporairement les fonctions d'avocat général. Substitut général à Douai, M. Dowrling-Carter assistera M. Jean Jonquères, procureur général de la Cour de sûreté et ancien procureur général à la cour de Douai.

ARRESTATION DU MEURTRIER PRÉSUMÉ DU BRIGADIER CASSARD

Un jeune homme, âgé de vingt-trois ans, M. Serge Cacciari, agent commercial, a été arrêté, dans la matinée du 28 août. *Il est soupçonné* d'être l'auteur du meurtre du brigadier Cassard, tué dans la nuit du 27 au 28 août.

Il aurait été trouvé en possession d'un fusil à lunette et a, selon le sous-préfet de Bastia encore en fonction, reconnu avoir mortellement blessé un C.R.S. à Bastia.

M. Cacciari a été transféré, par avion spécial, à Paris, en fin d'après-midi le 28 août.

Les entretiens du ministre de l'intérieur avec des représentants des policiers

M. Michel Poniatowski et son directeur de cabinet, M. Michel Aurillac, ont longuement reçu, jeudi 28 août, en fin de matinée, M. Roger Cousin, secrétaire général du Syndicat national indépendant des C.R.S. (SNIP), qu'accompagnaient des dirigeants du Syndicat des gradés de la police nationale (C.G.C.).

A sa sortie de la place Beauvau, le secrétaire du SNIP précisait : *« J'ai demandé le retrait de Corse des compagnies républicaines de sécurité. J'ai indiqué, en effet, que les membres des C.R.S. n'étaient ni équipés ni entraînés pour ce genre de manifestation. La plupart sont très jeunes, pas aguerris et n'ont ni les moyens ni le matériel pour pouvoir tenir le choc dans un climat insurrectionnel. »*

« Les C.R.S. restent en Corse, c'est entendu, mais ils ne seront employés que pour des missions de leur ressort. » Le ministre aurait de plus affirmé qu'il avait donné des instructions pour que les armements des unités de C.R.S. à Bastia soient mieux adaptés, avec notamment la distribution de vingt fusils modernes par compagnie. Mais M. Cousin ajoutait : *« L'armée pourrait intervenir. (...) S'il y avait un nouveau fort Chabrol du type Aléria, ce sont les gendarmes mobiles, voire les parachutistes, qui interviendraient. »*

Peu après, le ministère de l'intérieur précisait qu'il n'était pas dans l'intention du gouvernement d'envoyer l'armée en Corse. Seuls des renforts de gendarmes et de gendarmes-parachutistes. De fait, on apprenait que les gendarmes-parachutistes de Mont-de-Marsan étaient mis en état d'alerte.

Pourtant, M. Cousin nous affirmait : *« J'ai été reçu une heure et demie par M. Aurillac et trois quarts d'heure par M. le ministre. Nous avons envisagé toutes les solutions du maintien de l'ordre — stade actuel — à la déclaration de l'article 16. Il tombe sous le sens que, devant un véritable mouvement insurrectionnel, l'armée interviendrait. »*

Quant au syndicat des gradés, il se serait plaint d'une carence de commandement et notamment du trop long délai avant que l'autorisation ne soit donnée de riposter au feu par le feu, mais aussi du « libéralisme excessif » dont les autorités ont fait preuve à l'égard du commando d'Aléria, et qui est en partie, selon eux, la cause des événements de la nuit du 27 au 28 août.

LA SITUATION DES FORCES DE L'ORDRE

Les forces de l'ordre se font très discrètes à Bastia, où nul dispositif d'ordre n'est apparent. Cependant, de nouveaux renforts de police ont été envoyés sur place, notamment trois compagnies de C.R.S., un détachement de gendarmes parachutistes de Mont-de-Marsan, et même une partie de la brigade antigang. On estime que l'ensemble des forces de l'ordre présentes serait de mille cinq cents à deux mille personnes.

En revanche, la 46ᵉ compagnie républicaine de sécurité a été ramenée à Sainte-Foy-lès-Lyon, où elle est normalement basée. C'est d'elle que faisait partie M. Serge Cassard, tué durant la nuit de mercredi à jeudi à Bastia. Son corps n'a encore pu être rapatrié, à cause, indique-t-on, de difficultés matérielles. La famille du brigadier Cassard, père d'une fillette de dix-huit mois, aurait d'autre part fait savoir qu'elle ne désirait pas d'obsèques officielles. Deux autres membres de cette C.R.S. sont restés en Corse. Gravement blessés par balles au foie et à la poitrine, ils sont considérés comme hors de danger par les médecins, mais ces derniers s'opposent encore à leur transfert.

LES GENDARMES PARACHUTISTES

Créé en 1971, l'escadron de gendarmes parachutistes de la gendarmerie nationale compte un effectif de cent quarante-cinq officiers et sous-officiers, tous volontaires brevetés parachutistes. Vingt pour cent d'entre eux ont obtenu leur brevet au sein même de la gendarmerie. Les 80 % restant l'ayant obtenu dans les unités parachutistes de l'armée de terre. Basé à Mont-de-Marsan (Landes), cet escadron de gendarmes parachutistes est intégré au corps des gendarmes mobiles.

Il est donc investi des mêmes missions que celles de la gendarmerie mobile, et son action englobe l'ensemble du territoire national (France, départements et territoires d'outre-mer). Outre le caractère de force publique que lui confère la nature de ses interventions, l'escadron de gendarmes parachutistes développe des actions de secours rapides sur des lieux difficilement accessibles, notamment en montagne (ravitaillement de villages isolés, assistance auprès des alpinistes en difficulté, catastrophe aérienne, etc.).

En nommant M. Riolacci préfet de la région Corse le gouvernement a choisi « un homme du terroir »

souligne M. Rossi

M. André Rossi, secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement, a rendu publique, jeudi 28 août, deux décisions prises sous forme de décrets par le conseil des ministres de la veille. La première porte sur *l'organisation du département de la Haute-Corse*, la seconde sur des nominations préfectorales. M. Jean Riolacci, préfet de la Seine-Saint-Denis, a été nommé préfet de la région Corse, préfet de la Corse, en remplacement de M. Gabriel Gilly, appelé à d'autres fonctions, et M. Marcel Julia, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, a été nommé préfet délégué pour l'organisation du département de la Haute-Corse.

Ces nominations ont été prises en fonction d'un autre décret, dont l'examen était inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du 27 août, qui précise notamment :

« Article premier. — Pour organiser le département de la Haute-Corse et pour administrer le territoire formant ce département, un préfet peut être délégué pour occuper ce poste territorial jus*qu'à l'entrée en vigueur de l'article premier de la loi du 15 mai 1975 susvisée.*

Art. 2. — Le préfet de la région *Corse, préfet de la Corse, donne au préfet désigné par application de l'article premier ci-dessus les délégations et subdélégations de signature et, dans les matières déterminées par arrêté conjoint du ministre d'État, ministre de l'intérieur, et du secrétaire d'État auprès du premier ministre (fonction publique), les délégations et subdélégations de pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa mission.*

Art. 3. — Le préfet délégué peut consentir des délégations et subdélégations de signature :

— Aux chefs des services départementaux des administrations civiles de l'État ou à leurs subordonnés en ce qui concerne les matières relevant en propre de leurs attributions ;

— Aux fonctionnaires du cadre national des préfectures en ce qui concerne les matières relevant des attributions du ministère de l'intérieur, en ce qui concerne les matières relevant des départements ministériels qui ne disposent pas de services au niveau du département ainsi que pour la transformation en états exécutoires des ordres de recettes visés à l'article 85 (2ᵉ) du décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 ;

— Au secrétaire général placé près du préfet délégué en toutes matières, et notamment en ce qui concerne les matières qui intéressent plusieurs chefs des services départementaux des administrations civiles de l'État. »

Selon M. Rossi, le conseil des ministres a souhaité ne rendre publiques ces décisions qu'au moment où le préfet de la région Corse *« serait en mesure de rejoindre son poste »*. M. Rossi a indiqué que M. Riolacci, *« un homme du terroir »*, avait toute la confiance du gouvernement, et qu'il s'était entretenu pendant une heure avec M. Poniatowski avant de prendre ses nouvelles fonctions.

Dans un premier temps, le ministre de l'intérieur avait annoncé que MM. Gilly et Guérin avaient été suspendus de leurs fonctions. M. Rossi — et les décrets de mutation le confirment — a corrigé en indiquant que ces deux hauts fonctionnaires seront appelés à d'autres fonctions.

M. JEAN RIOLACCI préfet de région

[Né le 13 juillet 1929 à Saigon, licencié en droit après avoir fait ses études au lycée de Bastia, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA, M. Jean Riolacci est sous-préfet de Clamecy (Nièvre) de décembre 1959 à novembre 1962, date à laquelle il est mis à la disposition de M. Haas Picard, préfet des Bouches-du-Rhône. Lorsque celui-ci est nommé préfet de la Seine, il est conseiller technique à son cabinet de novembre 1963 à août 1966.

Il est ensuite nommé sous-préfet d'Antony (février 1967), puis sous-directeur des affaires politiques à la direction générale des affaires politiques et de l'administration du territoire du ministère de l'intérieur (octobre 1969). M. Riolacci est nommé préfet du Tarn le 2 août 1972 et préfet de la Seine-Saint-Denis le 19 décembre 1974.]

M. MARCEL JULIA préfet délégué pour la Haute-Corse

[M. Marcel Julia est né le 29 mars 1930 à Mostaganem (Algérie). Ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques et licencié en droit, après avoir été secrétaire d'administration au gouvernement général de l'Algérie, il est nommé administrateur civil en 1958 et mis à la disposition du secrétaire général aux affaires algériennes.

Sous-préfet en 1959, il dirige le cabinet des préfets de l'Yonne puis de l'Isère. Auprès de ce dernier, il devient en 1962 chargé de mission pour les affaires économiques avant d'être mis, l'année suivante, à la disposition du préfet de la Seine, M. Haas-Picard. Il fait ensuite partie de différents cabinets ministériels : ceux de M. Nungesser (secrétaire d'État à l'économie et aux finances, puis à la jeunesse et aux sports) et Inchauspé (secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer).

En 1969, il intègre cette dernière administration en qualité de sous-directeur des affaires économiques (direction des TOM) et occupe jusqu'en 1974 différents postes d'administrateur dans des organismes d'outre-mer, dont la Société néo-calédonienne d'énergie. Il avait été nommé sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) le 21 mars 1974.]

LES COMMENTAIRES DES SYNDICATS DE POLICIERS

● LA FEDERATION C.G.T. DES SYNDICATS DE LA POLICE NATIONALE *« condamne les actes de violence de certains manifestants, mais estime que l'escalade des mesures répressives mises en place sont de nature à provoquer de nouveaux drames.*

» Elle déclare que la solution du problème de la Corse passe par la satisfaction des revendications économiques et sociales de la population... »

● LA FEDERATION C.F.T.C. DES SERVICES DE POLICE *« dénonce une fois de plus le trop grand libéralisme de la justice et réclame des peines plus sévères à l'égard des fauteurs de troubles pour que cesse de s'accroître la liste trop longue des collègues tués dans l'exercice de leur fonction. Elle suggère que les forces de police non équipées pour ce genre d'opérations soient relevées par la troupe. »*

● LA FEDERATION AUTONOME DES SYNDICATS DE POLICE *« ne saurait limiter les exigences de la majorité des policiers en tenue qu'elle représente à la condamnation rigoureuse des auteurs d'actes qu'aucune revendication à caractère économique, social ou politique ne saurait justifier.*

» En effet, le déchaînement de la violence et de la criminalité est parvenu au seuil des méthodes de la guerre civile. Les graves désordres survenus en Corse, les hésitations, les contradictions et les erreurs des autorités responsables, notamment à Alégia, ne sauraient justifier après coup l'emploi de moyens répressifs exceptionnels alors que les mesures préventives de concertation n'ont pas été préalablement poursuivies. Au moment où la France traverse des difficultés économiques et sociales préoccupantes, toutes ces provocations criminelles concourent à mettre en péril les libertés.

» La F.A.S.P. n'admettra jamais que les policiers servent de boucs émissaires et soient les victimes expiatoires du désordre criminel.

● LA FEDERATION C.F.D.T. DE LA POLICE NATIONALE *« note avec inquiétude que, depuis le 1ᵉʳ janvier 1975, sous le ministère de M. Poniatowski, dix-sept policiers ont été tués en service (1). M. le ministre d'État détient là un triste record, et notre fédération ne croit pas à la fatalité.*

» La police ni l'armée, et encore moins la brigade antigang, ne viendront à bout du climat de violence existant maintenant. [...] *A la lumière des faits qui se passent en Corse, les gardiens de la paix, C.R.S. de la C.F.D.T. sont inquiets de l'utilisation qui sera faite de la police lors de la rentrée sociale et des servitudes qui leur seront encore imposées.* [...] »

(1) N.D.L.R. — Au début du mois de juillet, le « Journal de la police nationale », édité par le ministère de l'intérieur, précisait que treize policiers étaient morts, depuis le 1ᵉʳ janvier 1975, en service commandé. La C.F.D.T. a rajouté à ce nombre Jacques Pottier, le jeune inspecteur tué « par méprise », le 23 juillet, par des membres de la brigade antigang, et les trois morts de Corse.

Les policiers ou gendarmes tués depuis un an

La mort d'un C.R.S. durant la nuit du 27 au 28 août porte à onze le nombre des représentants des forces de l'ordre tués depuis un an. Il s'agit de M. Serge Cassard, *né le* 18 juin 1945.

● *3 septembre 1974 :* M. Charles Palmisano, trente-trois ans, gardien de la paix, est tué par trois malfaiteurs qui tentent une agression armée contre un établissement bancaire, 88, boulevard Barbès, à Paris (18ᵉ). Un peu plus tard, à 200 mètres de là, rue Lambert, un jeune gardien de la paix tire, par *méprise*, *sur un* inspecteur de la voie publique, M. Tomasini, qui est sérieusement blessé.

● *30 septembre 1974 :* MM. Jean Benoist, inspecteur divisionnaire, et Pierre Guichet, brigadier, sont tués à Rochefort (Charente-Maritime) par l'explosion d'une charge de dynamite, alors qu'ils tentaient de maîtriser un désespéré.

● *28 février 1975 :* M. Jacques Chaix, inspecteur divisionnaire, est blessé au cours d'une fusillade qui se produit au bar « le Thélème », boulevard Saint-Germain, à Paris.

● *Dans la nuit du 26 au 27 avril 1975*, le corps d'un gardien de la paix parisien, M. Albert Bouillat, vingt-cinq ans, est découvert dans une rue d'Épinay-sur-Orge (Essonne). M. Bouillat a été tué d'une balle dans la tête.

● *16 mai 1975 :* un malfaiteur, Albert Thomasson, tue M. Gilbert Peyre, cinquante et un ans, sous-brigadier, et blesse M. Jacques Boitaud, inspecteur. La fusillade a lieu dans la propre voiture des policiers, *sur* la route de Bègles à Bordeaux.

● *Dans la nuit du 24 au 25 mai 1975*, MM. Bernard Jumel, vingt-six ans, brigadier, et Conrad Fehrine, vingt-six ans, gardien de la paix, sont blessés par deux cambrioleurs à Roubaix (Nord).

● *27 juin 1975 :* dans un immeuble situé 9, rue Toullier, à Paris-5ᵉ, MM. Raymond Dous, *inspecteur* divisionnaire, et Jean Donatini, inspecteur, appartenant à la Direction de la surveillance du territoire (D.S.T.), sont tués par un nommé « Carlos ». M. Jean Herranz, commissaire principal, *est gravement* blessé.

● *23 juillet 1975 :* par suite d'une « méprise », trois policiers de la brigade de recherches et d'interventions abattent de sept balles de revolver, rue Valmy, à Charenton *(Val-de-Marne)*, un inspecteur de la quatrième brigade territoriale, M. Jacques Pottier, vingt-cinq ans.

● *23 août 1975 :* deux gendarmes mobiles, MM. Jean-Yves Giraud, vingt-ans, et Michel Hugel, trente-six ans, maréchal des logis-chef, sont tués à Aléria (Corse) par des militants de l'ARC (Action pour la renaissance de la Corse).

M. André Bégué nommé coordinateur pour la police

Par arrêté de M. Michel Poniatowski, ministre d'État, ministre de l'intérieur, M. André Bégué, directeur départemental des polices urbaines de la Seine-Saint-Denis, est chargé d'une mission de coordination des services de police auprès de M. Riolacci, nouveau préfet de la région Corse. Cet arrêté, pris mercredi 27 août, précise que M. Bégué a autorité sur les chefs des services de police de l'île. Ces fonctions paraissent correspondre, sous un titre différent, à celles des préfets délégués pour la police auprès des préfets du Nord, du Rhône et des Bouches-du-Rhône, dont les postes ont été créés en septembre 1972. Les premiers titulaires ont été MM. Henry-Jean Manière, Jean Périer et René Heckenroth, respectivement remplacés en 1974 par MM. Eugène Camata, Paul Noirot-Cosson et Claude Bussière.

D'autre part, on dément à l'état-major de la gendarmerie que le colonel Bouvet, commandant du groupe de gendarmerie de la Corse, ait été relevé de ses fonctions. Il doit cependant, comme prévu depuis le 1ᵉʳ juillet, quitter la Corse à la date du 1ᵉʳ septembre. Il est remplacé par le lieutenant-colonel Rochaud.

[Né le 9 avril 1923, M. André Bégué, licencié en droit et en lettres, et titulaire de plusieurs diplômes supérieurs de police et de criminologie, est entré dans la police en 1949. Jusqu'en 1971, il a effectué l'essentiel de sa carrière à la préfecture de police de Paris. Nommé, en septembre 1971, directeur départemental des polices urbaines de la Seine-Saint-Denis, il est le promoteur d'une « école anti-hold-up » à l'usage de divers services publics et le pionnier d'une police de protection des mineurs : il a créé vingt équipes mixtes (fonctionnaires en civil *et* en tenue) installés en permanence dans l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis (« le Monde » du 9 avril.)]

LES INSTRUCTIONS DE M. PONIATOWSKI AU MOMENT DE LA PRISE D'OTAGES D'ALERIA

Après l'article que nous avons consacré, dans *le Monde* du 29 août, aux aspects juridiques de la dissolution de l'ARC, sous le titre « 1901 ou 1936 ? », M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, répondant au commentaire faisant état de gestes *« conciliants »* ou *« accommodants »*, a tenu à nous faire savoir que les instructions données lors de la prise d'otages d'Aléria étaient *« très fermes »*. Il rappelle à ce propos que la mission des forces de l'ordre était d'obtenir : *« La restitution des armes, la prise d'identité des participants en vue de leur inculpation ; enfin, l'arrestation des auteurs du tir aux armes de guerre. »*

[Dans le communiqué diffusé le 24 août après les événements d'Aléria, durant lesquels deux gendarmes furent tués, le ministre de l'intérieur rendait publiques les instructions qu'il avait données aux forces de l'ordre. Il reconnaissait également que certaines de ses instructions, celles que nous citons, n'avaient pas été exécutées. De deux choses l'une : ou bien les instructions manquaient de clarté, ou bien le ministre n'a pas été obéi. — Ph. B.]

En réponse à une question écrite

M. Poniatowski déplore les insuffisances en personnel et en matériel de la police

En réponse à une question écrite du 2 août — donc antérieure à Aléria — de M. Louis Baillot, député de Paris (P.C.), sur la sécurité des Français, M. Michel Poniatowski répond, ce 28 août :

« L'adaptation des méthodes d'actions de la police a été développée. La diversification des formes d'actions policières est étroitement dépendante des moyens supplémentaires en personnel et en matériel qui peuvent être mis à la disposition des services. Les insuffisances demeurent, tant en ce qui concerne les effectifs, les dotations en matériels de transport et de transmissions : il est donc indispensable de poursuivre l'amélioration en cours afin de parvenir à une police plus efficace et plus moderne. »

« Notre pays, ajoute le ministre, *ne peut devenir le champ clos où des services étrangers, des clans partisans, régleraient leurs comptes au détriment de la sûreté de l'État et de la sécurité des citoyens. Rien, en effet, ne saurait faire oublier le caractère odieux de l'assassinat de policiers français défendant notre État démocratique contre des agressions extérieures. »*

« La mission du gouvernement et des services de police, affirme encore M. Michel Poniatowski, *est de garantir les libertés publiques et, en premier lieu, la sécurité des personnes, conditions indispensables de la paix publique et du développement économique. »*

[Les compagnies républicaines de sécurité, au nombre de soixante, sont réparties sur l'ensemble du territoire. Elles comprennent près de 15 000 hommes. Malgré quelques tâches annexes (maîtres nageurs, sections de montagne, sections motocyclistes), elles sont vouées au maintien de l'ordre ainsi que le précisent les textes de 1944, 1947, et 1948, qui les créent et les organisent. Intégrées depuis 1954 à la sûreté nationale, les membres des compagnies ne sont pourtant pas dotés de tous les pouvoirs de police. Les cadres C.R.S. ne peuvent ainsi être qualifiés officiers de police judiciaire et ne peuvent donc opérer d'enquêtes au service de la justice.]

LES MESURES ADMINISTRATIVES

Divergences sur le régionalisme

(Suite de la première page.)

Le porte-parole du gouvernement a expliqué que si les nominations n'ont pas été révélées au terme du conseil des ministres du 27 août, c'était pour permettre aux intéressés de rejoindre leurs postes et pour ne pas créer en Corse une vacance de l'autorité. Si le choix de MM. Riolacci et Julia avait été fait plus tôt, ces précautions eussent été inutiles. En réalité, le gouvernement repoussant la solution d'un médiateur — on avait cité le nom de M. Libert Bou, — a décidé brusquement de trouver un préfet adéquat, un homme du terroir, et d'accélérer la mise en place du nouveau département de la Haute-Corse. Le conseil des ministres du 27 août a d'ailleurs eu à examiner le décret relatif à cette réorganisation : plusieurs ministres s'en souviennent, qui n'ont pas gardé en mémoire les échos d'une discussion sur les nominations préfectorales. On s'étonne, au demeurant, que ce pouvoir, si désireux de se rapprocher des citoyens, d'aller voir, par surprise, ce qui se passe sur le terrain — M. Poniatowski l'a prouvé plusieurs fois, — n'ait pas eu le souci de se manifester physiquement sur place.

Le conseil des ministres a au moins rouvert, à propos de la Corse, le dossier de la régionalisation. Dans le débat auquel a donné lieu la dissolution de l'ARC, M. Chirac s'est montré très jacobin et contre tout régionalisme. Ceux qui, tel M. Lecanuet, ont paru acquis à une régionalisation plus poussée, faisant la part aux particularismes, ont toutefois reconnu que le problème ne pouvait être traité à chaud. Le gouvernement craint qu'un trop grand souci de conciliation envers les autonomistes corses n'apparaisse comme un aveu de faiblesse et n'encourage d'autres actions violentes ailleurs.

Les divergences dans l'approche de la question régionaliste ne se situent pas seulement entre MM. Sanguinetti et Jean-Jacques Servan-Schreiber. L'opposition n'y échappe pas non plus. Si le P.S. et le P.C. (par la voix de M. Marchais) sont d'accord pour demander l'effacement ou le départ de M. Poniatowski du ministère de l'intérieur, leurs analyses du phénomène autonomiste diffèrent sensiblement. Pour les communistes, c'est une revendication issue principalement des classes moyennes, liée au sous-développement économique, mais qui ne saurait se substituer à la lutte des classes. La solution est purement économique et non politique.

Le programme du P.C.F. prévoit bien une « démocratisation » assez poussée des instances responsables, mais celui du P.S. va jusqu'à envisager un statut spécial pour la Corse. La sensibilité socialiste, sous l'influence des adhérents les plus récents, est plus réceptive au « *droit à la différence* », notamment culturelle. Le P.S.U. est allé plus loin encore en se penchant sur le sort des « *minorités nationales* ». Quant aux gauchistes, ils intègrent volontiers les revendications autonomistes à leurs « *luttes révolutionnaires* ».

La question régionale, si souvent étudiée, ressurgit spontanément, mais dans les pires conditions, aujourd'hui en Corse, demain ailleurs, comme tous les problèmes politiques qui ne sont pas trai‹tés› au fond. Voilà pourtant un domaine où peut s'exercer le changement.

ANDRÉ LAURENS.

Le pouvoir régional

Selon M. Jean-Jacques Servan-Schreiber

« La bataille de cette génération est celle de l'équipement du pays, de la responsabilité des citoyens, de la confiance en l'homme en sa capacité d'autodétermination. Tout est lié.

» L'Etat lutte contre. Il recule en apparence et continue, en réalité, de pousser les ramifications de son entreprise coloniale à travers toutes les instances, toutes les régions du pays.

» Que faire? Que faire maintenant ? (...)

» La région s'impose, parce qu'elle aura les moyens d'être plus puissante, de prendre et d'assumer des responsabilités, des compétences et des ressources financières.

» Les Français doivent pouvoir se gouverner, se gérer eux-mêmes. Ils constituent la France, désormais civile, qui n'est rien d'autre qu'eux.

» La région est la seule garantie du pouvoir local. C'est pourquoi l'Etat s'effraie. Il veut conserver son monopole.

» Les Français, désormais, le savent, ils le ressentent : la naissance d'une vie démocratique — c'est-à-dire non étatique — passe par un pouvoir régional. (...)

» Les régions doivent être administrées par une assemblée régionale composée d'élus.

» L'assemblée régionale devra, bientôt, pouvoir désigner elle-même son exécutif : un directoire de quelques membres (six à neuf) avec, à sa tête, un président de région.

» Le préfet de région actuel deviendra alors un commissaire du gouvernement représentant l'Etat dans la région et chargé de diriger, dans la région, les services de l'Etat. A ce titre, il pourra participer au contrôle financier de l'Etat sur les finances régionales. Le préfets perdront tout ce qui fait d'eux les agents d'un militarisme désuet.

» La région disposera, naturellement, de ressources propres pour l'exercice de ses compétences au sein d'une nouvelle distribution des responsabilités locales, que nous allons esquisser. »

(Le Pouvoir régional, novembre 1971.)

Selon le programme commun de la gauche

« La région cessera d'être un écran administratif supplémentaire pour devenir une nouvelle collectivité territoriale démocratique de plein exercice, avec des responsabilités importantes, notamment pour l'élaboration et l'exécution des plans régionaux et pour la coordination des actions entreprises par les départements et les communes.

» Elle disposera d'une assemblée élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel.

» Le président et le bureau élus par l'assemblée régionale en seront l'exécutif. Un commissaire du gouvernement remplacera l'actuel préfet de région dans ses fonctions de représentant de l'Etat. Un conseil économique et social consultatif siégera auprès de l'assemblée régionale. (...)

« Le domaine des compétences de la région ne portera atteinte ni à l'unité nationale ni à l'autonomie, par ailleurs renforcée des départements et des communes. Il s'étendra essentiellement à la planification et à l'aménagement du territoire, les plans régionaux prenant place dans l'élaboration du plan national. Les élus de la région disposeront ainsi des moyens d'orienter et d'encadrer le développement économique et social de la région et d'agir de façon efficace sur la politique des entreprises privées, notamment en matière d'emploi. Outre ce rôle économique fondamental, les régions auront également une activité importante dans le domaines culturel. Elles promettront ainsi l'épanouissement des cultures locales. »

(27 juin 1972.)

Ce chapitre du programme commun est une synthèse des propositions contenues dans le programme du P.C. et celui du P.S. Mais ce dernier comportait les deux paragraphes suivants :

« Des dispositions devront être prévues, afin de préserver, au sein de nouvelles unités régionales, les exigences particulières de certaines provinces, notamment du point de vue culturel ou linguistique (exemple de la Corse, exceptionnelle par son insularité et les conséquences qui en découlent, qui bénéficiera d'un statut spécial).

» Il faudra aussi tenir compte des besoins propres des zones frontières dans lesquelles s'exerce l'influence des régions les plus proches des pays voisins, compte tenu des évolutions prévisibles dans le mouvement des échanges au sein de la Communauté économique européenne. »

Le P.S.U., dans son « Manifeste » de 1972, est le seul à avoir consacré des développements aux problèmes des « *minorités nationales* ».

DU MONODÉPARTEMENTALISME AU « DROIT COMMUN » DES RÉGIONS

L'application à la Corse de la loi du 5 juillet 1972, portant création et organisation des régions, présente une particularité, et posé aux auteurs du texte, comme à ceux des décrets d'application de septembre 1973, un petit problème technique né du caractère monodépartemental (à l'époque) de cette région. La question devait d'ailleurs être reposée, et résolue de la même façon, lorsque le bénéfice de la régionalisation fut étendu aux quatre départements d'outre-mer, érigés eux aussi en régions monodépartementales.

En effet, les dispositions générales de la loi prévoyaient que le conseil régional devait comprendre à la fois tous les parlementaires de la région, des représentants des différents conseils généraux et des principaux conseils municipaux. Pour la région corse, il fut décidé que l'ensemble du conseil général siégerait au conseil régional, mais sans que l'assemblée départementale disparaisse. Du coup, cette région (avec celles d'outre-mer) était la seule dont le nombre des conseillers régionaux variait, selon que ses parlementaires étaient, ou non, conseillers généraux : ils ne pouvaient alors être comptés deux fois...

La création de deux départements en Corse fait rentrer l'île dans le droit régional commun : trois autres régions ne comptent que deux départements (Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Alsace). A moins que le gouvernement, qui avait toujours présenté la loi du 5 juillet 1972 comme un cadre évolutif, n'en profite au contraire pour instaurer en Corse un système de régionalisation plus poussée, comme le demandent de très nombreux élus, favorables notamment à la désignation des membres du conseil régional au suffrage universel direct. — B. B.

La vente des armes de chasse à canon rayé et de leurs munitions est provisoirement interdite

M. Michel Poniatowski a pris jeudi un arrêté qui interdit provisoirement la vente sur tout le territoire national de certaines armes et munitions appartenant à la cinquième catégorie (*le Monde* du 29 août). Sont visées les armes à canon rayé, de la 22 LR (long rifle, calibre 5,5 millimètres) aux carabines de chasse de calibres supérieure. Le communiqué publié par le ministère de l'intérieur précise que les fabricants et armuriers sont, en outre, invités à déclarer à l'autorité de police ou de gendarmerie de leur résidence les stocks qu'ils détiennent.

« *Si cette mesure restrictive devait être maintenue*, conclut M. Poniatowski, *elle amènerait à soumettre à autorisation préalable l'acquisition de ces armes, comme c'est le cas pour les revolvers et pistolets* » (armes classées dans la quatrième catégorie).

On indique au ministère de l'intérieur que ces mesures ne concernent pas les armes de chasse à canons lisses.

Les mesures en Corse

Avant que son remplacement ne soit rendu public, M. Gabriel Gilly, alors préfet de la Corse, a indiqué jeudi, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait pris un arrêté interdisant le port et le transport d'armes de chasse entre 20 heures et 5 heures du matin à Ajaccio, Bastelica, Bastia, Bonifacio, Borgo, Brando, Calvi, Corte, Furiani, Ghisonaccia, Ile-Rousse, Porto-Vecchio, Propriano, Sartene et Ville-di-Pietrabugno.

Il a précisé, que cet arrêté ne compromettait en rien l'ouverture de la chasse qui reste fixée pour dimanche prochain.

M. Gabriel Gilly a, d'autre part, affirmé que « *trois armes, une carabine Winschester, un fusil à lunette et une carabine 22 long rifle avait été découvertes au domicile de Serge Cacciari, sur qui pèsent de lourdes présomptions en ce qui concerne le meurtre d'un C.R.S. à Bastia, le 28 août. Le jeune homme*, a encore dit M. Gilly, *a reconnu s'être servi d'un fusil à lunette à Bastia, mais pour tirer en l'air. Un premier examen*, a ajouté M. Gilly *a permis d'établir que les trois armes avaient servi récemment* ».

M. Gilly a encore indiqué que des fusils de chasse avaient été découverts au cours de contrôles routiers dans de nombreux véhicules, mais que leurs propriétaires avaient été laissés en liberté par le parquet.

[La 22 long rifle, dénomination américaine pour désigner une carabine de calibre 5,5 millimètres à percussion annulaire est une arme très précise jusqu'à 50 mètres, mais dont le projectile très léger est sensible au vent (bien qu'il porte dans sa version longue jusqu'à 1 500 mètres). Elle était jusqu'ici vendue librement et à des prix avantageux. Munie facilement d'une lunette, cette arme, utilisée essentiellement dans les concours de tir à la cible et à la chasse des nuisibles à la campagne, est très maniable et légère.

Les Etats-Unis, la France et l'Allemagne en sont les principaux fabricants.]

M. Poniatowski : il n'y aura pas de « médiateur politique »

« Il n'y a pas, il n'y aura pas d'intermédiaire, ni de médiateur, ni de « M. bons offices ». Le nouveau préfet de la Corse a l'entière confiance du gouvernement », a déclaré le 28 août au soir M. Poniatowski. Le ministre de l'intérieur répondait ainsi aux suggestions de certains autonomistes, notamment de M. Max Simeoni, un des dirigeants de l'ARC, qui proposait que soit désigné un « médiateur politique ». D'un autre côté, M. Nicolas Alphonsi, député radical de gauche de la Corse, avait déclaré jeudi, dans le même esprit, qu'il « se tenait à la disposition du gouvernement et des autonomistes pour le cas où ils l'estimeraient nécessaire ».

M. Max Simeoni avait proposé deux noms de médiateurs « acceptables » : celui de M. Emile Arrighi de Casanova, président du comité économique et social de la Corse, et celui de M. Libert Bou, président de la mission interministérielle de la Corse. Ce dernier, ingénieur agronome, responsable du déménagement des Halles de Paris du centre de la ville à Rungis, a été nommé au début de l'année président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse. Engageant la consultation la plus complète avec les représentants de tous les milieux et de toutes les tendances (y compris autonomistes) de l'île, il réussit à définir une charte d'aménagement qui, — fait notable, — a été adoptée à l'unanimité par le conseil régional de la Corse et que le gouvernement a avalisée le 11 juillet dernier. M. Libert Bou, actuellement à Paris (il est responsable du marché de Rungis), répond ci-dessous à nos questions. Il précise qu'il ne compte pas se rendre en Corse avant une quinzaine de jours.

« Même en restant sur le plan économique on peut détendre l'atmosphère »

nous déclare M. Libert Bou

« M. Max Siméoni, secrétaire général de l'ARC, maintenant dissoute, a proposé jeudi, à Bastia, que vous soyez, après les événements qui ont ensanglanté la Corse à deux reprises, chargé d'une « mission de médiation politique ». Quelles réflexions cette proposition vous inspire-t-elle ?

— Elle a de quoi, tout à la fois, me surprendre, et pourtant aussi confirmer ce que je pensais. Elle me surprend dans la mesure où il a toujours été bien entendu que la mission dont j'avais été chargé en Corse était, et devait être, strictement économique. Elle confirme cependant que les autonomistes, et tout particulièrement ceux de l'ex-ARC, ont apprécié d'avoir été pris au sérieux tout au long de l'accomplissement de cette mission. J'avais d'ailleurs reçu l'autorisation de les consulter, à l'époque. Tel est, je pense, le sens des propos de M. Siméoni : cherchant une issue politique à la crise, il se tourne vers quelqu'un avec qui, des mois durant, le dialogue a été réel, et, malgré ces tragiques événements, fécond.

» Cela dit, il y a d'autres pouvoirs beaucoup plus autorisés que les miens pour entreprendre cette médiation politique, si on l'estime nécessaire. Je le répète : en l'absence de nouvelles directives, ma mission à moi est d'ordre strictement économique.

— *Apporter au problème corse une réponse qui ne soit que d'ordre économique, même si elle se traduit par des nouvelles possibilités de développement, est-ce suffisant ?*

— Ce n'est pas à moi de déterminer ce qui globalement doit être fait en Corse ou pas. Mais je veux tout de même souligner deux choses.

» La première est que la charte que nous avons élaborée, et qui a été adoptée à la fois par l'unanimité des élus et par le gouvernement, après une concertation « à la base » qui était absolument sans précédent, et à laquelle les autonomistes ont pris la part qui leur revient, cette charte d'ordre économique était aussi, d'une certaine façon, un acte de foi politique. En raison de la procédure nouvelle qui avait été adoptée, du dialogue permanent qu'elle a suscité, elle était beaucoup plus qu'un texte. Plus que jamais, la solution du problème corse passe par son application.

» Le second point important est que les élus qui ont voté cette charte ont justement proposé un complément plus politique qui est une forme d'extension de la régionalisation

Pourquoi toujours tout faire depuis Paris ?

— *Mais la loi du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions, longtemps présentée comme un cadre évolutif, semble finalement ne devoir bénéficier d'aucun aménagement...*

— Etant donné le souhait exprimé par les élus corses, et le particularisme de l'île, il me semble personnellement qu'on ne s'évaderait pas de la République, ni géographiquement ni institutionnellement, en déléguant à ses assemblées régionales certains crédits et certains pouvoirs. Cela suppose de s'appuyer sur les élus du suffrage universel. Pourquoi toujours tout faire depuis Paris ? La revendication régionale me semble modérée et raisonnable.

— *Votre mission interministérielle, puis la charte de développement de la Corse, ne sont-elles pas venues trop tard ?*

— Depuis longtemps, c'est vrai, les Corses ont pour la plupart le sentiment d'être mal compris et ignorés du reste de la France. Il faut dire que ce sentiment est parfois fondé. Il s'est développé au sujet de l'île une sorte de folklore déplaisant et injuste, qui tendait à faire prendre un peu à la légère tout ce qui concernait la Corse. Ses habitants en étaient amers et blessés.

» De ce point de vue, je peux dire que cette mission est venue bien tard, mais non *trop* tard. Bien tard, parce que je ne peux pas m'empêcher de penser que, si la charte de développement, au lieu de venir tout juste de voir le jour, était déjà en application, le cours des événements aurait sans doute pu être bien différent.

» Mais il n'est pas trop tard, parce que les Corses eux-mêmes, qui peuvent ne pas connaître encore son contenu, seront étonnés de l'ampleur et de l'importance du contrat de développement qui leur est proposé. Ce n'est pas une promesse, ou un catalogue de promesses de plus, c'est une étape décisive dans l'histoire économique de l'île.

» En outre, un certain nombre de choses que les autonomistes réclament figurent dans cette charte : le refus d'un certain tourisme de masse qui dégrade les sites sans assurer le contact entre la population corse et ses visiteurs ; le rééquilibre de l'agriculture en faveur de l'intérieur, et non plus de la plaine orientale, avec une certaine forme de redistribution des terres ; l'université à Corte ; l'enseignement de la langue corse dans les écoles... Si l'on était d'accord avec eux sur certains points, pourquoi ne pas en prendre acte ?

» Quand j'ai pris mes fonctions, les autonomistes m'ont regardé comme une sorte de délégué colonialiste. Ils ont vite compris, tout au contraire, la vraie nature de cette mission interministérielle, et ils ont accepté le dialogue. D'importantes dispositions de la charte leur sont dues. Il faut d'abord et surtout appliquer cette charte, et répondre aux espoirs qu'elle a suscités partout en Corse.

— *La revendication autonomiste vous paraît-elle inquiétante pour l'avenir ?*

— D'abord, il faut se garder de confondre l'autonomisme, si excessifs et navrants qu'aient pu être la parole et les actes de certains de ses supporters, avec la revendication de je ne sais quelle indépendance. D'une certaine façon, je dirai qu'il n'y a pas plus français que les Corses.

» Ensuite, il faut se souvenir que le drame d'Aléria ne repose pas, à proprement parler, sur une manifestation d'autonomisme, mais sur une situation économique et le sentiment de révolte qu'à tort ou à raison elle a fait naître parmi certains Corses.

» Enfin, il me semble établi que l'ex-ARC a été, pour une large part, débordée. Il restera à déterminer pourquoi et comment une organisation que j'ai connue acquise au dialogue et à la concertation en est arrivée là.

» Mais je suis convaincu, pour avoir pu déjà le vérifier, que même en restant sur le plan économique, sur le terrain du développement, on peut détendre l'atmosphère. La preuve, c'est que c'est justement au président d'une mission *économique* que les autonomistes veulent parler aujourd'hui. C'est d'abord du développement concerté, du progrès dans le dialogue, que les Corses trouveront enfin les moyens de vivre leur « corsitude ». »

Propos recueillis par
BERNARD BRIGOULEIX.

En réponse à M. Zuccarelli

Quatre parlementaires corses hostiles à un référendum

M. François Giacobbi, Jean Filippi, sénateurs, M. Nicolas Alfonsi, député (radicaux de gauche) ainsi que M. Jean-Paul de Rocca Serra, député (U.D.R.) ont répondu jeudi soir à un certain nombre de questions sur France-Inter.

Tous se sont félicités de la nomination de M. Riolacci, « *prélude à un essai d'apaisement* » a dit M. Giacobbi. « *Le véritable problème n'est pas là, mais le nouveau préfet apportera un doigté, une psychologie, un sens de la situation qui ont manqué jusqu'ici aux responsables de l'ordre* » a souligné M. Alfonsi.

Les quatre parlementaires se sont montrés hostiles à l'idée d'un référendum sur l'autonomie tel que l'a proposé M. Zuccarelli, député et maire de Bastia, radical de gauche, (*le Monde* du 29 août). « *L'autonomie*, a dit M. Giaccobi, *est l'antichambre de l'indépendance et l'indépendance est l'antichambre de la servitude.* »

Interrogé sur les causes des incidents, M. Filippi a observé qu'ils s'inscrivaient dans un arrière-plan explosif qui a conduit à la violence de l'ARC. M. de Rocca Serra a indiqué que des causes de mécontentement multiples et anciennes s'accumulaient depuis vingt ans et ne pouvaient déboucher que sur la violence au moment même, malheureusement, de la mise en œuvre et du financement des mesures prises par le gouvernement.

M. Giaccobi a affirmé que les responsabilités des gouvernements qui se sont succédé sont lourdes ; ils ne se sont pas suffisamment intéressés à un certain nombre de déséquilibres : entre le développement du littoral et de l'intérieur, entre les rapatriés défavorisés et les autres, entre la poussée de la jeunesse et la diminution des emplois. Enfin, M. Filippi a contesté que ce soit le développement qui menace l'identité corse. C'est le sous-développement dans la mesure où il pousse la jeunesse à quitter l'île.

● VOLEM VIURE AL PAIS (mouvement autonomiste occitan qui se réfère au socialisme) : « *Après l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le réveil national de la Corse marque une nouvelle étape du refus de la domination française et capitaliste par les peuples de la Méditerranée.* »

M. Arrighi de Casanova : une expression plus politique de la région

M. Emile Arrighi de Casanova, dont le nom a été prononcé par des autonomistes comme médiateur politique possible, est président du comité économique et social de la Corse e tdirecteur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. Interrogé à France-Inter, le 25 août, au lendemain des événements d'Aléria, il avait notamment déclaré :

« Les thèses défendues par l'ARC sont surtout, me semble-t-il, perçues par la jeunesse. Pourquoi ? Parce que cette jeunesse est dans un certain état de désespérance et qu'alors on lui offre l'autonomie comme une solution un peu romantique, et que, cédant à ce romantisme, elle a tendance à négliger le côté totalement irréaliste de l'autonomie dans le monde dans lequel nous vivons...

» La Corse est devenue une région de plein exercice avec la bidépartementalisation. Le premier ministre a promis d'une façon générale — je pense qu'il avait dans l'esprit le cas particulier de la Corse — qu'un gros effort de décentralisation serait fait tant en ce qui concerne les crédits dont pourrait disposer l'établissement public régional que les pouvoirs de décision qui seraient affectés à cet établissement.

» Je crois qu'il faut des démarches pragmatiques. Il faut aller le plus loin possible dans le sens de la décentralisation, de façon à ce que la région passe progressivement d'une expression purement administrative à une expression plus politique. Cela n'est d'ailleurs pas une revendication propre à la Corse, c'est une revendication que je sens dans toutes les régions françaises, mais qui trouve peut-être en Corse un degré d'acuité plus grand parce que l'île donne à tous les problèmes un caractère spécifique plus accusé. »

CRÉATION À AJACCIO D'UN COMITÉ ANTI-RÉPRESSION...

...ET À MARSEILLE UN COMITÉ DE SOLIDARITÉ

Questions

DE CORSE

LES RÉACTIONS

Dans les milieux politiques

M. Marchais : que cherche M. Poniatowski ?

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., qui était jeudi 28 août l'invité d'Europe 1, a déclaré :

« *Le P.C.F. ne soutient pas l'action des minorités agissantes, à plus forte raison si elles utilisent les armes.*

» *Mais il faut examiner sérieusement les causes de la situation en Corse. Elles sont connues depuis longtemps des pouvoirs publics.*

» *C'est une situation économique et sociale extrêmement sérieuse. Il y a les problèmes propres à la Corse et les effets de la crise du système.*

» *Cette situation appelle des mesures particulières de caractère économique. Il faut notamment des moyens réels. Or, le gouvernement s'est contenté de promesses et n'a rien fait de sérieux.*

» *J'ajoute qu'il se trouve dans cette situation des aspects peu clairs, notamments le comportement de Poniatowski. Ce qui s'est passé à Aléria mériterait d'être éclairci ! On ne réglera rien en envoyant les forces répressives. Il faut changer de politique à l'égard de la Corse. Nous, nous demandons le retrait des forces de police, que s'engagent des discussions suivies de mesures précises et de moyens financiers.*

» *Ces événements montrent la justesse de notre revendication d'un pouvoir régional qui ne soit pas formel, mais représentatif et qui dispose de moyens financiers.*

» *Ce que nous avons choisi, c'est le camp de la défense de la population corse, de ses intérêts économiques et sociaux. C'est le camp de la démocratie et de la liberté.*

» *Je suis inquiet du comportement de Poniatowski, de son système de provocation-répression. On a déjà connu ça.*

» *Quand je suis allé à la gare d'Austerlitz, j'étais seul avec mon chauffeur. J'ai trouvé en face de moi vingt cars de C.R.S. Si nous n'avions pas gardé notre sang-froid, il y aurait pu avoir des affrontements entre travailleurs et forces de police.*

» *Est-ce cela que cherche M. Poniatowski ?*

» *S'il s'imagine que nous tomberons dans son piège, celui de la violence et de la répression, il se trompe. Mais s'il s'imagine nous nous intimider, nous empêcher de défendre les travailleurs, il se trompe aussi.*

» *Mes camarades ont été bien inspirés en juillet, alors que j'étais en vacances, d'émettre l'idée de son remplacement. Ce serait une bonne chose.* »

LE P.C. CORSE : Vive la France !

Sous le titre « *Vive la France* », *l'Humanité* du vendredi 29 août publie un texte signé de la fédération de la Corse du parti communiste français dans lequel on peut lire : « *Le drapeau de l'unité nationale brandi par le pouvoir ne trompera personne. La Corse n'a de leçon de patriotisme à recevoir des monopoles capitalistes et de leur pouvoir.*

» *Nous, communistes de Corse, qui nous sommes levés avant le jour pour combattre le fascisme, qu'il vienne d'Italie ou qu'il soit de France, nous disons non au mot d'ordre chauvin, raciste et fasciste :* « I francesi fora ». *De tels mots d'ordre racistes peuvent être retournés par les groupes réactionnaires continentaux à l'égard des centaines de milliers de nos compatriotes installés sur le continent. Nous pour qui tous le continent. Nous, pour qui tous prenons le vieux mot d'ordre :* « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! » (...) *Vive la Corse, vive la France !* »

LE P.S. DEMANDE « L'EFFACEMENT » DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Le parti socialiste a publié le 28 août le communiqué suivant :

« *Les événements de Corse sont d'une extrême gravité. Le parti socialiste, qui désapprouve les actes de violence, s'incline devant les victimes. Par son refus de tenir compte des intérêts réels de la population des départements corses, le pouvoir a créé les conditions d'une véritable escalade de la violence. Alors que la mise en place d'un dispositif de guerre civile semble s'accélérer, le P.S. avertit solennellement qu'il n'est plus possible de tergiverser pour arrêter les dispositions qui permettront, avec le concours actif des élus qui ont la confiance de la population et des organisations responsables, la mise en œuvre d'une véritable région.*

» *Il faut faire de la décentralisation une réalité et pas seulement un thème de démagogie gouvernementale. Il faut assurer l'indispensable justice sociale, l'épanouissement économique de la Corse, et, dans le cadre de l'unité nationale, garantir le « droit à la différence » tel que l'avait formulé François Mitterrand au cours de la campagne pour l'élection présidentielle.*

» *Le gouvernement ayant fait la démonstration de son imprévoyance et de son impéritie à la fois sur le fond du problème par son refus d'une véritable régionalisation et, dans la conjoncture, par l'accumulation des erreurs qui aboutissent au drame actuel, on peut s'interroger sur sa capacité à s'orienter vers l'indispensable solution de conciliation.*

» *Le ministre de l'intérieur ne devrait-il pas, dans un geste d'apaisement, en tirer la conclusion qui paraît s'imposer en s'effaçant pour le bien de l'unité nationale et la recherche de cette conciliation ?* »

M. TADDEI (P.S.) : Un statut spécial.

M. Dominique Taddei, membre du secrétariat national du P.S. :

« *Depuis longtemps déjà, les Corses revendiquaient une sérieuse prise en considération de leurs problèmes, tant sur le plan* du développement économique que *sur celui de la reconnaissance de leur identité culturelle. Après tant de promesses non tenues, le pouvoir a cru résoudre la question en faisant quelques concessions économiques, d'ailleurs insuffisantes, tout en niant le droit à la différence de la Corse par la bidépartementalisation.*

» *Le drame actuel est le résultat d'une attente exaspérée, où les imprudences armées de l'ARC ont été rendues meurtrières par l'incompréhension et la méconnaissance des hommes et du pays de la part des autorités gouvernementales. Il est temps que ces dernières reconnaissent leurs erreurs, révisent totalement leur politique : on ne peut acheter la dignité insulaire avec un plat de lentilles. Cela fait plus de trois ans que les socialistes ont réclamé, à travers un statut spécial, la possibilité d'une autonomie de gestion de la région Corse, dans le cadre des institutions de la République. Si l'on veut éviter l'escalade de la violence, il serait temps d'en tenir compte.* »

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE : « *Aucune cause ne peut justifier le recours systématique à la violence et l'instauration du désordre. (...) Partie intégrante du territoire français, la Corse ne doit pas devenir le théâtre d'une lutte fratricide. Il faut mettre un terme à l'engrenage violence-répression. (...) Au-delà du problème corse, c'est le problème des régions françaises qui se pose et qui doit être résolu dans le cadre de l'unité nationale indissoluble par la mise en place d'institutions démocratiques élues, et par le respect de formations et traditions propres à chaque province.* »

● LA LIGUE COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE (trotskiste) « *s'élève contre la mesure de dissolution de l'ARC, demande sa levée et l'arrêt immédiat de toutes poursuites judiciaires contre les militants autonomistes emprisonnés* ». Elle appelle, en outre, ses militants et sympathisants « *à lutter contre la répression de Poniatowski, pour le droit au peuple corse à disposer de lui-même* ». Pour la L.C.R., « *son droit à l'autodétermination doit d'abord être reconnu, sans conditions, par l'ensemble du mouvement ouvrier français, à charge pour ce mouvement et son avant-garde d'apporter la preuve aux travailleurs et aux paysans corses, en butte à l'oppression et à l'exploitation, qu'il pourront trouver toute leur place et recouvrer tous leurs droits dans une France socialiste* ».

Libres opinions

La « question nationale »

par ALAIN LAGUARDA (*)

IL y a près de deux cents ans, l'abbé Grégoire présentait à la Convention son « Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », le 16 Prairial, An II. Le texte explicite montre bien la lutte culturelle dont le but est clair : « *La langue française est l'outil qui établit la discrimination sociale* » (cf. *Une politique de la langue*, N.R.F.).

Malgré cette volonté d'anéantissement, la *notion* d'autonomie régionale, qui n'est donc pas « nouvelle » (*le Monde* daté 24-25 août), est toujours revendiquée par un ensemble non négligeable d'individus (universitaires, économistes), d'élus (députés, sénateurs, maires), d'organismes représentatifs (culturels, chambres de commerce). Et ce qui est grave, c'est que sur cette vieille idée, des activistes se déterminent avec les suites que l'on connaît. Ce qui est grave, c'est que l'on n'analyse pas avec les moyens scientifiques dont on dispose (histoire, linguistique, sociologie, économie) la « question nationale » en France à travers une démarche critique.

Mais pour cela, il faut retrouver et accepter la réalité.

Cette réalité, c'est qu'après l'énorme entreprise centralisatrice et faussement « niveleuse » dont le *plus* « brillant » représentant fut Napoléon, les cultures bretonnes, basques, occitanes, catalanes, restent vivantes, vécues, créatrices. La réalité, c'et que, ne se préoccupant que de centraliser entre les mains de couches sociales *réduites les moyens de production*, l'Etat a laissé s'installer, dans la conscience des ethnies susnommées, un sentiment de colonisé. Sur ce plan-là, le désert français est un « tiersmonde ». Le nier, c'est nier le déséquilibre insupportable et dangereux entre régions *riches (Nord) et régions pauvres (Sud) de la France. C'est nier* des chiffres dont nous ne prendrons qu'un exemple : en 1962 (il y a treize ans !) le revenu par ménage d'exploitants agricoles, sur une base indiciaire nationale 100, était de 701,4 dans la région parisienne, de 143,6 dans le Nord, de 226,1 en Picardie, de 150,8 en Champagne, de 66,8 en Bretagne, de 65 en Aquitaine, de 64 dans le Midi-Pyrénées, de 59,5 en Auvergne.

La réalité, c'est donc qu'à une faiblesse profonde économique s'ajoute une misère intellectuelle et culturelle. La niveau général de la « province profonde » atteint à peine le certificat d'études. Je connais un préau d'école (Ayguetebia, dans les Pyrénées-Orientales) où il est écrit : « *Parlez français, soyez propres.* » Est-il possible de croire que l'aliénation économique et culturelle restera sans réponse ?

Devant une situation aussi scandaleuse et explosive, il est évident que tout un faisceau de réactions violentes et fascisantes a le champ libre. Il ne suffit pas de prendre de haut et de traiter de « ratés » ceux qui tentent de réfléchir et d'attirer l'attention en évitant la violence (les « mots » et les livres — *même percutants — font moins de mal que les balles de fusil* mitrailleur). Il faudrait surtout ne pas oublier que ces mêmes gens ont donné leur part de morts et de résistants « pour la France », justement !

A présent, *l'approche économique ne suffit plus pour* appréhender la « question nationale » en France en termes d'« autonomie régionale ». Il est trop tard, même pour cela. Cela était possible il y a deux siècles: la Convention ne l'a pas voulu.

A présent, il faut forger et utiliser des concepts nouveaux : celui d'« ethnie », et donc accepter la question des « nationalités » en France, celui de spécificité culturelle, et donc sauver ces merveilleuses langues authentiques (le français n'est qu'une des langues romanes), celui d'impérialisme linguistique, et donc à tout le moins deprendre les projets de lois qui ont été déposés à l'Assemblée.

Il faut soutenir, développer, rassembler, les travaux d'analyse critique dont l'Université est bien capable.

Là est le moyen — le dernier — de prendre conscience, puis de se libérer, de l'aliénation économique et culturelle qui recouvre des populations dont le « génie » n'est pas à démontrer. Ne pas le faire, c'est pratiquer la politique de l'autruche, qui a pourtant des précédents historiques. Mais, surtout, c'est laisser se constituer des théorisations abusives, démagogiques, superficielles, qui *déboucheront — comme toujours* — sur des actes irréparables.

Il faut oser.

(*) Professeur, membre du Groupe roussillonnais d'études catalanes.

● M. AINDRE BORD, secrétaire d'Etat aux anciens combattants et secrétaire général de l'U.D.R., recevra, à la veille de la réunion du bureau exécutif de l'U.D.R. qui doit se tenir mercredi 3 septembre, M. Jean Baggioni, secrétaire de la fédération U.D.R. de Corse, qui viendra lui exposer « *les sentiments des compagnons et de la population sur la situation actuelle en Corse* » et « *apporter aux instances du mouvement des informations recueillies sur place ces derniers jours. Cette mission,* indique un communiqué de l'U.D.R., *complètera ainsi l'action d'information menée par M. Jean-Paul Rocca Serra, député de Corse, et les élus locaux* ».

● M. JEAN-PAUL FASSEAU, président de l'U.J.P. (Jeunes Gaullistes) : « *Les nouveaux incidents de Bastia démontrent à quel point la décision de dissoudre l'ARC était dangereuse, car elle peut provoquer une agitation permanente, grâce à l'action de ses militants condamnés à la clandestinité. Des crimes ont été commis contre des agents des forces de l'ordre, et personne ne peut s'opposer à la condamnation des responsables ; mais ceux qui se livrent à des appels à la répression sauvage feraient bien de se taire. Après avoir pendant des années traité le problème corse comme s'il ne s'agissait que de folklore, les hommes politiques devraient s'interroger sur leurs propres responsabilités.* »

● M. JOSE ROSSI, conseiller général de la Corse (C.D.P.), demande dans une déclaration publiée jeudi 28 août à Ajaccio « *la réunion d'urgence du conseil régional* ». Il affirme notamment : « *Dans des circonstances aussi dramatiques, il appartient aux élus de la région d'assumer leurs responsabilités, d'être des médiateurs authentiques, et, par leur action propre, de contribuer à l'apaisement, condition d'un retour au dialogue* ».

● M. DOMINIQUE BUSSEREAU, président du mouvement des jeunes républicains indépendants Génération sociale et libérale : « *La montée de la violence ne peut, en rien, résoudre les problèmes spécifiques de ce département français, auxquels le gouvernement s'est déjà attaqué vigoureusement depuis un an. Les jeunes giscardiens de G.S.L. soutiennent cette politique et demandent aux pouvoirs publics la poursuite et l'accélération des réformes, car ceux qui ont pris l'initiative de faire couler le sang ne font que retarder les solutions à mettre en œuvre en Corse.* »

● *LE PARTI FEDERALISTE* EUROPEEN (section française de l'Internationale fédéraliste, qui milite en faveur d'une « Europe des régions ») « *constate que le gouvernement commet, pour la Corse, les mêmes erreurs dramatiques que celles commises naguère pour l'Algérie* ». Il ajoute : « *En refusant au peuple corse, qui ne demande actuellement encore qu'à rester au sein de la communauté française, le droit de gérer lui-même ses propres affaires — c'est-à-dire, avant tout, le droit à la dignité — et en le maintenant sous la tutelle tatillonne d'une administration tentaculaire, l'Etat parisien le pousse à toutes les extrémités.* »

● L'ARMEE REVOLUTIONNAIRE DE LIBERATION DE LA BRETAGNE (mouvement autonomiste clandestin) se déclare « *solidaire des militants de l'ARC incarcérés injustement* » et annonce « *une vague d'attentats en Bretagne pour le dernier trimestre de l'année 1975, puisqu'il semble que la force soit prise au sérieux par le gouvernement* ». L'A.R.L.B. décline cependant toute responsabilité dans les deux récentes explosions de Rennes (*le Monde* du 27 août), qui ont d'ailleurs été revendiquées par le F.L.B.-A.R.B. (Front de libération de la Bretagne - *Armée républicaine bretonne*).

CRÉATION A AJACCIO D'UN COMITÉ ANTI-RÉPRESSION...

Un « comité anti-répression », groupant treize associations et organismes politiques, syndicaux, étudiants, a été créé à Ajaccio et a décidé, « *devant la gravité de la situation* », de siéger en permanence.

Ce comité groupe le P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie), l'ARC, le P.S.U., la C.F.D.T., Force ouvrière, la Jeune Chambre économique, les Petites et Moyennes Entreprises, le Syndicat de l'hôtellerie, la F.D.S.E.A., le C.D.J.A., la Strada corsa (transporteurs routiers), la Consulta de studienti corsi (étudiants du continent), l'Union des lycéens corses.

... ET A MARSEILLE D'UN COMITÉ DE SOLIDARITÉ

Un « comité de solidarité corse » a, d'autre part, été créé à Marseille. Il compte, entr autres, six médecins corses installés dans cette ville.

Ce comité demande, dans un communiqué, la mise en liberté du docteur Simeoni et de ses compagnons, et invite « *tous les Corses de l'extérieur à se mobiliser, par-delà leurs tendances politiques* ».

Le comité « *stigmatise l'attitude de certains élus qui, en termes ambigus, ont essayé de concilier leur allégeance au pouvoir et leurs préoccupations électorales* ».

Questions

— Quelles instructions ont été données par M. Poniatowski ?

— Quelle latitude le gouvernement a-t-il laissé aux responsables sur place ?

— Pourquoi M. Gilly, préfet de région, préfet de la Corse, n'a-t-il pas conduit lui-même les opérations d'Aléria ? Pourquoi a-t-il délégué ses pouvoirs au sous-préfet de Bastia, alors qu'Aléria est dans l'arrondissement de Corte ?

— Comment s'est engagée l'opération ? A-t-on essayé d'éviter l'affrontement ? Pourquoi avoir coupé la ligne téléphonique avec les insurgés, interdisant ainsi toute intervention auprès d'eux ? L'assaut n'a-t-il pas été prématuré ?

— Comment s'explique le retard de la riposte des forces de l'ordre à Bastia ? (Les émeutiers ont commencé à tirer à 2 h. 05 ; la fusillade s'est aggravée à 2 h. 45 ; les forces de l'ordre n'ont riposté que peu avant 3 heures.)

LES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

LE FIGARO : rétablir l'autorité.

« *Pour sauver la liberté, le temps est venu de demander — d'exiger — le rétablissement de l'autorité. Il est bien vrai que l'ordre peut masquer des injustices et parfois servir à cacher l'oppression. Mais le moment est mal choisi pour gaspiller le temps en débats sur des problèmes d'éthique. Quand le désordre passe les limites tolérables, quand la violence se manifeste partout, des choix sont à faire. Que l'on commence par rétablir l'ordre. Ensuite, seulement, on se penchera sur les motivations des opposants et l'on s'occupera de porter remède aux maux — souvent réels — qu'ils dénoncent.*

» *Il est grand temps de rappeler des notions élémentaires : le rôle des gouvernants est de gouverner, celui des chefs de commander. Si certains sont trop gênés par des scrupules de conscience ou s'ils ont peur de se salir les mains, rien ne les empêche de se retirer à la campagne pour cultiver leurs rosiers. On ne gouverne pas innocemment.* »

(MAX CLOS.)

LE PARISIEN LIBERE : la vraie fraternité virile.

« *La colère se mêle à la tristesse devant les sanglants événements qui, depuis trois jours, ont ensanglanté la Corse. La colère, en face d'une situation créée délibérément et avec machiavélisme par ceux qui veulent, fût-ce au prix du sang, détruire notre pays, comme ils essayent d'abattre le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, l'Irlande, l'Allemagne... L'argument de l'« autonomie » ne trompe personne, à commencer par l'immense majorité des Corses, « ces meilleurs Français » qui ont toujours répondu à l'appel de la nation et dont tant ont accepté pour elle le suprême sacrifice (...). En face d'une telle tentative de déchirement de notre unité et de notre intégrité nationale, confronté brutalement avec la mort de ceux qui sont les garants et les défenseurs de nos libertés, chaque Français, au-delà des options ou des passions politiques, doit retrouver avec fermeté le sens de la vraie fraternité virile pour laquelle il ne doit pas exister d'« Ile ».*

L'AURORE : parer à l'immédiat.

« *Parer à l'immédiat est devenu une obligation majeure. La nomination d'un préfet originaire de Corse à la tête de la région corse contribuera certainement à établir entre la « singularité » évidente de l'île et le pouvoir central une liaison et une compréhension tout autres que celles dont nous venons de voir les affligeantes manifestations.*

» *Mais, au point où en sont arrivées les choses, la consécration apportée à ce changement de cap ne peut réellement venir que de celui qui est, à la tête de l'Etat, le garant de l'unité de la nation.* »

(DOMINIQUE PADO.)

L'HUMANITE : l'ordre botté de Poniatowski.

« *Trois morts en quelques jours, une quinzaine de blessés : l'affection de Giscard d'Estaing pour la Corse est pétrie de sang. (...) La responsabilité du pouvoir est immense dans les tragédies qui viennent de se dérouler. Elle est immense au plan politique. Ni l'échauffourée d'Aléria ni les émeutes de Bastia ne se seraient produites si la question corse n'avait été traité avec désinvolture. (...) Dans cette ville de Bastia il est visible que le pouvoir veut acculer les forces démocratiques à choisir entre l'ordre botté de Poniatowski et les violences troubles de l'ARC.* »

(LAURENT SALINI.)

LIBERATION : l'autonomie effraie.

« *L'autonomie effraie, l'autonomie dérange. Il ne s'est pas trouvé une organisation de gauche pour reconnaître le « fait corse ». La reconnaissance du « droit à la différence » par le programme commun, est une jolie formule, mais, à l'épreuve des faits, elle est surtout très creuse.* »

EUROPE 1 : deux diagnostics.

« *Pas question de bons offices, d'initiatives politiques à grand spectacle ou de conciliation. C'est plus que jamais la fermeté et le retour à l'ordre qui priment. Mais avec tout de même une réserve : le nouveau préfet et son adjoint sont des Corses, familiers de l'île et choisis pour cela. Et Jean Riolacci, le nouveau préfet de région, qui a l'habitude des missions difficiles, puisqu'il vient de la Seine-Saint-Denis, qui est le seul département français où le conseil général est en majorité communiste, ce qui, pour un préfet, n'est pas le rêve, Jean Riolacci, donc, est parti muni de pleins pouvoirs. C'est lui et lui seul qui est habilité à prendre des contacts politiques et à engager les discussions.*

» *Il y a donc manifestement deux diagnostics en présence : ceux qui pensent qu'il est largement temps de ranger les fusils et de tendre la main, et puis, en face, les responsables gouvernementaux, qui estiment qu'il faut d'abord contrôler la situation pour renouer les fils.* »

(ALAIN DUHAMEL.)

RADIO-FRANCE : une utopie insensée.

« *L'imposture est de laisser croire que l'autonomie pour un territoire, une province ou une région, puisse être autre chose qu'une rapide étape sur le chemin de l'indépendance. Si certains Corses souhaitent que l'île devienne indépendante qu'ils le disent. Mais alors ils verront quel accueil leur fera la majorité de leurs compatriotes. Ils verront que si certains peuvent se laisser troubler par le terme ambigu d'autonomie, les Corses savent que l'indépendance est une utopie insensée.* »

(CLAUDE VINCENT.)

DIE WELT (Bonn, groupe Springer) : le centralisme se paie.

« *Le fait que la France s'en tienne obstinément à un schéma centralisateur pour lequel elle doit toujours payer — comme ces jours-ci en Corse — le tribut du sang, est incompréhensible. Les seuls Etats de l'Europe occidentale dans lesquels se sont développés des mouvements autonomistes sont également les plus centralisés : l'Espagne et la France. Même l'Italie a trouvé une solution au problème du Tyrol du Sud. Mais Paris ignore avec superbe depuis 1945 les appels à la singularité, qui convergent avec de plus en plus de force de la périphérie vers le centre (...), ni la restauration, ni le second Empire, ni les cinq Républiques successives n'ont osé républiques successives n'ont osé s'attaquer au concept centralisateur qui — ironie du sort — a précisément été imposé par le Corse Napoléon Ier.* »

LE TIMES (Londres) : comme en Irlande...

« *Il s'agit d'événements d'une gravité qui dépasse de loin celle à laquelle un Etat démocratique peut s'attendre normalement quand il a à répondre à des demandes d'autonomie locale. Ces événements sont plutôt comparables à ceux d'Irlande, où des nationalismes rivaux s'affrontent, ou du Pays basque espagnol,*

» *Il semble évident que le gouvernement français, dont la réaction maladroite et par trop dramatique à l'occupation d'une cave de vins par l'ARC, la semaine dernière, a provoqué la première perte de vie, ne sera pas enclin à faire des concessions politiques sous la poussée de la violence. Mais si le gouvernement compte uniquement sur des opérations de police pour résoudre la crise, le soutien à l'ARC ne pourra que croître, en tout cas parmi les plus jeunes et les plus mécontents. Et la transition à un programme résolument nationaliste pourra difficilement être retardée. Ce dilemme n'est que trop familier.* »

ÉDUCATION

Quarante élèves par classe dans les écoles maternelles ?

Le ministre de l'éducation, annonce un communiqué de ce ministère, vient, dans une circulaire adressée aux inspecteurs d'académie, de leur demander de « prendre toutes dispositions pour qu'à partir de la prochaine rentrée scolaire le nombre d'enfants dont seront effectivement chargées les institutrices d'école maternelle et des classes enfantines ne dépasse pas quarante élèves présents ». Le communiqué précise que neuf cents postes nouveaux sont disponibles pour « faire face aux besoins ainsi créés ».

* * *

La publicité donnée à cette circulaire par le ministère de l'éducation est doublement démagogique. D'une part, en effet, les effectifs maximum des classes maternelles et enfantines sont respectivement de quarante-cinq et cinquante élèves inscrits pour les grandes sections (cinq-six ans) et pour les autres. Or, les effectifs des élèves présents atteignent rarement ces chiffres. Fixer à quarante élèves présents le nombre maximum des élèves n'est en rien une amélioration de la situation présente.

D'autre part, l'accroissement des effectifs, dus notamment à la pression continue des familles pour que les enfants soient accueillis de plus en plus tôt à l'école maternelle, ainsi qu'aux transferts de population, a nécessité l'octroi au « collectif » de rentrée de neuf cents postes supplémentaires (le Monde du 28 juin), qui seront principalement destinés aux écoles des zones nouvellement urbanisées. Il n'y a donc pas à attendre de ces créations d'emplois une amélioration des conditions existantes. — Y. A.

CORRESPONDANCE

LE G.F.E.N. ET LES SURDOUÉS

M. Robert Gloton, président du Groupe français d'éducation nouvelle (G.F.E.N.), nous demande de publier la mise au point suivante, à la suite de la lettre de M. Jacques Rolland de Renéville, dans le Monde daté 3-4 août, à propos des enfants « surdoués ».

Fondé en 1921, le G.F.E.N. s'attache à faire fructifier l'héritage spirituel de ses présidents illustres, Paul Langevin et Henri Wallon : recherche pour une école démocratique, constitution d'une pédagogie scientifique.

Dans cet esprit, s'il a consacré plus d'efforts au problème des échecs scolaires qu'à la situation des surdoués, c'est que ceux qui échouent attendent davantage d'une pédagogie nouvelle, et qu'ils n'ont pas le temps d'attendre.

Dans ces controverses, le G.F.E.N entend s'en tenir à une attitude strictement scientifique : il ne nie pas l'existence de dons personnels, il dénonce l'usage qui en est fait pour expliquer les résultats scolaires dans une école élitiste, sélective, ségrégationniste ; il ne réduit pas ces résultats à l'origine sociale des enfants, il montre l'importance capitale pour la réussite ou l'échec scolaires du milieu socio-culturel et du niveau de l'éducation familiale ; il apporte la preuve expérimentale que, dans des écoles conçues pour révéler et mettre en valeur les ressources personnelles de chacun, on ne parle plus de « paresseux » ni de « non-doués ».

Position marxiste, qui rend le G.F.E.N. proche du P.C. ? Le G.F.E.N. prend ses références dans les vérités scientifiques, avec ou sans étiquette, chez Jean Rostand, par exemple, déclarant : « *Le milieu intervient puissamment dans la réalisation humaine. Combien d'individus bien conçus ont eu l'infortune de mal naître !* » Le G.F.E.N. travaille pour une école où ceux qui ont eu l'infortune de mal naître pourront prouver qu'ils ont été bien conçus. Une école où les surdoués, comme les autres, trouveront leur compte.

● *Le Syndicat national des enseignements de second degré* (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) proteste contre la décision du gouvernement de verser aux écoles privées sous contrat simple « l'allocation scolaire », en application de la «loi Barangé » de 1951 (*le Monde* du 29 août). Le SNES, qui craint « *une grave pénurie de postes* » dans l'enseignement public, « *dénonce ces mesures scandaleuses en faveur d'un enseignement privé dont les statistiques officielles les plus récentes confirment qu'il recrute principalement dans les catégories sociales les plus favorisées* ».

JUSTICE

● *Un traître à l'ETA ?* — L'un des ressortissants espagnols qui avaient été interceptés dans la nuit du 25 au 26 août par la douane française (*le Monde* du 28 août), à Saint-Jean-de-Luz, serait un « traître » de l'organisation séparatiste basque ETA, apprend-on dans les milieux autonomistes. Possesseur d'un passeport au nom de Ballesteros lors de son arrestation et considéré alors comme membre d'un commando espagnol antibasque, il se nommerait en réalité Arrondo et est connu comme sympathisant de l'ETA. C'est à ce titre qu'il a participé à plusieurs actions de commando en Espagne, dont il fut le seul plus d'une fois à échapper, comme le 20 mai 1974, lors d'un débarquement sur une plage proche de Fuenterrabie. Les services de police n'ont pas démenti l'information.

● *Me Jacques Germain reste détenu.* — La demande de mise en liberté de Me Jacques Germain, huissier parisien écroué le 25 août, a été rejetée par M. Michat, juge d'instruction. Me Germain doit être interrogé le mardi 2 septembre par M. Michaud, le magistrat chargé de l'affaire, revenu de vacances à cette date. Me Germain sera notamment invité à s'expliquer sur des faits d'abus de confiance par officier ministériel, de faux en écritures et d'infraction au statut des officiers ministériels (pour s'être livré à des actes professionnels bien qu'étant suspendu de ses fonctions).

● *Le père des deux fillettes abandonnées d'Aiglemont a été remis en liberté.* — M. Robert Douce, qui avait été incarcéré à Châlons-sur-Marne, au début du mois d'août (*le Monde* des 10-11 et 12 août), sous l'inculpation de « *privation volontaire d'aliments et de soins à l'égard de mineurs de moins de quinze ans* », parce qu'il avait abandonné ses filles âgées de six et douze ans au domicile pour partir en vacances avec sa femme, a été remis en liberté mercredi 27 août. Son épouse reste toujours détenue.

MÉDECINE

● *Neuf enfants d'une colonie de vacances de Cubrial (Doubs)* ont été hospitalisés jeudi 28 août à Besançon pour y subir un traitement antirabique. Ils avaient été en contact avec un renardeau atteint de la rage qu'ils avaient recueilli avant qu'un garde forestier ne remarque son comportement anormal.

[Depuis la réapparition de la rage en 1968, cette maladie ne cesse de s'étendre en France à partir du Nord-Est et atteint maintenant des départements proches de la région parisienne. L'exemple de ces neuf enfants vient à temps pour rappeler les conseils élémentaires de prudence, impliquant notamment (« le Monde » du 30 juillet) d'éviter tout contact avec un animal sauvage ou un animal qu'on ne connaît pas.]

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Paris

1 200 F pour les vieillards de la capitale

Les élus communistes protestent contre le refus du gouvernement

La décision prise par le Conseil de Paris, en juin, d'accorder 1 200 F par mois (soit l'équivalent du SMIC) à toutes les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans a été remise en cause par le gouvernement. Le ministre de l'intérieur estimait, dans une lettre du 3 juillet, que le projet n'était pas suffisamment étudié (*le Monde* daté 6-7 juillet). « *Vous ne voulez pas que soit reconnu aux personnes âgées le droit à un minimum décent de ressources garanti* », écrivent les élus communistes de la capitale au premier ministre. La lettre est signée de MM. Henri Fiszbin, député, Serge Boucheny, sénateur, et de Mme Andrée Lefrère, conseiller de Paris. « *En effet, la décision du Conseil de Paris, qui revient à faire prendre en charge par la Ville des responsabilités incombant normalement à l'Etat, ne manquera pas, si elle est maintenue, de faire grandir l'exigence, dans tout le pays, d'un minimum national garanti décent. La plupart de communes ne disposent pas des ressources de la Ville de Paris ; vous craignez que l'Etat ne soit alors contraint de prendre ses responsabilités. C'est ce que vous voulez éviter à tout prix.* »

Les conseillers de Paris sont convoqués en session extraordinaire le 15 septembre, afin d'étudier à nouveau ce dossier. En fait, la même somme pourrait être distribuée aux personnes âgées, sous diverses formes (allocation logement ou chauffage), sans référence au SMIC.

« *Si la forme doit changer, le fond demeure, c'est-à-dire que les crédits votés le 23 juin (11 900 000 F) demeureront affectés à l'amélioration de la situation des personnes âgées parisiennes* », écrivait, le 16 juillet, M. François Collet (Paris-majorité) aux bénéficiaires de l'allocation de la Ville.

P. T. T.

LE BUDGET 1975 : PRIORITÉ AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le budget des P.T.T., avec 48 019 millions de francs, sera cette année en augmentation de 28,7 % par rapport au budget précédent. C'est au titre des investissements pour les télécommunications et à celui des emplois que se marquent les plus fortes augmentations et que se mesure l'effort du gouvernement.

En effet, le programme d'équipement pour les *télécommunications* s'élèvera cette année à 18 405 millions, soit une augmentation de 44 % par rapport au budget précédent. Le gouvernement avait déjà débloqué 4,2 milliards de francs pour le téléphone, au printemps 1975.

D'autre part, les P.T.T., qui emploient actuellement 400 000 personnes, en recruteront 14 125 en 1976. Le conseil des ministres avait autorisé le secrétariat d'Etat à procéder par anticipation au recrutement de 5 000 personnes.

Enfin, le budget social augmentera en 1976 de 67 %. Ces 440 millions de francs, consacrés à des prêts, des aides au logement, aux colonies de vacances, etc., permettront d'améliorer l'environnement social des agents.

LA TOUR DE LA CITÉ DE L'AIR N'AURA QUE 77 MÈTRES DE HAUT

La tour de cent vingt-quatre mètres de haut, prévue par le ministère de la défense dans la cité de l'Air, boulevard Victor, à Paris-15e, n'aura que soixante-dix-sept mètres de haut. Ainsi en a décidé M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui s'est saisi du dossier instruit par les services de l'urbanisme de la préfecture de Paris et qui avait reçu les avis favorables nécessaires (*le Monde* du 10 janvier).

Demandé en 1974, le permis ne sera accordé qu'après la publication du plan d'occupation des sols de la capitale et devra donc respecter ce document. Situé dans un des « nouveaux sites », où la hauteur des immeubles n'est pas limitée *a priori*, la tour ne devra pas dépasser soixante-dix-sept mètres afin de préserver la vue sur Paris depuis la redoute des Hautes-Bruyères à Villejuif (Val-de-Marne), l'un des « faisceaux » définis dans le POS. La décision du ministère de l'équipement permettra aussi de réduire le programme de vingt-huit mille mètres carrés de bureaux, accepté en 1971 par le comité de décentralisation.

TRANSPORTS

● M. PELISSIER A LA S.N.C.F. M. Jacques Pélissier, préfet hors classe, qui occupait les fonctions de directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre, est nommé président du conseil d'administration de la S.N.C.F., à partir du 1er septembre prochain (*Journal officiel* du 29 août). M. Pélissier remplace M. André Ségalat, qui a atteint la limite d'âge (*le Monde* du 8 août).

● LE « FRANCE » A MONTREAL ? — La ville de Montréal (Canada) décidera à la mi-septembre si elle achète ou non le paquebot *France* pour le transformer en hôtel ou en casino afin d'équilibrer le budget des Jeux olympiques de 1976, a indiqué jeudi 28 août le porte-parole du premier ministre québécois. Des négociations sont en cours avec plusieurs acheteurs éventuels, dont la ville de Montréal et la province de Québec, confirme à Paris la Compagnie générale transatlantique.

SPORTS

CYCLISME

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE

Talbourdet ou Hézard ...ou une équipe de France incomplète

M. Richard Marillier, directeur national du cyclisme, devait désigner le dixième coureur professionnel français pour le championnat du monde, mercredi 27 août, à l'issue de la Route nivernaise, et pourtant, à deux jours seulement de l'épreuve, tous les problèmes relatifs à la formation de l'équipe de France ne sont pas réglés.

En effet, au soir de la Route nivernaise, remportée par Bernard Bourreau, le choix du sélectionneur s'est porté sur Georges Talbourdet, mais celui-ci, considérant sa condition physique insuffisante s'est rangé à l'avis de son directeur sportif, Louis Caput, qui lui conseillait de renoncer au championnat du monde, présumé très difficile en raison de son parcours accidenté.

Talbourdet pourrait céder sa place à Yves Hézard, qui souffre d'une tendinite et qui devra confirmer sa participation au plus tard samedi matin. Dans le cas contraire, l'équipe de France ne réunira que neuf coureurs dimanche 31 août à Yvoir dans une course où elle affrontera les meilleurs routiers internationaux.

« *Ce serait regrettable,* a dit M. Marillier, *mais je n'ai pas de solution de recours.* »

Ce serait d'autant plus regrettable que Christian Seznec, qui a confirmé ses bonnes dispositions en se classant deuxième de la Route nivernaise, restera sur la touche et ne pourra bénéficier d'aucune mesure de repêchage.

Cette situation paradoxale est, en fait, la conséquence d'un règlement qui oblige les fédérations à communiquer à l'Union cycliste internationale (U.C.I.) la liste des engagés — douze noms — deux semaines avant la date du championnat du monde et qui n'autorise pas de remplacement hors des douze candidats désignés avant les épreuves de sélection. Un règlement qu'il faut changer.

* * *

Le champion de France Jacques Stablinski a confirmé, avec l'accord du commandant Marillier, directeur national du cyclisme, sa participation au championnat du monde des amateurs qui se déroulera samedi 30 août à Mettet (Belgique). — J. A.

TENNIS. — *Au cours de la première journée du tournoi de Forest-Hills, disputé cette année sur terre battue, l'Américain Stan Smith, vainqueur de l'épreuve en 1971, a été éliminé par le Néo-Zélandais Onny Parun (4-6, 2-6). Deux Français se sont qualifiés pour le tour suivant : François Jauffret aux dépens de l'Américain Ricardo Fagel (6-4, 6-2, et Georges Goven, battant le Suédois Birger Andersson (6-2, 6-3). Patrick Proisy a été éliminé par le Rhodésien Andrew Pattisson (4-6, 3-6).*

CARNET

Mariages

— Mme François Courbe,
M. et Mme Gilbert Royer de Véricourt,
Le colonel Henri Welschinger,
M. et Mme Claude-Emmanuel Courbe,
M. et Mme André Blanquart,
sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et et enfants
Domitille et Dominique,
qui sera célébré le samedi 6 septembre, à 15 heures, en l'église de Vattetot (Seine-Maritime).
13 ter, rue des Sources,
92190 Meudon.
44, rue de Fleurus,
75006 Paris.

— M. Louis C.D. Joos et Mme née Cécile Ronze,
ont la joie de faire part du mariage de leur fille
Dominique-Aude
avec le
comte François Fabiani.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Saint-Paul-de-Vence, le 6 septembre, à 15 h. 30.
« La Bergerie », Saint-Paul.
10, rue du Fief de Chapitre,
Genève (Suisse).
3, av. des Phalènes,
1050 Bruxelles.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme G. Plessis,
M. et Mme B. Lanot,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Annie et Jean-François,
le samedi 30 août, à Objat (Corrèze).
24, av. Clemenceau,
19130 Objat.
B.P. 2278 Beyrouth (Liban).

Décès

Louis MAILLOT

Nous apprenons le décès de
Louis MAILLOT,
ancien sénateur,
ancien député,
survenu le jeudi 28 août à Bonnetage (Doubs).

[Né le 21 août 1899 au Barboux (Doubs), commune dont *il était maire*, Louis Maillot, agriculteur, avait été élu conseiller général du canton de Russey (Doubs) en 1955. Il avait siégé à l'assemblée départementale jusqu'en 1967, date à laquelle il n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Elu sénateur indépendant en octobre 1957 à la faveur d'une élection partielle provoquée par le décès de Lucien Tharradin, sénateur républicain social, Louis *Maillot* s'était présenté, aux élections législatives de novembre 1958. Elu député U.D.R. de la troisième circonscription du Doubs (Pontarlier), puis réélu en 1962, il s'était présenté comme suppléant de *M.* Edgar Faure. Ce dernier ayant retrouvé ses fonctions de ministre de l'agriculture en avril 1967, Louis Maillot siégera à l'Assemblée nationale jusqu'en 1968.]

— Alain et Isabele Crespelle et leurs enfants,
Jean-Paul et Liliane Crespelle et leurs enfants,
Georges et Karin Vindry,
Emile et Marcelle Souweine,
ont la peine de faire part du décès de
Jacques CRESPELLE,
survenu brutalement dans sa soixante-quinzième année, le 27 août à Megève.
L'inhumation a lieu le 29 août à Megève, dans l'intimité.

— Les familles Kon
ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de
M. Henri KON,
externe des hôpitaux de Paris,
leur fils, neveu, oncle et frère,
survenu à l'âge de vingt-sept ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 29 août 1975.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien à 15 h. 15.

— Mme Jean de Lacombe,
Fabienne, Sophie, Caroline, Jean Sifrein de Lacombe,
M. et Mme Jean-Claude Renaud,
Christine, Frédéric, Jérôme Renaud,
M. et Mme Marcel Barthelemy,
M. et Mme Michel Bouvier et leurs enfants,
Mlle Patricia Barthelemy,
ont la douleur de faire part de la perte *cruelle qu'ils* viennent d'éprouver en la personne de
M. Jean de LACOMBE,
président-directeur général
de Perine-Guyot et Cie, C. Supligeau,
président des imprimeurs
de formulaires en continu
au sein de la Fédération française
de l'imprimerie
et des industries graphiques,
président de la « Continuous Stationery Printers Section » au sein de l'International Master Printers Association,
leur époux, père, frère, oncle, gendre et beau-frère, décédé le 27 août 1975 à l'âge de quarante-neuf ans.
On se réunira en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e, le lundi 1er septembre 1975 à 16 heures.

— Le président et les membres du comité directeur de la Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Jean de LACOMBE,
membre du comité directeur
de la Fédération,
président-directeur général
de Perine-Guyot et Cie, C. Supligeau,
président des imprimeurs
de formulaires en continu
au sein de la Fédération française
de l'imprimerie
et des industries graphiques,
président de la « Continuous Stationery Printers Section » au sein de l'International Master Printers Association,
décédé le 27 août 1975, à l'âge de quarante-neuf ans.
On se réunira en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e, le lundi 1er septembre 1975 à 16 heures.

— La direction et le personnel
de Perine-Guyot et Cie, C. Supligeau,
de Perine-Guyot Services,
de Rotocarbone,
de la Société d'exploitation typographique,
de la société Vassel,
des papeteries de Pont-de-Lignon,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Jean de LACOMBE,
président-directeur général
de Perine-Guyot et Cie, C. Supligeau,
président des imprimeurs
de formulaires en continu
au sein de la Fédération française
de l'imprimerie
et des industries graphiques,
président de la « Continuous Stationery Printers Section » au sein de l'International Master Printers Association,
leur président-directeur général, directeur général et administrateur, décédé le 27 août 1975, à l'âge de quarante-neuf ans.
On se réunira en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, Paris-16e, le lundi 1er septembre 1975 à 16 heures.

— Saint-Jean-de-Maurienne, Le Creusot, Lyon, Meillers 03, Reims, Beligneux 01.
M. René Giroux, docteur en chirurgie dentaire, et Mme et leur fille Françoise,
M. et Mme Roger Berthelier et leur fille Catherine,
Les docteurs Hélène et Alain Gressard et leur fille,
Mme Pierre Agin, ses enfants et petits-enfants,
Les familles Herodet, Dubreuille, Besson, tous les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul LACROIX,
entrepreneur de travaux publics
ingénieur A.-M.,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandant honoraire du corps
des sapeurs-pompiers de
Saint-Jean-de-Maurienne,
ancien ingénieur de la Cie Pechiney,
ancien conseiller municipal,
survenu dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les funérailles ont lieu le 29 août 1975 à 15 heures à la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne, où le corps sera déposé.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille ne reçoit pas.
Et rappelle à votre pieux souvenir son épouse,
Jeanne-Marie, née Noël,
décédée le 10 février 1975.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edouard NAXOS,
survenu le 23 août à Paris.
— De la part de :
Mme Edouard Naxos, son épouse,
Ses enfants et toute la famille.
4, rue Guynemer,
« Cité de l'Avenir »,
93260 Les Lilas.

— On nous prie d'annoncer le décès à l'hôpital de Saint-Thomas (Londres), à l'âge de soixante-seize ans, de
M. Alfred POWELL (Kiwi) SLOUS,
de Chandos,
Route de Saint-Aubin,
Saint-Laurent,
Jersey (île de la Manche).

— M. et Mme Luc Boudier,
M. Jean-Marc Roudinesco,
Mme Elisabeth Roudinesco,
ont la douleur de faire part du décès de leur tante
Mlle Angèle ROUDINESCO,
survenu le 23 août 1975 à Muri près Berne.
L'inhumation aura lieu le mardi 2 septembre, à 8 h. 30, au cimetière d'Issy-les-Moulineaux

Remerciements

— M. Pierre, Didier, Jacques et Henry Védrenne,
Ses frères, parents et alliés,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors des obsèques du
docteur Jean VEDRENNE,
médecin à Beni Mellal (Maroc),
ancien médecin
des Tabors marocains,
décédé subitement et inhumé à Daglan (Dordogne), le 25 août 1975.
Ces remerciements s'adressent particulièrement à ses amis du Maroc qui se sont déplacés à cette occasion.

— M. et Mme Jean Zemiro,
M. et Mme Armand Zemiro,
Parents et alliés,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de messages ou de fleurs, se sont associés à leur deuil lors du décès de
Mme veuve Eugénie ZEMIRO.

Visites et conférences

SAMEDI 30 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 h., 35, rue de Picpus, Mme Bachelier : « Le cimetière de Picpus » ; 15 h., métro Mairie-d'Ivry, Mme Oswald : « Ivry : un nouvel art de vivre pour le citoyen d'aujourd'hui » ; 15 h., avenue Denfert-Rochereau, Mme Pajot : « Mme de Châteaubriand à l'infirmerie Marie-Thérèse » ; 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully » ;

13 h. 45, gare de Chartres : « Chartres inconnu » ; 15 h., 2, rue André-Pascal : « Le château de la Muette » ; 15 h., 195, rue du Temple, église Sainte-Elisabeth : « Le mystère des Templiers » (Paris et son histoire). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » ; 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » ; 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 15 h. 15, 5, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

DIMANCHE 31 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully » ; 15 h., gare de Robinson, Mme Pajot : « La vallée aux Loups » ; 15 h., devant l'église, Mme Vermeersch : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève » ; 15 h. et 16 h. 30, hall gauche du château, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

15 h., 23, quai de Conti : « De la coupole de l'Institut à la maison de Voltaire » (Paris et son histoire) ; 16 h., 2, rue Pavée : « Les synagogues du vieux quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » ; 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 15 h., sous les arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat, palais du Luxembourg » (Mme Perrand). — 15 h., métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

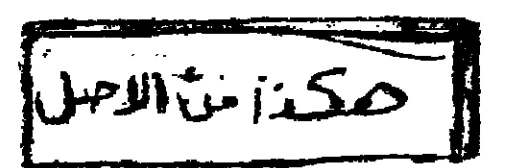


LES RIVA

Le Léman une langueur mortelle

Vécu

UN SUISSE C



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

LES RIVAGES DE L'INTÉRIEUR

Le Léman une langueur mortelle

CHAQUE soir au crépuscule, un million et demi de Suisses et de Français s'extasient devant un moribond : le Léman. Le plus majestueux et l'un des plus vastes lacs d'Europe occidentale est atteint d'eutrophie. C'est le nom charmant que les hydrobiologistes, ces médecins des eaux, ont donné à une maladie des lacs qui tient à la fois de l'indigestion et de l'asphyxie. Causée par la pollution, c'est une maladie lente, mais mortelle.

Les mânes des premiers métallos du néolithique, qui, mille ans avant notre ère, avaient planté leurs villages lacustres sur ces rives, doivent s'indigner. Au panthéon des poètes, celles de Jean-Jacques Rousseau, qui parlait du « cristal azuré du lac » ; de Lamartine, qui vécut l'exil des Cent-Jours chez un modeste pêcheur ; de Byron et d'Anna de Noailles, doivent pleurer aussi. Toutes les célébrités de ce siècle, dont les demeures festonnent les hauteurs de Montreux, et les touristes anonymes qui par centaines de mille fréquentent ces berges, devraient à leur tour s'alarmer. Leur bonheur est à présent mesuré. Pourtant, ils ne bronchent guère. Les 58 000 hectares du Léman paraissent d'un bleu éternel dans leur écrin de montagnes. Et qu'ils sont rassurants ces paquebots à roues, dont les silhouettes blanches et délicieusement « rétro » filent toujours d'une rive à l'autre.

Les seuls qui *ne s'y trompent* pas sont les pêcheurs professionnels. Ils sont encore deux cents, Suisses et Français, dont les barques plates ramènent chaque jour perches, truites, gardons et féras, délicates spécialités du Léman. Apparemment, pour eux, tout va bien. En deux décennies, leurs prises ont doublé, passant de 600 à 1 200 tonnes l'an. Les nouveaux filets de nylon, immenses et ultra légers, y sont pour quelque chose. Mais aussi la « productivité » du lac. Jamais le poisson n'y a été aussi abondant. Mais justement, c'est peut-être le mieux de la fin.

Des échantillons à toutes profondeurs

Pour comprendre, il faut aller sur le lac avec les scientifiques du centre d'hydrobiologie lacustre de Thonon. Ils sont trente-cinq, dotés de laboratoires tout neufs, d'une flottille et d'un port privé. Chaque mois, en différents points, ils prélèvent des échantillons à toutes les profondeurs. Cette auscultation permanente, assurée depuis des années, leur permet de formuler un diagnostic et de suivre l'évolution du mal.

Par le Rhône, qui draine les montagnards, et les usines du Valais, par une multitude d'égouts qui crachent les effluents, traités ou non, de Thonon, d'Evian, de Montreux, de Vevey, de Lausanne, et bien d'autres localités, ainsi que de quatre-vingt-cinq usines, arrive dans le lac Leman une pollution équivalente à plus de deux millions d'habitants. Or les matières organiques, même lorsqu'elles sont transformées en nitrates et en phosphates par les stations d'épuration, font le bonheur des algues. Engraissées à gogo, celles-ci prolifèrent. Algues vertes qui plombent les filets jusqu'à les faire couler ; plantes aquatiques qui engluent les rochers et y pourrissent ; algues bleues qui, curieusement, donnent au lac la teinte sinistre du sang.

Ces « pâturages » aquatiques sont le pain béni de tout une faune, et, finalement, des poissons. Ceux-ci pullulent. Mais jusqu'à quand ? Car ces grouillements *respirent et* pompent l'oxygène dissous dans l'eau. La teneur du Léman, qui atteignait en 1958 de 6 à 8 milligrammes d'oxygène par litre, est tombée de moitié : 3 milligrammes par litre. Les truites et les ombles chevaliers, nobles poissons, cherchent leur souffle et vont disparaître. L'épinoche, immangeable mais moins exigente en oxygène, restera-t-elle seule ?

Et puis, dans cette eau « lourde », les bactéries sont à l'aise. « *La situation bactérienne du lac se dégrade*, dit M. Pierre Laurent, directeur du centre d'hydrobiologie de Thonon. *Elle est médiocre partout, et maintenant à toutes profondeurs.* » Conséquence : des baignades interdites ici et là. Et comme cinq cent mille citoyens suisses, faute de torrents, boivent l'eau du Léman, leurs usines de traitement doivent faire de coûteuses acrobaties pour la désinfecter et lui enlever son odeur de moisi.

Mais voici pis encore, peut-être. Le Léman est menacé d'empoisonnement par le mercure. Comme la baie de Minamata, de sinistre mémoire. Les quelques centimètres de sédiments accumulés au cours de ce siècle au fond du lac en contiennent déjà *60 tonnes. Le lent travail des* organismes vivants risque de transformer ce métal inoffensif en méthylmercure, un poison violent. Celui qui a tué une centaine de Japonais.

Deux fois la dose limite

Les poissons *sont-ils atteints* ? Ils le sont : de multiples analyses faites récemment en plusieurs laboratoires différents le prouvent sans conteste. Heureusement, pour les féras et les petites perches — les plus consommés, — il n'y a aucun danger. Mais, dans les perches de grosse taille, comme dans les gardons et les lottes de belle dimension, on a décelé des doses de mercure qui dépassent jusqu'à deux fois les doses-limites fixées par l'Organisation mondiale de la santé (0,5 microgramme par kilo). La télévision romande a montré, il y a deux mois, à ses téléspectateurs un magnifique brochet qui contenait trois fois la dose maximum. Il était destiné à un restaurant !

D'où vient ce mercure ? D'un peu partout, et même de filons naturels. Mais surtout des industries. En 1973, un chercheur genevois évaluait leurs déversements à 4 ou 5 tonnes par an. Les accusés ont été nommés à la télévision comme dans la presse suisse : l'usine Ciba-Geigy, produisant de la soude, à Monthey, et l'usine Lanza, fabriquant des engrais, à Viège, toutes deux dans le Valais. L'une et l'autre reconnaissent les faits, non les chiffres. La première annonce 250 kilos de mercure par an, l'autre 70 kilos seulement, qui vont au Rhône, puis dans le Léman. A ce jour, aucune autorité n'a infirmé ou confirmé ces chiffres. On ne sait même pas si quelqu'un est allé vérifier.

Ce qui est effrayant dans cette affaire — découverte récemment, — c'est son côté irréversible. Même si on stoppait demain tout rejet, il resterait 60 tonnes de mercure dans le Léman. Il faudra peut-être un siècle soit *pour le sceller sous d'autres sédiments*, soit pour qu'il se libère et s'en aille vers la France par le Rhône.

« *Ces déversements sont inconcevables* », disent les scientifiques. « *Ils sont inadmissibles et même scandaleux* », ajoutent MM. Henri Monbaron et Antoine Lugrin, présidents des pêcheurs professionnels, l'un sur la rive suisse, l'autre sur la française. *Tous deux ont lutté l'an dernier* contre l'immersion d'un gazoduc dans le fond du Léman. Un tuyau de 80 kilomètres qui distribue le méthane hollandais aux villes suisses et qu'on a trouvé très commode de cacher sous les eaux. S'il crève, personne ne sait ce qui se passera. Alors cette fois pour les hommes qui vivent du lac la coupe est pleine.

Elle l'est d'autant plus que les gouvernements français et suisse ont créé, en 1962, une « commission internationale pour la protection des eaux du lac Léman contre la pollution ». Cet organisme se réunit chaque année et il a formulé soixante recommandations. Mais il ne s'est doté d'un modeste secrétariat permanent que depuis trois ans, et les crédits de « recherche » qui devaient être dépensés entre 1971 et 1975 (4 millions de francs suisses) ne seront même pas épuisés. « *La commission*, dit-on à Lausanne, *c'est l'ONU du Léman. Elle n'a aucun pouvoir. Les gouvernements font ce qu'ils veulent de ses recommandations.* » Apparemment pas grand-chose.

La vérité, c'est qu'en dehors d'une poignée de scientifiques, de quelques défenseurs de la nature et des pêcheurs, personne ne se préoccupe *vraiment* du lac. Alors que tout le monde prétend en vivre. La rive helvétique, avec ses vingt-six mille chambres d'hôtels, est la seconde région touristique de Suisse. On y a tracé d'un bout à l'autre une des plus belles et des plus audacieuses autoroutes « en corniche » d'Europe. Paysagistes et pépiniéristes ont été mobilisés pour l' « inscrire dans le site » et en fleurir les abords. Sur le rivage baptisé la « Riviéra suisse », on a multiplié les parcs, les baignades, les piscines, les restaurants panoramiques où l'on peut aborder directement en cabin-cruiser. Il y a près de dix mille embarcations de plaisance dans la seule région de Lausanne et l'on s'arrache les « anneaux » *des ports qui se créent partout.*

Seize paquebots attendrissants

Sur la rive française, plus populaire, on ne compte que trois mille chambres d'hôtels mais une foule de campings et de chambres d'hôtes. Thonon ne perd pas une occasion d'acheter des portions de rivage (*le Monde* du 8 mars 1975) pour les ouvrir au public. Chaque municipalité y va de son projet de port de plaisance. Bref, Suisses et Français jouent à fond la carte du Léman, « cette mer intérieure ».

Pour donner plus de vraisemblance à l'image et lui conserver son charme, les autorités suisses ont racheté la centenaire Compagnie générale de navigation et la rajeunissent à coups de subventions. Il faut que ses seize paquebots attendrissants continuent à promener leur million et demi de touristes. On leur a donné un port tout neuf, des ateliers d'entretien, des diesels qui s'accommodent des vieilles roues à aube. On fait même construire de nouvelles unités sur le Danube, qu'on achemine par chemin de fer en pièces détachées. Et la population de Lausanne s'est cotisée pour sauver du ferrailleur l' « Helvétie », orgueil de la marine lémanique, datant des années folles.

« *Mais à quoi servirait tout cela*, demande M. Paul-Henry Jaccard, directeur de l'Office de tourisme de Lausanne, *si on ne s'occupe pas du lac ?* »

En effet, les remèdes sont connus. Arrêt des déversements toxiques, construction partout de stations d'épuration, équipement de celles qui existent de traitements tertiaires qui retiennent les nitrates et les phosphates. Même en agissant très vite il faudra presque une génération pour que le Léman retrouve sa limpidité. Onze années sont en effet nécessaires pour que l'immense réservoir renouvelle ses eaux.

« *Raison de plus pour commencer tout de suite* », disent les pêcheurs qui guettent avec l'impatience qu'on devine la quatorzième réunion de la « Commission du Léman », en octobre, à Paris.

MARC AMBROISE-RENDU.

Outre ses rivages marins, l'Hexagone compte par milliers de kilomètres des littoraux moins connus et moins courus : ceux des lacs naturels, des étangs et des retenues artificielles qui constellent le territoire. Certains sont grands comme un mouchoir de poche, d'autres, par leur dimension, sont de véritables mers intérieures. Réservoirs à poissons, accumulateurs d'énergie, régulateurs des cours d'eau, distributeurs d'irrigations, ces plans d'eau sont aussi des gisements touristiques sans doute mal exploités. Ils sont pourtant déjà menacés. D'abord par la dégradation de leurs eaux, car, comme nos rivières, ils servent trop souvent de dépotoirs. Ensuite par l'urbanisation de leurs rives. Les pouvoirs publics en ont pris conscience. Ainsi le conservatoire du littoral, créé par une loi récente, étendra son action aux « rivages lacustres ». A tout le moins à ceux des vingt et un plans d'eau de plus de 1 000 hectares que compte la France. Il pourra acheter des terrains sur leurs rivages mettant ces « créneaux » à l'abri de la spéculation et à la disposition des citoyens.

LES PARASOLS DE RAMSÈS

DE tout temps, d'Hérodote à Flaubert, des ladies anglaises aux « gentils membres » du Club Méditerranée, on a visité l'Egypte pour ses monuments pharaoniques. Notre époque d'engouement balnéaire n'a pas encore découvert que le pays de Ramsès II disposait aussi d'un millier de kilomètres de côtes sur la Méditerranée, et autant sur la mer Rouge.

Deux mers, l'une pour l'été, la Blanche — nom oriental de la *mare nostrum*, — l'autre pour l'hiver, la Rouge. Ne parlons point pour le moment de celle-ci, que l'état de guerre avec Israël condamne encore, pour longtemps peut-être, aux eaux minées et aux interdits militaires.

La côte méditerranéenne, en revanche, déroule à l'infini vers l'ouest, notamment sur 300 kilomètres entre Alexandrie et Marsa-Matrouh — à l'est les Israéliens occupent encore les rivages sinaïques, — ses plages désertes de sable blanc bordées d'une mer de turquoise liquide, d'une intensité de couleur comme on n'en voit guère qu'aux Antilles. Traversant des champs de figuiers, puis le désert, la petite route goudronnée de Libye y conduit sans difficulté, malgré des dos-d'âne périlleux.

A l'exception des plages alexandrines, bondées comme le métropolitain aux heures de pointe, et du village d'Agami, hideux lieu de rendez-vous estival de la bonne société cairote, la côte méditerranéenne égyptienne n'est pas encore aménagée. Plusieurs projets importants sont toutefois étudiés : l'accord de principe est acquis pour que le Club Méditerranée se voit confier par l'Egypte la gestion d'un ensemble de vacances de près d'un millier de lits — comprenant un hôtel-restaurant, un village d'été et des villas locatives — qui sera installé à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie.

Dans ce secteur, aux abords du champ de bataille d'El-Alamein, au lieu dit Sidi-Abderrahmane, l'Etat égyptien a déjà fait construire il y a quelques années un hôtel moderne et des bungalows très confortables, d'une capacité d'accueil totale de deux cents personnes. Des *khaïmas*, rappelant, en plus modeste, les tentes caïdales du Maroc, peuvent en outre être louées sur la plage ; elles sont dotées du confort minimal. Connu des amateurs, égyptiens et étrangers, de soleil, d'espace, de tranquillité, et de prix relativement abordables (environ 100 F par jour par personne, avec la pension complète), Sidi-Abderrahmane ne désemplit pas pendant la saison des vacances d'été, qui en Egypte s'étale de Pâques à la Toussaint. Il n'y a là ni foule, ni voitures, ni magasins, ni bruit, ni tracas d'aucune sorte, le téléphone lui-même se met de temps en temps en sommeil...

D'un côté, voici le grand désert libyque traversé de chameliers paisibles, de l'autre, la mer, hantée seulement de quelques pêcheurs au lamparo. C'est tout. Ce serait le paradis, la solitude érigée en plaisir, si les pétroliers, comme presque partout ailleurs en Méditerranée, ne venaient de temps à autre dégorger leurs fonds de cuves dans les eaux hyalines.

A quand, après les parlotes internationales sur la survie du bassin méditerranéen, une véritable police maritime chargée de faire la chasse aux « *assassins de la mer* » ?

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Vécu

UN SUISSE CHEZ LES VIGNERONS

JE suis parti de Suisse pour mes trois semaines de congé, le jeudi 31 juillet vers 10 heures, avec ma femme et mes deux filles âgées de quatorze et de onze ans. Direction : Cap-d'Agde, où j'avais loué un appartement pour ces trois semaines. J'ai l'habitude de ce trajet et je comptais être vers 18 ou 19 heures à destination. Gros ralentissement sur l'autoroute vers Nîmes, puis Vendargues, et arrêt complet vers Gigean : à 21 heures, nous sommes toujours sur l'autoroute.

Vers Balaruc, une centaine de personnes font un filtrage sur l'autoroute, et je suis mis sans doute du côté des « méchants » puisque je suis obligé de quitter l'autoroute vers Montagnac. Nous sommes alors une quinzaine de voitures... toutes étrangères, bien sûr. Jusque-là, rien de grave, si ce n'est du retard pour des vacances toujours trop courtes.

A Pézenas, tout change, et le canular se transforme en drame. On m'oblige — de force, bien sûr — à prendre la direction de Roujan au milieu des vignobles. Au bout de quelques kilomètres — il est 11 heures du soir — un comité d'accueil nous arrête en pleine campagne, au milieu de la route; ce sont des hommes, une vingtaine, des jeunes surtout, deux ou trois ont des fusils de chasse, certains des manches de pioche. Je crois rêver ou lire un mauvais roman. Mais non, c'est bien à nous qu'ils en veulent. Pourquoi ? Sans doute parce que je suis étranger, Suisse, de surcroît.

On nous fait descendre tous les quatre, debout contre un fossé, et on nous fouille, comme de vulgaires contrebandiers (la fouille de ma femme est particulièrement précise et... approfondie). Pendant ce temps, d'autres individus — sans doute « incontrôlés » — s'occupent de ma voiture (une 504, fabriquée en France), les uns pour y voler un transistor et un appareil photo avec des objectifs, les autres pour répandre sur les coussins avant et arrière de la terre rouge qu'ils arrosent de trois ou quatre litres de vin. De ce vin dont ils voudraient remplir tous les biberons d'Europe.

Je raconterai mon histoire

Tout cela dure peut-être vingt minutes. Nous sommes tellement choqués que nous nous enfuyons lâchement vers Bédarieux. Entre les invectives de toutes sortes qui ont plus sur nous pendant ces vingt minutes, on nous a « conseillé » de ne pas nous plaindre à la police, sinon d'autres groupes se chargeront de nous intercepter et de nous faire payer cher cette imprudence. Alors, nous fuyons, avec la seule idée fixe de quitter ce pays de sauvages et de fous.

Quelle nuit ! Jugez plutôt : Bédarieux, Lacaune, Castres, Toulouse, Pamiers, Andorre. Enfin, la frontière. Tant pis pour les 550 francs d'arrhes que nous avons versées à Cap-d'Adge, nos vacances se passeront en Espagne (je précise que le propriétaire chez qui j'allais régulièrement depuis trois ans ne me les a pas remboursés pour autant !). En arrivant vers Sitgès, je constate d'ailleurs que toute la carrosserie de ma 504 a été rayée de coups de poinçon et que toute la peinture est à refaire...

Nous sommes le 20 août, je reprends mon travail demain (je suis technicien typographe), mais j'ai tiré de ce qui nous est arrivé un certain nombre d'enseignements. Pour la première fois de ma vie, j'ai souffert de la violence, dans un pays qui symbolisait pour moi la liberté. Et je n'ai pas compris. Mes conclusions sont simples, voire simpliste, mais tant pis : je m'étais toujours fait un défenseur de la France — nous en avons besoin dans un pays qui se germanise de plus en plus, — mais il ne peut plus en être question. La défendre serait défendre ces individus sans conscience. Alors, je la raconterai mon histoire, au bureau, en famille, partout où cela me sera possible ; et surtout qu'on ne me parle plus de vin français ! Je pense que moi aussi je vais me germaniser, mais tant pis. Au moment où l'on se met à jouer au stock-car sur les routes de France, il est peut-être bon de regarder ailleurs que de l'autre côté du Jura.

ANDRÉ JUNKER.

Tourisme

Hôtellerie 1975 : des clés pour une bonne étoile

III. — D'autres fers au feu ?

BEAUCOUP de Français, qui ne sont pas tous hommes d'affaires, seraient tentés de descendre à l'hôtel pour un oui ou pour un non, un peu comme on va au café ou au supermarché. Ils « s'offrent l'hôtel », à de rares occasions, un peu comme on fait une folie.

Les nuits sont souvent chères en dehors de chez soi. « *Nous n'y pouvons rien*, rétorquent les professionnels, *l'industrie hôtelière est une industrie de main-d'œuvre.* » La clientèle s'amenuise qui a du répondant. L'hôtel, par ses prix, « intimide » trop de gens.

Le cérémonial et le décorum : bien peu de personnes en font une affaire d'Etat de les voir disparaître. Aujourd'hui, l'homme d'affaires et le touriste apprécient par-dessus tout la commodité des services que l'hôtelier met à leur disposition. Ils acceptent désormais de mettre la main à la pâte. Le distributeur de boissons chaudes, la cireuse à chaussures, entrent dans les mœurs. La « compréhension » que manifeste la clientèle devrait aider les professionnels à concevoir des établissements pratiques et modernes dont l'exploitation ne soit pas ruineuse.

Faire du neuf avec de l'ancien ? Les pouvoirs publics poussent, aujourd'hui, l'hôtellerie traditionnelle à se moderniser. C'est elle, en effet, qui longtemps encore donnera le ton. Mais, de l'avis de professionnels, cette politique ne peut être conduite très loin. La rénovation des établissements anciens coûte cher sans toujours donner des résultats satisfaisants. Leur dimension modeste — vingt-cinq chambres en moyenne — interdit de traiter les groupes qui, à certaines époques de l'année, font la recette. Leur situation au centre-ville exclut souvent toute possibilité d'extension.

L'hôtellerie traditionnelle occupe, au cœur des agglomérations, des positions stratégiques que la « nouvelle hôtellerie » lui envie. Son succès, un établissement le doit d'abord à sa localisation. « *La première condition pour réussir son affaire, c'est l'emplacement ; la seconde condition, c'est l'emplacement ; la troisième condition, c'est l'emplacement* », disait Conrad Hilton.

Où construire ? Il y a deux écoles. Mieux vaut bâtir un « deux étoiles » en centre-ville qu'un « quatre étoiles » à la périphérie, soutiennent les uns. Cette solution est, à leurs yeux, plus rentable pour le propriétaire, plus commode et plus agréable pour le client. Un hôtel stimule, en outre, le cœur malade des agglomérations. La Société d'études et de promotions hôtelières internationales (SEPHI) envisage d'ouvrir trente « deux étoiles » en cinq ans exclusivement en centre-ville. Rendez-vous est pris à Bordeaux en septembre 1976, en face de la gare Saint-Jean. Compte tenu de la rareté et de la cherté des terrains, cette filiale des Wagons-Lits viendra-t-elle à bout de cet ambitieux programme ?

Beaucoup d'hôteliers ont fait un autre calcul. « *Les gens voyagent en voiture et en avion. Il faut donc aller au-devant d'eux, le long des autoroutes et à proximité des aéroports* », souligne-t-on chez Borel. « *On peut construire des établissements d'une centaine de chambres dans de petites villes à condition de les poser au bord des grands axes de circulation* », confirme-t-on chez Holiday Inns. S'installer à la périphérie d'une agglomération, d'après certains professionnels, c'est satisfaire le goût de la clientèle pour la tranquillité et suivre tout simplement l'expansion hors les murs de la cité traditionnelle.

En réalité, l'argument « sérieux » qui fait pencher la balance en faveur de solutions « périphériques », c'est le poids souvent insupportable de la charge foncière en centre-ville. « *Pour un « trois étoiles », cette charge ne devrait pas être supérieure à 10 % du montant de l'investissement ; or, elle atteint parfois 25 à 40 %* », précise un hôtelier. S'y ajoutent les dépenses inhérentes à toute construction en site urbain. Faute de place, il faut prévoir un parc de stationnement souterrain — la place revient à environ 15 000 F — et bâtir en hauteur, ce qui oblige à renforcer les fondations, à installer des ascenseurs. Compte tenu de ces frais supplémentaires, le coût d'une chambre « deux étoiles » en centre-ville dépasse de 9 000 francs celui d'une chambre de même catégorie à la périphérie.

Comment éviter que le cœur des agglomérations ne soit réservé, par la force des choses, aux seuls établissements de luxe et que les hôtels de bas de gamme soient ainsi rejetés vers les faubourgs ? Il est malaisé de contrarier ou du moins de freiner cette évolution. Il vaut la peine de s'y essayer. L'aide des pouvoirs publics — Etat, départements, communes — est, à cet égard, indispensable. Si besoin est, ils pourraient utilement soustraire de leurs réserves foncières, quelques terrains en centre-ville pour y laisser réaliser, à des conditions avantageuses, des opérations hôtelières.

La S.N.C.F. a compris tout le profit qu'elle pouvait tirer, par ce biais-là, de son domaine foncier. La Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires (SCETA), sa filiale, vient d'ouvrir, dans le quartier des Batignolles à Paris, un complexe hôtelier qui comprend un « deux étoiles » et un « une étoile » de trois cent vingt-deux chambres chacun. La S.N.C.F. a donné le terrain à bail à la SCETA pour une durée de trente ans, moyennant un loyer annuel d'environ 750 francs par chambre.

Les hospices civils de Lyon ont également utilisé cette formule. Tourinter — un « trois étoiles » de cent vingt-deux chambres — a pu être ainsi construit à deux pas de la gare de Perrache.

Si l'hôtellerie veut élargir sa clientèle au-delà des hommes d'affaires qui forment, pour l'heure, son fond de roulement, elle doit concevoir des formules économiques. Par les prix qu'ils pratiquent — autour de 100 francs — les « trois étoiles » se ferment l'accès à un tourisme de passage et de séjour. « *Il y a une grosse demande pour des hôtels économiques autour de 70 francs la nuit*, reconnaît-on chez Novotel. *Dans les conditions actuelles du marché — coût de construction, charges financières, frais de personnel — pour équilibrer le compte d'exploitation d'un « deux étoiles » de cent dix chambres qui emploierait vingt personnes, il faudrait atteindre un taux annuel d'occupation de 75 %.* » Novotel, jusqu'alors confiné dans les « trois étoiles », envisage de construire huit à à dix « deux étoiles » par an. Cette société exploite déjà trois hôtels de cette catégorie et attend que se confirme leur succès avant d'allonger la chaîne.

Boîtes à dormir

« *Il ne s'agit pas de simplifier les « trois étoiles ». C'est un produit nouveau qu'il faut concevoir sous le signe de la simplification et de la rationalisation* », indique un « indépendant » qui s'apprête à ouvrir, en septembre prochain, porte d'Italie à Paris, à l'enseigne « Spot », un « deux étoiles » confort. Préfabrication poussée : les chambres complètes — peintures comprises — seront amenées directement sur le chantier..., retour au chauffage central au gaz, sélection d'un éclairage au fluor qui diminue de moitié la consommation électrique, etc. Au bout du compte, la chambre de 15 mètres carrés — climatisée et insonorisée, avec radio et télévision — coûte 55 000 francs et se louera 69 francs la nuit.

La Sephi, de son côté, a imaginé d'autres astuces pour obtenir le meilleur rapport qualité-prix. Une cellule de 13 mètres carrés. Pas de place perdue. Plus de sas d'entrée, une salle de bains en façade, suppression de la baignoire au profit d'une douche, lits d'angle, couchettes escamotables. Economies de personnel : aucun service à l'étage. La Sephi pourra pratiquer des prix inférieurs de 35 à 40 % à ceux d'un « trois étoiles ».

Certains professionnels contestent cette vision très américaine des choses. « *Aux Etats-Unis, les hôtels économiques tombent en morceaux au bout de cinq ans* », affirment-ils. « *Ces boîtes à dormir se démodent très vite. La clientèle apprécie l'espace. L'avenir est aux « trois étoiles* », continue-t-on de penser chez Borel. « *Un homme d'affaires coûte 1 000 à 1 500 francs par jour. Il peut payer un supplément de 30 francs pour bénéficier d'éléments de confort que ne lui offre pas un « deux étoiles ». Nos chambres ne vieilliront pas avant 1990.* » Les responsables d'Holiday Inns persistent, eux aussi, à croire que les « trois et quatre étoiles » ont l'avenir devant eux. « *On perd de l'argent pendant trois ou quatre ans. Mais on modifie la demande. A long terme, on fait de bonnes affaires.* »

A vrai dire, les « deux et trois étoiles » appliquent les mêmes normes de confort moderne. A ce point de vue-là, seule la dimension des chambres fait la différence. Il y aura bientôt deux sortes d'établissements : ceux qui offrent un service plus ou moins personnalisé et ceux qui offrent un service plus ou moins automatisé.

C'est dire combien est inadaptée et désuète la classification des hôtels, qui se réfère uniquement à des normes techniques, notamment sanitaires. De nos jours, toutes les salles de bains se ressemblent. La qualité du service n'est pas notée dans l'attribution des étoiles. A dire vrai, il est difficile de la réglementer. On aboutit ainsi à un non-sens. A Paris, par exemple, le Plazza-Athénée et le Méridien sont classés « quatre étoiles luxe ». Or, le premier est un vrai palace, le second un moderne caravansérail. Les hôteliers se font inscrire dans cette dernière catégorie simplement pour avoir la liberté des prix.

Le prix de l'étoile n'est pas uniforme. Un « quatre étoiles » en province vaut un « trois étoiles » dans la capitale. Il faudrait revenir comme avant guerre en France et comme aujourd'hui dans de nombreux pays étrangers à un classement fondé sur les prix. C'est la seule façon pour un client de s'y reconnaître.

Jadis, l'hôtelier aimait recevoir, perdre du temps à bavarder avec l'un ou l'autre. Les clients adoraient être reconnus, choyés comme des pachas. Aujourd'hui, l'hôtelier invisible, surveille, de son bureau, bilan en mains, la marche des opérations. « *Ce n'est plus un métier très drôle* », disent certains. Les clients savent que tout se paye, cher même, surtout la prévenance et la gentillesse du personnel. Ils n'en feraient pas une maladie de se passer de leurs services si, en contrepartie, la note s'en ressentait. « *Hélas !*, remarquent-ils, *c'est encore bien cher pour ce que c'est.* » A moins de voyager en groupe... comme en avion.

JACQUES DE BARRIN.

FIN

(Le Monde *a publié les deux premiers articles de cette série : « La famille aux fourneaux », le 16 août, et « Pagaille en chaînes » le 23 août.*)

Saint-Sylvain : une famille sous le tableau

SAINT-SYLVAIN aux portes d'Angers. Un domaine de 3 hectares : une maison de maître et des dépendances. Deux femmes seules — la mère et la fille — sans gros moyens pour entretenir cette propriété de famille. Pour s'en sortir, l'idée leur vient, un jour, de se faire hôtelières.

Décision est prise de moderniser le bâtiment de ferme, sans eau ni électricité. Au total, un investissement de 320 000 francs. Déduction faite d'un apport personnel de 50 000 francs, il reste à trouver 270 000 francs. « *Nous avons sollicité le concours du crédit hôtelier*, dit Mme Thiessard ; *à cette époque, en 1969, il ne jurait que par les grandes chaînes ; avec nos sept chambres, on ne l'intéressait pas.* » Refus net. « *Nous avons dû emprunter à 13 % auprès de divers organismes bancaires. Le département nous a accordé une bonification d'intérêt de 3 000 francs par an.* »

La Fauvelaie ouvre au mois de juillet 1970. La mère est aux fourneaux. Une « gamine » nettoie les appartements et sert à table. La fille, qui sort de l'école hôtelière de Besançon, fait marcher la maison. Un peu de publicité dans des feuilles locales pour attirer l'attention. Très vite, l'établissement figure dans les guides : *Les logis de France* d'abord, le *Michelin* ensuite. 28 francs, la chambre simple ; de 39 F à 42 F, la chambre double. Pas de temps mort. « *Nous affichons presque toujours complet ; je reçois mes clients chez moi, un peu comme des amis* », affirme l'hôtesse.

Hiver 1971, le succès appelle un agrandissement : deux chambres supplémentaires, une salle de séminaires pour les hommes d'affaires d'Angers. La famille finance l'opération. *La Fauvelaie* est classée « une étoile ». Elle pourrait en avoir deux s'il y avait le téléphone au chevet du lit. « *Il faudrait un standard et quelqu'un pour le tenir*, souligne Mme Thiessard. *Nous préférons y renoncer et travailler à l'économie.* »

La main à la pâte

Au printemps dernier, la mère a rendu son tablier ; désormais, elle fait office de lingère. Une cuisinière de métier a pris la relève. La fille sert les petits déjeuners à partir de 7 h. 30 : les plateaux ont été préparés la veille au soir. La matinée se passe à aller et venir dans la maison, à répondre au téléphone. Fini les courses épuisantes au marché-gare. Plus de cageots à soulever : tout se règle par des coups de fil : on livre à domicile.

L'hôtesse sert à table, aide à la vaisselle. « *Je mets la main à la pâte, il faut montrer l'exemple.* » L'après-midi, un creux d'environ trois heures. Elle en profite pour arrêter ses comptes, répondre au courrier « *même pour dire non* ». La cuisinière termine sa journée à 17 heures. Tout est prêt pour le dîner : il suffit de faire réchauffer les plats. Deux menus : 18 F et 28 F. Le restaurant est ouvert de 19 h. 30 à 20 h. 30. « *On doit bien imposer quelques contraintes aux clients.* » Tout est terminé à 21 h. 30. Si quelqu'un se présente après l'extinction des feux, il trouve à la réception la clé de sa chambre et un plan pour y accéder. La confiance règne...

« *La restauration, c'est trop de travail* », note Mme Thiessard. Lorsqu'elle aura fini de rembourser ses dettes — au mois de décembre 1978 — elle rêve de bâtir un « motel » dans un coin du parc. Des chambres et rien d'autre. « *La formule devrait marcher : on construit une rocade à 200 mètres de chez nous* », précise-t-elle. Les projets ne coûtent rien...

« *Nous sommes au forfait. On le discute ; c'est une solution avantageuse* », admet Mme Thiessard. Mais ce n'est pas tout : la T.V.A sur le chiffre d'affaires à régler tous les « quinze » du mois : 2 022 F, les charges sociales du personnel : même calculées au plus juste, environ 1 600 F par trimestre. Et avec cela, il est difficile de trouver des employées qui acceptent des horaires un peu tordus. « *Alors, on change souvent de têtes, il faut s'y faire.* »

L'hôtel est ouvert d'un bout à l'autre de l'année. Le restaurant est fermé le dimanche soir. « *Les vacances, on ne sait pas ce que c'est, on en rêve*, remarque l'hôtesse. *On verra plus tard...* »

J.-J. B.

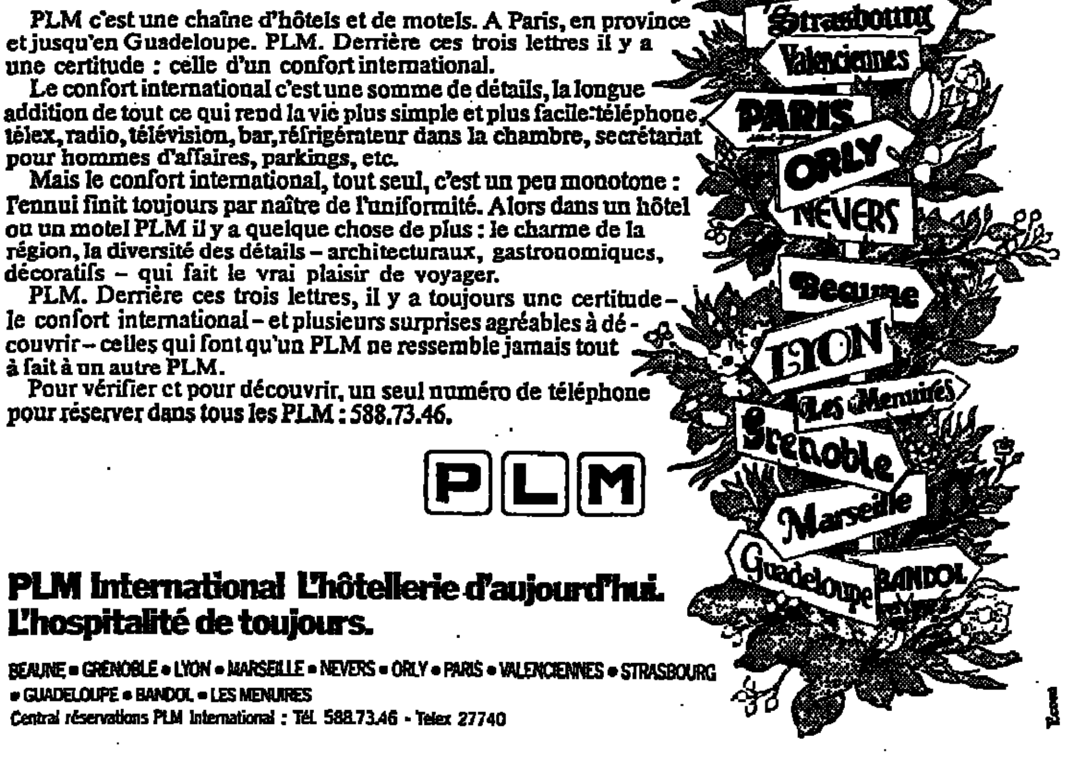




Photo-cinéma



PLANS AMÉRICAINS

VOICI venu le temps des bilans... Et il arrive que ceux-ci soient bons. A plusieurs reprises, nous avons été amenés dans cette rubrique à critiquer le petit format en cinéma. Non que nous le jugions inutilisable ou condamnable : bien au contraire, et la suite de cet article va le montrer. Mais la publicité s'est crue habile en donnant le super-8 pour ce qu'il n'est pas : un cinéma complet, de qualité, bref un cinéma de professionnel. On se souvient sans doute de photographies publicitaires représentant de jeunes metteurs en scène, filmant en super-8 avec un tel naturel qu'on eût juré qu'ils n'avaient jamais procédé autrement. Ce qu'on sait moins, c'est que pour les quelques films réalisés professionnellement en super-8 on n'a pas lésiné sur le matériel : dans un cas au moins, qu'il nous a été donné de connaître, il a fallu changer six ou sept fois la caméra, trop fragile pour supporter un exercice aussi intense.

Le petit format remis à sa place se porterait beaucoup mieux : il risquerait moins de décevoir ceux qui l'essaient, mais surtout ceux qui le comparent.

Petites images pour l'Amérique

Un mois de voyage aux Etats-Unis, cela justifiait sans doute un *essai en 16 mm : un urbanisme* désolant exilant hors des villes les plus beaux magasins regroupés au bord de nationales dans de luxueux *shopping centers*, mais vidant les cités de toute vie ; une ségrégation sans fard séparant net quartiers riches et quartiers pauvres, c'est-à-dire presque toujours blancs et noirs ; une pauvreté accablante qui surprend même les mieux prévenus dans le pays le plus riche du monde.

Cette Amérique insolite valait un essai en 16 mm. Nous avons tenté de le faire en super-8 pour mieux nous fixer le domaine propre de la petite image. La critique que nous avions faite de ce format (notamment dans *le Monde* du 29 juin et du 28 septembre 1974) nous avait valu à l'époque différentes lettres, dont certaines fort désagréables. Toutes n'étaient pas désintéressées — commercialement parlant, — mais certaines étaient intéressantes dans la mesure où elles posaient la question : « *N'est-ce pas un tort d'opposer le 16 mm. et le super-8, qui ne se concurrencent pas mais se complètent ?* »

Se complètent, oui. Le champ ouvert au cinéma n'a pas été divisé en deux par l'apparition d'un prétendant : *moitié pour les* grandes images, moitié pour les petites. Il est maintenant agrandi, peut-être doublé : chacun en fonction de ses besoins peut y trouver son compte. Nous avons utilisé 240 mètres de pellicules dont plus de la moitié ont été montés (il ne faut pas hésiter à couper, même de bonnes images, si celles-ci présentent peu d'intérêt cinématographique). Voici donc un film d'amateurs satisfaisant, réalisé en super-8. « *Vous voyez bien qu'il est possible...* », *nous dira-t-on*. Mais nous n'avons jamais prétendu le contraire. Ce que nous avons écrit, c'est qu'il était faux de présenter le super-8 comme un format universel mi-amateur — pour la commodité d'emploi et le prix de revient — mi-professionnel — pour l'excellence des résultats. Il suffirait déjà de savoir que les inévitables rayures — « la pluie » comme on dit — sont d'autant plus gênantes qu'elles sont davantage grossies, de savoir aussi que les perforations du super-8 résistent mal à des projections répétées. Passons.

Nous nous sommes servis d'une super-8, en choisissant volontairement une caméra ultra simplifiée, sans appendices inutiles, coûtant moins de mille francs. Connaissant les limites de ce format, nous avons presque tout le temps filmé « à bout portant », c'est-à-dire des sujets situés à moins de dix mètres, le plus souvent à cinq ou six mètres seulement : flics américains très décontractés et pourtant redoutablement bardés, agents des postes en exercice, agents des douanes étonnamment scrupuleux, Noirs en train de boxer, employés dans les magasins, petits déjeuners dans les « coffee-shops » pour les matinaux partant au travail, somnolence dans l'assourdissant métro new-yorkais, difficultés — vues de l'intérieur — des conducteurs d'autobus pour se frayer un passage aux abords de Wall Street. A quelques exceptions près nous n'avons pas filmé de paysages ou de plans éloignés.

Ces limites posées et respectées, les résultats ont été satisfaisants : couleurs et lumières excellentes, images relativement nettes. Regrettons tout de même une fois de plus, au passage, les pertes subites de netteté qui surviennent au cours d'une même séquence et pour un même plan, pertes dues au déroulement insuffisamment contrôlé de la pellicule dans des chargeurs en plastique trop approximatifs.

Pourvu qu'on ait le fil...

Il est certain que la rapidité de réaction qu'on peut avoir grâce à une super-8 instantanément mise en batterie est un atout dont il faut profiter. Deux Noirs s'asticottent en mimant un match de boxe. Et puis un coup arrive qui fait mal. Immédiatement le jeu dégénère : les visages se tendent et se modifient. On cogne maintenant pour faire mal. Deux minutes après, essouflé, épuisé, on se sépare. La bataille n'est rien : c'est la montée de la colère sur les visages qui intéresse. Vingt secondes pour réagir : c'est peu mais suffisant avec un petit appareil qu'on trimbale partout avec soi, aussi naturellement qu'un vêtement ou une paire de chaussures, parce que son poids est accepté et donc oublié.

La super-8 a un autre avantage. Elle passe inaperçue, ou presque. Braquez une 16 mm n'importe où, vous attirez les regards, souvent même les commentaires. La super-8 est un essai d'écriture dans la fluidité : dans la foule, dans la rue, aussi anonyme que celui-ci avec sa montre ou celui-là avec son parapluie.

Une condition tout de même à la réussite de cette Amérique insolite : prendre la décision de faire un film ; c'est-à-dire filmer de bout en bout avec une idée, en sachant ce qu'on cherche. Peu importe le récit, pourvu qu'on ait le fil...

Il est inutile de s'embarrasser d'un matériel coûteux et compliqué. Il y a même contradiction à choisir le super-8 en se privant de ses meilleurs avantages. Dans ce domaine, le mieux est probablement *l'ennemi du bien*. Simplicité d'abord. Et si les constructeurs acceptaient d'entendre, nous leur demanderions de nous donner un matériel plus robuste. Tant il est vrai qu'à vouloir tout mettre et tout donner dans le creux d'une main — miniaturiser, disent-ils — on arrive à vendre de la porcelaine.

ALAIN VERNHOLES.

Plaisirs de la table



JULIEN

DE tous les restaurants témoins de la Belle Epoque (ils deviennent rares !), voici probablement le plus étonnant.

— Quoi ? Mieux que Maxim's, *que le* Train bleu, *que* Lucas-Carton ?

— Mieux, non certes... Mais à mettre sur le même plan. Incontestablement.

Et cette longue salle aux vitraux, aux céramiques, aux glaces se reflétant à l'infini, aux bois chantournés, mériterait d'être classée. Il faut même vite demander à M. Michel Guy de le faire, crainte qu'un vil promoteur n'ait l'idée de démolir cette merveille !

Ce restaurant Julien, donc, date de 1889. Il a l'âge de la tour Eiffel et, sous sa poussière, s'étiolait crasseusement. Il est vrai que l'on y servait des repas à moins de 10 F. De nos jours, c'est un tour de force et presque un tour de farce !

M. Bucher vient de nettoyer tout ça. C'est un homme jeune, plein d'ardeur, et qui a montré sa vitalité à la brasserie Flo voisine. Mais, ici, Bucher, qui aime cuisiner, s'est mis aux fourneaux.

Sous le rapport qualité-prix, le nouveau Julien paraît imbattable. On peut y manger remarquablement pour 60 F. Les plats (de 26 à 32 F) comportent, pour ce prix, une entrée qui peut être le foie gras frais dans sa gelée au riesling ou un des cinq potages (la carte dit « fabuleux bouillons » et ne ment pas, la crème de cresson glacée est une splendeur !). Les desserts vont de 7,50 F (œufs à la neige) à 12 F (une coupe de fruits rafraîchis par des boules de sorbets divers). Un riesling et un beaujolais en carafe (4,50 F et 5 F le quart), une bière Dab-Pils ou Doppel à la pression, un personnel (en rondin), la veste des serveurs qui s'affaire discrètement, c'est le bouillon du « papa » Duval ou de Mme Chartier ressuscité, la brasserie du temps jadis.

Ah ! qu'il est bon de rencontrer un restaurateur heureux ! Heureux de réhabiliter une maison, heureux de se mettre aux fourneaux, heureux de servir à prix honnêtes une marchandise honnête. Et conscient, de surcroît, de la qualité rare du décor qui lui échoit. — L.R.

● **JULIEN. — 16, rue du Faubourg-Saint-Denis (10e) ; tél. : 770-12-06.** *Pour l'instant* **ouvert tous les jours et jusqu'à 1 h. 30 du matin.**

● Les New-Yorkais, dont certains sont d'origine viennoise (pays de la pâtisserie par excellence), ne seront point privés de dessert parce que Lenôtre ferme sa succursale, lancée à grand fracas l'autre année. Motif : permis de travail refusé à une douzaine de pâtissiers et cuisiniers.

Mais on peut bien se demander plutôt si offrir aux Américains les pâtisseries de M. Lenôtre avait un intérêt autre que pour lui ?

Correspondance

A propos des industries aux Sables-d'Olonne

A la suite de notre article du 2 août : « Vendée pas assassinée », le maire des Sables-d'Olonne nous communique les précisions suivantes concernant la zone industrielle installée sur le territoire de la commune :

En 1971, il n'y avait pas d'industries dans cette zone de 21 hectares raccordée à la S.N.C.F. En 1975, malgré la crise, il ne reste plus qu'un peu moins de 3 hectares à vendre, encore sont-ils l'objet d'options en cours.

Plus de trois cents emplois féminins y ont été créés et une centaine d'emplois masculins. Les espoirs nés de trois ans d'efforts soutenus dans la prospection industrielle nous font espérer de nouvelles implantations industrielles conduisant à une extension sur plus de 10 hectares, et à la création d'une deuxième zone industrielle.

Maison

TISSUS AU MUR

Le temps des vacances peut être l'occasion de confectionner, au jardin, des rideaux ou couvre-lits pour rénover la maison des champs. Françoise Dorget, dans sa boutique, Etamine, présente des cotonnades indiennes à 30 F le mètre, des tissus de coton imprimés de libellules, de petit ou grand format, ou les deux superposés, en cinq coloris clairs ou foncés, à 55 F le mètre. Du chintz fleuri, de tons très frais, vient des Etats-Unis et coûte 53 F.

Dans la boutique que la styliste britannique Laura Ashley a consacrée à la maison, papier peint et tissu se conjuguent et se coordonnent à merveille. Comme il est dommage que l'accueil ne soit pas à l'unisson ! Le tissu en coloris unis — prune, vert sapin, bleu — vaut 16 F le mètre en 120 centimètres, et imprimé de petits motifs, dans les mêmes couleurs de fond, 20 F. Le rouleau de papier peint à mêmes dessins coûte 25 F. Une idée pour celles qui veulent réaliser un dessus de lit en patchwork : le sac rempli de morceaux de tissus découpés vaut 10 F et permet de faire une surface de 3 mètres carrés.

A Maine-Montparnasse, Shaggar propose de la toile fibranne, de coloris unis, à 20 F le mètre en 150 centimètres, pour tendre sur les murs, et de la cotonnade à *petits dessins* provençaux, à 30 F le mètre, pour faire rideaux et coussins. Un tissu léger imprimé de fleurs et de fruits sur fond blanc (à 12 F le mètre) peut faire d'amusants voilages de campagne. — J. A.

★ **Etamine, 13, bld Raspail, 75007 Paris.**

Laura Ashley, 34, rue de Grenelle, 75007 Paris et 1, quai de Tilsit à Lyon.

Shaggar, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris.

Mode



RENTRÉE EN CULOTTES COURTES

LES vêtements proposés pour la prochaine rentrée des classes se signalent surtout par une discrétion de bon aloi, des coupes sobres et pratiques, enfin une séparation plus nette des styles destinés aux filles et aux garçons. Seuls les manteaux, les grosses vestes et les parkas vont aussi bien aux uns qu'aux autres. La grande vogue du loden se confirme pour tous les âges, en *coupes de chasse, importé ou non* d'Autriche, en poids assez lourd pour assurer un bon tombant et une imperméabilité efficace. Les gabardines du type *Burberrys* et les duffle-coats se maintiennent dans la tradition britannique, tandis que des modèles typiquement « petite fille » apportent un côté parisien, adapté de la mode adulte.

Enfin, pour les enfants appelés à circuler la nuit sur les routes, comme c'est très fréquemment le cas à la campagne et même dans certaines rues mal éclairées des villes, de nouvelles parkas viennent de sortir, munies de bandes réfléchissantes comme le montre le modèle d'Absorba mis en vente aux Nouvelles Galeries et au Bazar de l'Hôtel de Ville.

Garçons et filles se voient toujours proposer des pantalons en jean, en velours de coton ou en flanelle grise ainsi que des salopettes, mais le nombre des jupes en ensembles coordonnés est nettement plus important que l'année dernière.

Les robes sont plus nombreuses : à bretelles sur un chandail ou un chemisier, boutonnées et bordées d'un volant, voire une transposition de la robe-housse.

Les tenues de loisir juxtaposent des éléments en tricots de teintes naturelles, du blanc cassé au vert loden, à longues écharpes, gants et bonnets, sur des chemises beiges, des knickers, des jupes-culottes ou des pantalons droits avec un choix immense de teintes et de dessins en mi-bas et chaussettes, sans oublier les gros collants et les bottines montantes qui ressemblent à celles des paras.

Dans une note plus vive, le « sous-pull » à manches longues, à col roulé, à la fois lingerie et chandail, protège des courants d'air et apporte une note de couleur à l'encolure, à assortir à celle des collants.

En fait, les enfants sont surtout attirés par les couleurs vives, parfois heurtées plus que par les formes, d'où une recherche à tous les niveaux de prix de chandails à grands dessins contrastés attirants et d'accessoires vifs. Parmi les nouveautés, deux bleus : l'un tirant sur le gris, l'autre sur le violet. Enfin le noir qui fait chanter toutes les couleurs. Les matières utilisées pour la mode d'hiver comprennent nombre de popelines imperméabilisées, de cirés et de tissus enduits mats qui accompagnent des velours de toutes sortes et des lainages souples. Nous avons déjà parlé de l'importance de la maille : elle adopte les gros points du tricot réalisé à la main, en vêtements et en accessoires.

A part les bottes de rangers, il faut noter pour les écoliers les chaussures montantes, ainsi que les bottes alors que les Charles IX *à semelles un peu épaisses sont* à porter avec les nouvelles robes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

G. FAVROT PETIT DIABLE : robe boutonnée devant en laine et polyester écossais à col rond, large ceinture nouée dans le dos, ornée d'un volant à l'ourlet. De quatre à quatorze ans, 142 F (huit ans) aux Dames de France, aux Trois Quartiers et à la Samaritaine.

GEPY : chaussure Charles-IX en croûte de cuir vernis noir ou en cuir de couleur, sur semelle élastomère, à partir de 48 F aux Galeries Lafayette.

ABSORBA : parka « Prévention routière », à bandes réfléchissantes, doublée de fourrure acrylique. Existe en rouge à bandes blanches et marine et rouge, de deux à douze ans, 250 F à 380 F, au Printemps et Rallye.

LEE COOPER : pantalon en flanelle de laine et polyester, 90 F dans les grands magasins, rentré dans des « rangers » de CEDAC, en cuir naturel à semelle crêpe, 145 F environ dans six cents points de vente à travers la France.

BON MARCHE : tablier de maternelle en polyester marine et orange, à grande poche, dont sortent des crayons appliqués multicolores, et fermeture à glissière sur le côté. A partir de trois ans, 45 F.

MAISON DU LODEN : modèle de chasse à capuche amovible, manches à allerons, boutonnage simple, doublé d'écossais. Pour garçons et filles, de quatre à seize ans, de 195 F à 285 F. 146, rue de Rivoli.

KICKERS : chaussures montantes en cuir naturel, à semelles de crêpe, du 24 au 39, à partir de 99,95 F, dans les Grands Magasins et chez Bally.









Jeux



Échecs

N° 621

LA DÉSAGRÉGATION

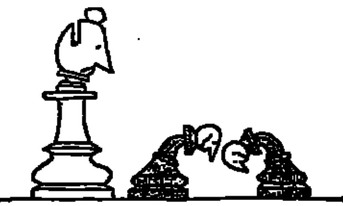
(Tournoi zonal de Vilnius, août 1975.)

Blancs : E. Vassioukov.

Noirs : K. Grigorian.

Défense sicilienne.

1. é4	ç5	15. Th-é1 (n)	Fé7 (o)
2. Cf3	d6	16. h3 !! (p)	Fh5
3. d4	ç×d4	17. Cd4!!(q)	d5(r)
4. D×d4(a)	a6(b)	18. Cf5 !! (s)	é×f5 (t)
5. Fé3 (ç)	Cf6 (d)	19. Fç5 (u)	Té4 (v)
6. Cç3	Fg4 (é)	20. f3 !! (w)	d4
7. é5 ! (f)	Cç6 (g)	21. C×é4	f×é4
8. Da4	b5 (h)	22. F×é7	Fg6 (x)
9. F×b5	a×b5	23. F×f6	é3 (y)
10. D×b5	Dç8 (i)	24. T×d4 !	Abandon.
11. é×f6	Tb8		
12. Da4	Tb4 (j)		
13. Da3	é6 (k)		
14. 0-0-0 (l)	g×f6 (m)		



(Dessin de CADIER.)

NOTES

a) Une variante assez rarement jouée, qui sort des systèmes théoriques issus de 4. C×d4. et qui a souvent permis à Vassioukov d'obtenir de belles victoires ces dernières années malgré son caractère apparemment absurde : comment les Blancs peuvent-ils espérer maintenir la D dans cette position centralisée ?

b) En fait, le problème des Noirs n'est pas aussi simple qu'il paraît : ou bien ils entrent dans le jeu de leur adversaire par 4..., Cç6 ; 5. Fb5, Fd7 (si 5... Da5+ ; 6. Cç3, D×b5 ; 7. C×b5, C×d4 ; 8. Cf+d4, Rd7 ; 9. ç4 !) ; 6. F×ç6, F×ç6 ; 7. Cç3 ou bien ils évitent le clouage par 4..., Fd7, mais doivent accepter une certaine supériorité spatiale après 5. ç4, Cç6 ; 6. Dd2, Cf6 ; 7. Cç3, g6 ; 8. b3, *Fg7* ; 9. Fb2. Le coup du texte, qui procède de cette dernière intention et attend l'avance du pion ç, est aussi à considérer.

c) Ici encore, les Blancs rejettent la variante trop connue 5. ç4, Cç6 ; 6. Dd2 ou 6. Dé3 ou 6. Dd1 pour le développement original du F-D. Une autre curiosité est 5. Fg5 comme dans la partie Mestrovic-De Greiffe 1974 : 5... Cç6 ; 6. Dd2, h6 ; 7. Fh4, Cf6 ; 8. F×f6. g×f6 ; 9. ç4.

d) Jeu psychologique qui vise l'effet de surprise, 5..., Cç6 étant naturel et pouvant être suivi de 6. Dd2, Cf6 ; 7. Cç3, é6 ; 8. 0-0-0, Fé7. Dans la partie Schweber-Quinteros (championnat d'Argentine, 1970), les Blancs prirent l'avantage après 8..., Dç7 ; 9. Ff4, Cg4 ; 10. Fg3, Fé7 ; 11. Fé2, Cg-é5 ; 12. C×é5, d×é5 ; 13. f4, 0-0 ; 14. f×é5, C×é5 ; 15. Dd4, Ff6 ; 16. Th-f1 ! et gagnèrent en beauté : 16..., b5 ; 17. T×f6 !, g×f6 ; 18. Df2, Da7 ; 19. D×f6, Cg6 ; 20. Fd6, Dé3+ ; 21. Rb1, b4 ; 22. Fb5 !, Fd7 (si 22..., b×ç3 ; 23. F×f8) ; 23. F×b4, Fç6 ; 24. F×g6, h×g6 ; 25. Td3, Dh6 ; 26. Cd5 ! !, é×d5 ; 27. Th3, Dg7 ; 28. Fç3 ! !, d4 ; 29. F×d4, abandon.

é) Retardant, à tort, le coup attendu 6.., Cç6.

f) Cette première sanction donne à la partie, dès le septième coup, un tour extrêmement vivant.

g) Si 7..., d×é5 ; 8. D×d8+, R×d8 ; 9. C×é5 avec avantage aux Blancs. Si 7..., F×f3 ; 8. é×f6 ! et si 7..., Cf-d7 ? ; 8. D×g4.

h) Les Noirs sont pratiquement forcés de s'engager dans une aventure dont ils auraient pu se dispenser s'ils avaient développé plus tôt leur C-D. Si 8..., d×é5 ; 9. C×é5, Fd7 ; 10. C×d7, D×d7 ; 11. Td1 et si 8..., F×f3 ; 8. é×f6.

i) Et non 10..., F×f3 ; 11. é×f6 !

j) La récupération d'un pion par 12..., T×b2 est douteuse à cause de 13. Cd5 (menaçant 14. f×é7 et 14. Cb6). é6 ; 14. Cb6, Db7 ; 15. Cç4 !, Tb1+ ; 16. T×b1, D×b1+ ; 17. Rd2 !, D×h1 (ou 17..., Db4+ ; 18. D×b4, C×b4 ; 19. Tb1 !) ; 18. D×ç6+, Rd8 ; 19. Fb6 mat.

k) Si 13..., g×f6 ; 14. Cd5 !

l) Le développement avant tout. Après 14. f×g7, F×g7 les Noirs trouveraient leur second souffle.

m) Le seul coup. Si 14... d5 ; 15. f×g7, F×g7 ; 16. Fç5, Tb7 ; 17. Th-é1 avec un jeu écrasant comme après 16..., Tç4 ; 17. Cb5.

n) Les Blancs peuvent être satisfaits, avec un pion de plus et une position idéale. Le gain n'est pas encore visible.

o) Les difficultés des Noirs percent cependant : si 15..., d5 ; 16. C×d5 !, é×d5 ; 17. Fç5++, Té4 ; 18. F×f3, T×f8 ; 19. T×é4+, d×é4 ; 20. Té1, f5 ; 21. Cd2, Cé5 ; 22. f3, Fh5 ; 23. f×é4, f4 ; 24. Rb1 avec trois pions pour la pièce et un R noir bien exposé. Ou 17..., Fé6 ; 18. T×d5.

p) Probablement le coup le plus difficile de la partie pour les Blancs, mais aussi pour les Noirs : si 16..., F×f3 ; 17. g×f3, d5 ; 18. C×d5 !, é×d5 ; 19. Fç5 avec un gain rapide ou 17..., Db7 ; 18. Cé4, d5 ; 19. Cç5, Db5 ; 20. Da8+, Cb8 ; 21. a4 !, Db6 ; 22. a5, Db5 ; 23. Cd3, Db7 ; 24. D×b7, T×b7 ; 25. ç3 et les pions de l'aile -R sont trop dangereux.

q) Chaque coup des Blancs est plus appuyé. Les menaces commencent à pleuvoir : 18. C×ç6 ; 18. g4 ; 18. Cd5.

r) Si 17..., F×d1 ; 18. C×ç6, D×ç6 ; 19. D×b4, Fh5 ; 20. Db8+, Fd8 ; 21. Fb6, Dd7 ; 22. F×d8, D×d8 ; 23. Db5+ et 24. D×h5 (la pointe de 16. h3 !) ou 21..., Rd7 ; 22. Da7+, Fç7 ; 23. F×ç7, D×ç7 ; 24. Dd4 ou 21..., Ré7 ; 22. Da7+, Ré8 ; 23. F×d8, R×d8 ; 24. Db8+, Dç8 (sinon 25. D×h8) ; 25. Db5+ et 26. D×h5 (ici encore surgit 16. h3 !). La simplification 17..., C×d4 est également peu satisfaisante : 18. T×d4 !, T×b4 ; 19. F×d4, 0-0 ; 20. Cd5 !

s) Le sacrifice 18. C×d5 serait erroné après 18..., é×d5 (et non 18.., T×d4, qui est tentant mais permet 19. D×é7+ ! !, C×é7 ; 20. C×f6+, Rd8 (si 20..., Rf8 ; 21. Fh6 mat) ; 21. T×d4+ avec gain. Les Blancs doivent éviter ce faux brillant tout en parant les menaces 18..., F×d1 et en surveillant le départ de la Tb4. Avec une superbe suite dans les idées (16. h3 ! - 17. Cd4 ! - 18. Cf5 !), ils font de nouveau éclater sur le R noir un terrible orage.

t) Si 18..., F×d1 ; 19. C×é7, C×é7 (ou 19... R×é7 ; 20. Fç5+ et 21. F×b4) ; 20. D×b4, etc. Si 18..., Ff3 ; 19. C×d5 !, é×d5 ; 20. Fç5+, Té4 ; 21. T×é4+, d×é4 ; 22. F×f8, D×f5 ; 23. Da8+, etc.

u) Retrouvant ici une des variantes principales de la combinaison.

v) Si 19..., F×d1 ; 20. F×é7.

w) Ce magnifique coup silencieux met un terme à la défense des Noirs dont la structure est en pleine désagrégation. Si 20..., T×é1 ; 21. T×é1, 0-0 ; 22. C×d5, F×ç5 ; 23. D×ç5 menaçant 24. D×ç6 et 24. C×f6+ et si 20..., Té6 ; 21. C×d5.

x) Si 22..., C×é7 ; 23. T×é4.

y) Si 23..., Tg8 ; 24. T×d4, C×d4 ; 25. Dé7 mat.

Une partie étonnante.

ERRATUM. — A la suite d'une interversion de lignes, il fallait lire dans la partie Rossolimo-O'Kelly de Galway (chronique n° 620 publiée dans « le Monde » du 23 août) : 6. ç×d4, Cg7, et non Cç3, Cd4 (é).

ÉTUDE

V. DOGLOV et An. RYZNETSOV

(1972)

BLANCS (4) : Ré2, Th8, Fd3 et h3.

NOIRS (3) : *Rd4, Th1, Pa2.*

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 620

Ph. S. BONDARENKO

Concours du club d'Everan, 1947

Premier prix

(Blancs : Ré1, Dh1, Cç8, Pa6. Noirs : Ra8, Tg2, Ph2 et h3.)

1. a7!, Rb7 ; 2. Rd1!, Ra8 ; 3. Rç1, Rb7 ; 4. Rb1, Ra8 ; 5. Ra1, Rb7 ; 6. Db1+ et les Blancs gagnent.

A noter la différence avec la variante 1. Rd1?, Rb8 ; 2. a7+, Rb7! et les Blancs ne gagnent plus !

CLAUDE LEMOINE.

Dames

ACTE DE MUNIFICENCE

R. CAMUS

(1[er] PRIX F.F.J.D. 1967)

Les Blancs jouent et gagnent.

Parmi les critères permettant d'apprécier la beauté d'un problème figurent le naturel de la position (position pouvant se présenter en jouant), l'originalité du mécanisme, la difficulté de la solution, la finesse de la fin de partie.

Le mécanisme du présent problème est certes classique et la solution n'est pas d'une haute difficulté ; mais, de par le naturel de la position et l'élégance de la fin de partie, cette composition est de très bonne facture, d'autant que son auteur est parvenu à concevoir un gain par opposition emmené en dix-huit « temps ».

SOLUTION : 48—42 (22×31) *16—11* (7×16) *26—21* (16×38) 42×2 (31×42) 47×38 (36×47) 49—44 (47×33) *39×28* (23×32) *34×14* (10×19) 35—30 (24×35) [ce pion va servir d'otage] 2×24 [suivent maintenant trois coups forcés en raison de la menace 44—39+ immédiat] (15—20 *forcé*) 24×15 (5—10 *forcé*) 15×4 (32—38 *forcé*) 4—31! (38—43) 31—48 [l'acte de munificence] (43—49) 48—30 [l'espoir des Noirs s'envole] (35×24) 40—35 (49×40) 35×44!, etc. + par opposition.

● Les demandes de renseignements sur les possibilités qu'offre la Fédération française du jeu de dames pour acquérir un bon niveau de force (traités, revues, clubs, compétitions) peuvent être adressées à M. Jean Chaze, rue de l'Eglise-Labégude. 07200 Aubenas. A l'appui de chaque réponse sont transmis deux opuscules d'initiation.

● Le tournoi de Hoogezand (Pays-Bas) a réuni, dans la catégorie des grands maîtres, treize participants représentant onze nations et a été remporté par le Néerlandais Clerc (champion du monde « juniors » 1973) avec 17 points, suivi, avec 16 points, du grand maître international néerlandais Wiersma (champion des Pays-Bas 1974-1975), etc.

Nimbi (troisième au championnat de France 1974) a réalisé une bonne performance en se classant sixième avec 11 points.

JEAN CHAZE.

Bridge

N° 617

CONTRE-ATTAQUE CORÉENNE

Malgré une brillante contre-attaque adverse, le fameux champion australien Seres a réussi ce chelem au cours d'un match contre la Corée du Sud.

Nord : ♠ A R 10 7 ; ♥ R D ; ♦ A R 10 4 3 ; ♣ V 7

Ouest : ♠ V ; ♥ A 9 5 4 3 ; ♦ D V 8 5 ; ♣ 8 5 2

Est : ♠ 6 5 2 ; ♥ V 7 6 ; ♦ 9 6 ; ♣ R D 10 6 4

Sud : ♠ D 9 8 4 3 ; ♥ 10 8 2 ; ♦ 7 2 ; ♣ A 9 3

Ann. : N. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Miller	Smilde	K.S.K.	Seres
—	1 ♦	passe	1 ♠
passe	3 ♣	passe	4 ♣
passe	4 ♦	passe	4 ♠
passe	4 SA	passe	5 ♣
passe	5 ♦	passe	5 SA
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé l'as de cœur sur lequel Est a fourni le 6, Ouest a ensuite contre-attaqué le 5 de carreau. Ignorant la répartition des carreaux, Seres a mis l'as du mort. *Comment a-t-il ensuite joué* pour gagner ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Après avoir tiré l'as de pique sur lequel le valet est tombé, Seres a essayé de trouver le partage 3-3 des carreaux pour défausser ses deux trèfles perdants. Il a alors joué le roi de carreau et a coupé un carreau. Malgré la répartition défavorable, la situation n'était pas encore désespérée *en affranchissant le cinquième carreau.* Seres a donc repris la main au mort avec le roi de pique, puis il a coupé une seconde fois carreau avec la dame de pique, et il est remonté au mort par le 10 de pique. Enfin, après avoir réalisé le 7 de pique, la position était :

Nord : ♥ R ♦ 10 ♣ V 7

Est : ♥ V 7 ♣ R D

Sud : ♥ 10 8 ♣ A 9

Sur le 10 de carreau affranchi, Est, qui ne pouvait défausser un trèfle sans libérer le valet de trèfle, jeta le 7 de cœur (en espérant le 10 de cœur en Ouest). Sud défaussa le 9 de trèfle, tira le roi de cœur et fit le 10 de cœur.

Les techniciens auront noté que la défausse du 9 de trèfle est automatique et qu'il ne faut pas tirer le roi de cœur avant le 10 de carreau afin de pouvoir squeezer n'importe quel flanc...

ÉTONNANTE RECTIFICATION

Certaines manœuvres techniques semblent anormales et leur emploi est très rare.

Dans cette donne jouée au cours d'un match fameux à Las Vegas, il était possible à une des tables de gagner le contrat.

Nord : ♠ V 6 4 ; ♥ A D 7 5 ; ♦ 7 2 ; ♣ A R 9 7

Ouest : ♠ A D 10 8 3 ; ♥ 10 9 6 ; ♦ 10 9 6 3 ; ♣ 4

Est : ♠ 9 5 ; ♥ R 8 3 2 ; ♦ V 5 4 ; ♣ V 10 8 6

Sud : ♠ R 7 2 ; ♥ V 4 ; ♦ A R D 8 ; ♣ D 5 3 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Root	Forquet	Seamon	Garoz.
passe	1 SA	passe	2 ♦
passe	2 ♥	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ♦
passe	3 ♥	passe	3 SA...

Après avoir pris le valet de trèfle avec l'as, *comment Forquet, en Nord, a-t-il joué* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

A l'autre table (en salle fermée) où le déclarant était en Sud, Avarelli (Ouest) entama évidemment le 8 de pique pris par le roi, mais, malgré cette attaque, le déclarant aurait pu gagner « 3 SA » contre toute défense. *Comment Sud doit-il jouer* après la première levée du roi de pique ?

Note sur les enchères :

A la première table, l'ouverture de « 1 SA » promettait 14 à 16 points et la réponse de « 2 carreaux » était un « Stayman » forcing de manche.

PHILIPPE BRUGNON.

Philatélie

N° 1396

FRANCE : « Pays de la Loire ».

Pour la série des « Régions », prévue sur le programme des émissions de l'année, le premier timbre à paraître sera consacré aux Pays de la Loire, en vente générale le 8 septembre.



1,15 F, bleu, vert et bistre clair.

Gravure de Claude Haley, d'après une maquette réalisée par Sylvia Karl Marquet.

Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 6 et 7 septembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau temporaire ouvert à la préfecture de Nantes. — Oblitération « premier jour » ;

— Le 6 septembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Nantes R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

TCHAD : « Année internationale de la femme ».

Un timbre « poste aérienne » a été dédié à l'Année internationale de la femme dont la maquette est de Claudine Delaunay.



250 francs C.F.A., polychrome.

Impression en héliogravure par l'Ateliers du Timbre de France.

FRANCE : « Libération des camps ».

Le trentième anniversaire de la libération des camps de concentration sera souligné par l'émission d'un timbre représentant les traits de MM. Pierre Kaan, Ph. Manhes et le général Jean Verneau. Vente générale le 29 septembre.



1 F, vert olive, bleu et rouge.

Dessiné et gravé par Jacques Combet.

Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

La vente anticipée se déroulera :

— Les 27 et 28 septembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire installé au Musée national de la résistance et de la déportation, La Citadelle, à Besançon. — Oblitération « premier jour » ;

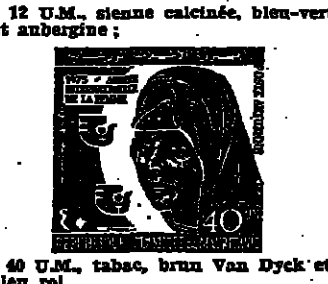
— Le 27 septembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Besançon R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

● *A GRASSE, dans la salle des fêtes, cours Honoré-Cresp, les 6 et 7 septembre, se déroule une exposition avec la participation de la ville jumelée d'Ingolstadt, organisée par l'Association philatélique et numismatique locale.*

● *A CASTRES, du 18 au 28 septembre, l'Amicale philatélique présente une exposition pendant la foire économique.*

MAURITANIE : « Année internationale de la femme ».

Une série de deux figurines « poste aérienne » a été émise afin de souligner l'Année internationale de la femme ; les maquettes ont été réalisées par Huguette Sainson.



12 U.M., sienne calcinée, bleu-vert et aubergine ;

40 U.M., tabac, brun Van Dyck et bleu roi.

Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France, d'après les gravures d'Eugène Lacaque.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 21000 Dijon (office du tourisme, place Darcy), les 6 et 7 septembre. — Trentièmes Fêtes internationales de la vigne et des jeux d'automne.

⊙ 75015 Paris (parc des expositions, porte de Versailles), du 6 au 9 septembre. — Semaine internationale du cuir.

⊙ 59500 Douai, du 8 au 15 septembre. — Trente et unième foire-exposition.

⊙ 59500 Douai (hôtel de ville), le 7 septembre. — Cent cinquantième anniversaire du conseil des prud'hommes.

ADALBERT VITALYOS.

Hippisme



TABLEAU D'HONNEUR TOUS AZIMUTS

BRINCKMANSHIP, Paddy's Princess, Bellino II, Fakir du Vivier et *Granval* composent le tableau d'honneur d'une semaine galopante et trottante tous azimuts.

Brinckmanship, qui avait été à l'arrivée de toutes ses courses cette année, fait tomber 100 000 F supplémentaires (ceux du prix Quincey) dans le coffre à avoine de M. H. Silver, déjà confortablement garni en dollars. *Girl Friend* est excellente seconde, *Dandy Lute,* troisième sans éclat. Ce *Dandy Lute* est difficile à saisir. En l'absence de *Green Dancer,* non encore remis de son éprouvant derby d'Epsom, nous voyions en lui le meilleur « miler » français de trois ans. Il l'était en tout cas à Longchamp. Et puis, il vient à Deauville et il y subit deux défaites. Est-ce l'air marin qui ne lui réussit pas ? Les adversaires qu'il avait battus à Longchamp étaient-ils moins bons qu'on le pensait ? Il y a une troisième hypothèse, plus inquiétante. *Dandy Lute* a gagné deux fois, cette année, sur des parcours comportant un tournant et a perdu ses deux courses en ligne droite. Le parcours tournant, qui offre au cheval un temps de respiration, requiert moins de courage et de volonté que la ligne droite, dans laquelle l'effort ne se relâche jamais. Prince de l'élégance équine, justifiant jusqu'au bout des sabots la première partie de son nom, le beau *Dandy Lute* ne manque-t-il pas, par ailleurs, de goût pour l'effort ? Fred Palmer envisage de lui faire poursuivre sa carrière sur des distances un peu plus courtes. Attendons, pour le juger définitivement, de le revoir sur 1 400 mètres.

Paddy's Princess a suivi, quant à elle, une démarche inverse. Elle était, jusqu'à une date récente, une spécialiste des 1 600 mètres. Son entraîneur, Ted Bartholomew, explique qu'elle était lasse de ces parcours réduits sur lesquels les pelotons galopent ventre à terre du départ à l'arrivée. Il a orienté *Paddy's Princess* vers les distances de 2 500 mètres et plus. Là, une honnête pouliche peut, sans perdre ses chances, prendre le temps de respirer. Si elle a l'âme bucolique, elle peut même se distraire, à Deauville, à jeter un œil au passage sur les vols de mouettes, un instant dérangées par le passage du peloton, qui papillonnent alors au-dessus de la piste, puis, vite, reviennent s'y poser. Heureuse *Paddy's Princess* : la foi hippique revigorée par ces échappées agrestes et marines à la fois, elle enlève sans coup férir le prix de Pomone.

Muer un danseur étoile en lanceur de marteau

A New-York, *Bellino II* succombe, mais d'une demi-longueur seulement, contre l'américain *Savoir* courant sur sa piste, dans ce que les Américains considèrent comme un championnat du monde du trot.

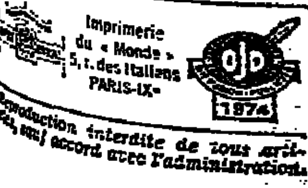
Le duel des deux champions est formidable : les autres sont à quatre longueurs et plus, et le chronomètre indique 1'15"6 au kilomètre. Nous avons assez souvent contesté les attitudes de Jean-René Gougeon — par exemple, quand, président du Syndicat des entraîneurs, il louait son nom à une feuille animée par « Monsieur X » — pour ne pas omettre de souligner la performance technique qu'il a réalisée : faire de *Bellino II* le deuxième cheval du monde sur 2 000 mètres et sur piste plate, c'est muer en un danseur étoile un lanceur de marteau.

De qui *Fakir du Vivier* pourrait-il porter les couleurs, sinon de Pierre-Désiré Allaire ? Il y a du fakir chez cet homme-là. Il était déjà l'inventeur de *Une de Mai,* de *Toscan,* de dix autres champions, décelés à l'âge du débourrage. Avec *Fakir du Vivier,* il s'est peut-être surpassé encore. Le cheval, quant à lui, n'a pas besoin de se surpasser pour enlever le Critérium continental à la moyenne de 1'16"8, temps qui bat le record des « quatre ans » à Vincennes, lequel était jusqu'ici un des fleurons de *Une de Mai* (1'16"9). *Fakir du Vivier* est encore fautif, ce qu'on peut pardonner à un poulain de son âge : *Une de Mai,* à quatre ans, n'avait pas, elle non plus, totalement désappris le galop. Mais, lorsqu'il échappe à cette coupable réminiscence, il ne craint rien d'aucun « quatre ans » européen. Il est déjà le dauphin unanimement reconnu de *Bellino II.* Le problème est de savoir quand se situera le changement de règne. *Fakir du Vivier* aurait tort de manifester trop d'impatience. Vincennes et Enghien lui offrent assez d'occasion de la tromper : à l'aube de sa carrière, il en est déjà à 1 650 000 francs de gains. Au fait, qui donc se plaint que le trotteur soit le « parent pauvre » ?

Disposant de *Fakir du Vivier* pour le temps d'après-*Bellino,* « fakir » Allaire, dont le regard porte loin, dispose encore de *Grandval* pour l'après-*Fakir du Vivier.* Dans l'immédiat, *Grandval* s'adjuge, en bénéficiant de 25 mètres sur certains de ses concurrents, le prix Pierre Plazen. Sa jeune carrière est exemplaire : il a connu deux fois la défaite de décisions des juges, le distançant pour allures irrégulières ; il ne l'a encore connue des sabots d'aucun cheval.

Dimanche, à Deauville, Grand Prix avec une *Dahlia* qui va essayer d'y achever son habituelle résurrection estivale. Ce vendredi, début des ventes (?) de yearlings. Brrr ! que le froid tombe tôt, cette année !

LOUIS DÉNIEL.



هكذا من الأصل

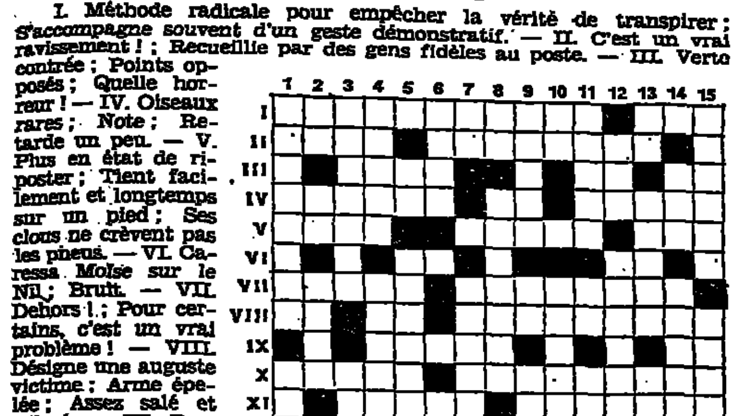
AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 238

HORIZONTALEMENT

I. Méthode radicale pour empêcher la vérité de transpirer ; *S'accompagne souvent d'un geste démonstratif.* — II. C'est un vrai ravissement ! ; Recueillie par des gens fidèles au poste. — III. Verte contrée ; Points opposés ; Quelle horreur ! — IV. Oiseaux *rares* ; Note ; Retarde un peu. — V. Plus en état de riposter ; Tient facilement et longtemps sur un pied ; Ses *clous* ne crèvent pas les pneus. — VI. Caressa *Moïse* sur le Nil ; Bruit. — VII. Dehors ! ; Pour certains, c'est un vrai problème ! — VIII. Désigne une auguste victime ; Arme épelée ; Assez salé et poivré. — IX. Permet à des militaires de se mesurer ; Masse d'eau. — X. Faisais un travail de saucier ; Qui balancent. — XI. Culmine dans les Pyrénées ; Sveltes. — XII. Transporte bien des gens ; Lettres d'invitation ; Canton de France ; Evoque un désarmement. — XIII. Forme de devoir ; Termes de salutations vespérales. — XIV. Dans le fond, son lit n'est pas propre ; Symbole chimique ; Tout ce qu'on projette ne peut que tomber dans le lac ; Réduisirent en menues parties (épelé). — XV. Il y a bien longtemps s'il est question d'Hérode ; Conduisit ; Temps sombres.



VERTICALEMENT

1. Fait éclore de nombreux boutons ; Petite pièce de tissu. — 2. Possessif ; D'un auxiliaire ; Utilisai ; Un coin de Normandie. — 3. Ont donc été les victimes consentantes d'une intervention à main armée ; S'élargit en cheminant. — 4. Toujours prêt à rendre service ; Extrémité lactée. — 5. Terme musical ; Dans maintes épitaphes ; Parure. — 6. Leurs travaux n'exigent aucune retouches ; Nul ne se plaint de ses nombreux débordements. — 7. Abréviation ; Peuvent engendrer de graves désordres. — 8. Préfixe ; Faire exception ; Manque au vagabond. — 9. Un pas vers le progrès ; Symbole ; Repassa. — 10. Abréviation ; Plateau boisé ; En pleine eau. — 11. Fait entendre un son de cloche ; Abréviation ; Elément d'un cycle. — 12. Mis le *paquet* ; *Résume collectivement un programme... attachant.* — 13. Préfixe ; Chercha à provoquer des éblouissements ; Elle est au courant (épelé) ; Chose fort rare. — 14. Sans raison apparente ; Abîmer ; Libérait des paroissiens (épelé). — 15. Ne faire aucun effort d'imagination ; Peuvent rester longtemps propres sans changer de chemise.

Solution du problème n° 1 237

HORIZONTALEMENT

I. Fessier. — II. Union. — III. St ; Unesco. — IV. Irade ; Sis. — V. OE ; Estime. — VI. Nm ; Ages. — VII. EOR ; Inn. — VIII. Tus ; Rôti. — IX. Ase ; Celse. — X. Dia ! — XI. Résistera.

VERTICALEMENT

1. Fusion ; Air. — 2. Entremets. — 3. Si ; Oueds. — 4. Soudeurs ; Il. — 5. Innés ; Cas. — 6. Taire. — 7. Rossignol. — 8. Ciments. — 9. Choses ; Iéna.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 29-08-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 30/8/75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 29 août à 0 heure et le samedi 30 août à 24 heures :

Le front froid qui s'étendait vendredi matin de la mer du Nord aux Açores ne se déplacera que très lentement vers le continent en se désagrégeant progressivement. La France sera donc encore intéressée par des masses d'air chaud évoluant lentement sur place.

Samedi 30 août, il fera chaud en *France et il y aura peu de vent.* Le matin, des brouillards assez nombreux s'étendront sur nos régions de l'Ouest et du Nord ; le ciel sera nuageux sur les Alpes et le Midi méditerranéen, dégagé ailleurs. Au *cours de la journée, des orages* éclateront sur les Alpes, les régions méditerranéennes, l'est du Massif Central et les Pyrénées. Des nuages d'instabilité se développeront sur la Vendée, la Bretagne et la Normandie, où *ils pourront donner* aussi quelques orages isolés dans la soirée ou la nuit. Sur les autres régions, le ciel restera peu nuageux.

Vendredi 29 août, à 6 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 août ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 25 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 29 et 15 ; Brest, 24 et 12 ; Caen, 23 et 11 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 26 et 14 ; Dijon, 24 et 13 ; Grenoble, 25 et 16 ; Lille, 26 et 11 ; Lyon, 26 et 16 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 24 et 8 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice, 2 2et 18 ; Paris - Le Bourget, 26 et 11 ; Pau, 27 et 12 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 28 et 13 ; Strasbourg, 25 et 10 ; Tours, 27 et 11 ; Toulouse, 28 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23 ; Boulogne, 25 et 16 ; Deauville, 25 et 12 ; Granville, 28 et 17 ; Saint-Nazaire, 27 et 14 ; Royan - La Coubre, 24 et 10 ; Sète, 24 et 18 ; Cannes, 22 et 18 ; Saint-Raphaël, 22 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 26 et 13 degrés ; Athènes, 29 et 21 ; Bonn, 27 et 10 ; Bruxelles, 25 et 14 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 21 et 12 ; Lisbonne, 29 et 18 ; Londres, 28 et 13 ; Madrid, 29 et 14 ; Moscou, 16 et 9 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 25 et 14 ; Rome, 27 et 19 ; Stockholm, 21 et 17 ; Téhéran, 30 (max.) ; Alger, 27 et 18 ; Tunis, 30 et 20 ; Casablanca, 27 et 19 ; Barcelone, 27 et 16 ; Dakar, 29 et 24 ; Elath, 37 et 27.

Le Monde

Service des Abonnements

5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries				
I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au *moins* avant leur départ

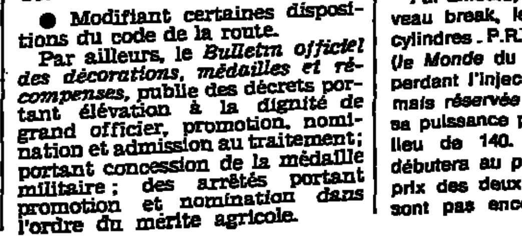
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

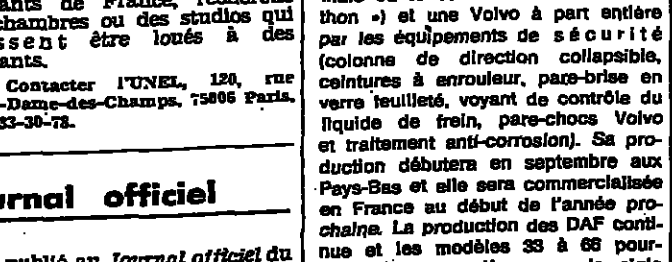
1974



Éducation

● *L'Union nationale des étudiants locataires* (UNEL), affiliée à la Fédération nationale des étudiants de France, recherche des chambres ou des studios qui puissent être loués à des étudiants.

★ Contacter l'UNEL, 120, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, tél. 633-30-78.



Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 29 août 1975 :

UN DECRET

● Modifiant certaines dispositions du code de la route.

Par ailleurs, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses,* publie des décrets portant élévation à la dignité de grand officier, promotion, nomination et admission au traitement ; portant concession de la médaille militaire ; des arrêtés portant promotion et nomination dans l'ordre du mérite agricole.

AUTOMOBILE

UNE DAF DANS UNE VOLVO...

Les choses n'ont pas traîné : 1er janvier 1975, Volvo la suédoise *détient 75 %* du capital de DAF la néerlandaise (mais uniquement le département automobile) ; 1er mai 1975, DAF, à Eindhoven, s'appelle désormais Volvo car BV. Aujourd'hui, Volvo lance sa gamme 1976 et une « petite » apparaît : la Volvo 66.

La nouvelle venue, proposée en berline et en break, est une DAF 66 par la carrosserie, le châssis et le moteur (le 1100 cm3 de la 66 normale ou le 1300 cm3 de la « Marathon ») et une Volvo à part entière *par les* équipements de sécurité (colonne de direction collapsible, ceintures à enrouleur, pare-brise en verre feuilleté, voyant de contrôle du liquide de frein, pare-chocs Volvo et traitement anti-corrosion). Sa production débutera en septembre aux Pays-Bas et elle sera commercialisée en France au début de l'année *prochaine.* La production des DAF continue et les modèles 33 à 66 poursuivent leur carrière sous le sigle habituel.

Par ailleurs, Volvo présente un nouveau break, le 265 DL, doté du six cylindres P.R.V. qui équipe la 264 (*le Monde* du 5 août 1975). Mais, en perdant l'injection — qui sera désormais *réservée aux* seules 264 GL — sa puissance passe à 125 ch DIN au lieu de 140. Sa commercialisation débutera au printemps prochain. Les prix des deux nouveaux modèles ne sont pas encore fixés.

RADIO-TÉLÉVISION

Les accordéons muets de la Libération

(Suite de la première page.)

Mais c'est fini : les images *de défilés qu'on tournera ensuite* n'auront plus jamais l'intensité émotionnelle, la dimension historique, des jours où de Gaulle et Churchill descendaient ensemble les Champs-Elysées, dans une bousculade très peu militaire ; non, jamais plus on n'aura vraiment le cœur qui se serre ainsi de joie en voyant passer les képis blancs de la légion : ce jour-là, incroyable, c'était le 8 mai 1945, et un homme dans la *foule* avait une caméra, vivait l'instant avec un véritable sens épique, sous ses dehors naïfs : il prenait même *le temps de choisir ses cadrages, de filmer, penché, à* droite, à gauche ; au montage, les pas cadencés se croiseront en diagonale.

* * *

Les cinéastes amateurs qui *n'avaient vu, ou voulu, ou pu voir,* de l'avant-guerre et de l'occupation que les creux de l'histoire — ces cinéastes qui ne témoignaient que sur eux-mêmes et sur leurs proches, enregistrant à jamais, comme des fleurs séchées, au milieu épais d'un dictionnaire, les beaux sourires des jeunes filles et des enfants, et la tendresse des autres les jours de fête, metteurs en scène inspirés d'une imagerie où les petits sont plutôt devant et les grands plutôt *derrière, comme on a appris à le* faire pour les photos de classes, — mordus du Pathé Baby ou fanatiques du 9,5 mm, ces amateurs ont senti, pressenti, deviné, que la résurrection du pays, c'était comme une fête aussi, et que même les décombres d'une France bombardée faisaient partie de la fête. La France de 1944 était unie par les liens *du sang, quoi d'étonnant si elle* inspirait le cinéaste familial ?

L'émission d'Alexandre Astruc tranche parmi les autres épisodes de *la Vie filmée :* les amateurs, les collectionneurs qui ont envoyé leurs bandes étant présents sur l'événement, il n'était pas nécessaire de situer les images, de jeter des ponts entre le « privé » et le « public ».

D'autre part, Astruc, qui s'est rendu célèbre en lançant la formule de la « caméra-stylo », a réuni les deux fonctions, d'auteur et de réalisateur, en sa personne. Ceci détruit, on peut le regretter, le jeu *dialectique* qui s'établissait entre le vu et le parlé aux précédents épisodes, jeu tonique d'aller et de retour entre des images fictivement réelles et des commentaires réellement fictifs, dus à Roger Grenier, Georges Perec, Jean Freustié, Monique Lange et Henri Amouroux, tandis que les montages de Jean Baronnet et de Claude Pamart se situaient dans un univers cinématographique de cliquetis des galets d'enroulement, de lumières bleues de lampes à arc, avec des effets de collures ou de cassures.

* * *

Si la vision de Paris libéré nous *emporte et fait tout pardonner,* les épisodes précédents offraient des plaisirs plus subtils ; ils démasquaient bien des idées reçues, sur les images qui parlent toutes seules, par exemple... Le choix des commentaires plaqués sur le cérémonial faussement répétitif d'une société qui ne se voyait pas changer, ces commentaires *dévoilaient* en *premier* lieu la personnalité de leur auteur : le côté « rétro » de Roger Grenier, les préoccupations sémiologiques de Georges Perec, la subjectivité de Jean Freustié, les rapports troubles avec l'imaginaire de Monique Lange, l'idéalisme résistant d'Henri Amouroux. *C'est seulement* après cette médiation que ces bobines — avec plus ou moins de bonheur, plus ou moins d'efficacité également — ces bobines lues, nous restituaient l'air du temps d'un entre-deux guerres — pas si gai qu'on le dit au cinéma — où les dimanches étaient très longs pour les garçonnets sages en *socquettes blanches dont les oncles* possédaient un Pathé-Baby : mon oncle, mon oncle, vos images étaient muettes.

Enfin, l'avantage unique de ces témoignages filmiques — qu'il faut envisager avec le même respect que les trésors des cinémathèques — *réside dans le fait que leurs réalisateurs, le plus souvent ignorants* des règles de la narration, filmaient, sans filet, comme ils pensaient, avec, parfois, l'inconscient à vif, quelque chose d'incontrôlable, une manière tendre *de suivre le corps de la* femme d'un ami, ou de caresser la silhouette lustrée d'une Hispano-Suiza.

Est-il nécessaire de préciser que la Vie filmée, une idée de Jean-Pierre Alessandri, est la seule émission de FR 3 ; la seule création totalement nouvelle de l'après O.R.T.F. ?

Ces images d'amateurs mériteraient maintenant une réflexion de fond : elles sont l'équivalent des minutes du *procès de Pierre Rivière, et elles* attendent un Michel Foucault (1) qui vienne les « lire ».

MARTIN EVEN.

★ Tous les vendredis, FR 3, 20 h. 25.

(1) *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère. Un cas de parricide du dix-neuvième siècle* présenté par M. Foucault. Coll. « Archives », Gallimard-Julliard. 12 F.

TRIBUNES ET DÉBATS

● Le débat de l'Assemblée nationale sur le projet gouvernemental de relance économique sera retransmis en direct sur TF 1, les 9 et 10 septembre, à partir de 16 heures.

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 29 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « Bichon », de J. de Letraz. Mise en scène R. Manuel. Réal. P. Sabbagh. Avec D. Ceccaldi, J. Marsan, Ph. Dumat, Y. Clech.

Christiane, fille d'Edmond Fontanges, s'éprend du fidèle secrétaire de son père. Scènes de famille traditionnelles.

22 h. 10, Paris carrefour du monde, de J. Dieval. Réal. G. Folgoas ; 22 h. 40, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau (Le retour des éléphants de mer) ; 21 h. 35, Dramatique : « *Tueur sans gage* », d'E. Ionesco. Mise en scène J. Mauclair. Réal. J.-P. Roux. Avec J. Mauclair, A. Thorrens, Ch. Watteau, Cl. Génia.

Un homme tue dans une grande cité. Un autre se heurte à l'absurde d'une solitude : désespérance et ricanements.

23 h. 20, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 30, La vie filmée (La libération), de J.-P. Alessandri et J. Baronnet. Réal. A. Astruc ; 21 h. 30, Les dossiers noirs : Naujocks ; 22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Les petites Cardinal », opérette en deux actes et dix tableaux d'A. Willemetz et P. Brach sur une musique de A. Honegger et de J. Ibert, avec A.-M. Rodde, M. Prévost, J. Gilet et l'Orchestre lyrique de Radio-France, dir. J. Laforge ; 22 h. 10, Disques ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., « De la nuit », par E. Lansac et G.-M. Duprez ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy ; 22 h. 15 (S.), *Indéterminées,* par R. Gagneux : « Des prolongeurs de l'abîme... », extrait de « Et expecto Resurrectionem mortuorum » (Messiaen), « Psaume 47 » (F. Schmitt) ; « Psaume 80 » (Roussel) ; 24 h. (S.), Disques.

SAMEDI 30 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Music-hall à Provins ; 21 h. 50, Série : La Morsa, d'après Pirandello ; 22 h. 40, Variétés : A bout portant (avec Mouloudji) ; 23 h. 30, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Série : Benjowski.

21 h. 35, Variétés : Tiens, il y a de la lumière.

Carte blanche à Pierre Barouh.

22 h. 35, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Opéra : Andréa Chénier, d'Umberto Giordano. Texte de L. Illica. Avec F. Corelli, C. Casapietria, et l'orchestre de la R.A.I. Direction Bartoletti ; 22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche, par L. Slou : « La tête dans la tête », de N. Fabre et « le Retour ...ille », de P. Besson, réal. A. Lemaitre ; 22 h., La fugue du samedi ou *mi-fugue, mi-raisin,* de J. Chouquet, animé par B. Jérôme ; (Les curiosités musicales ; Jazz-Averty ; In et off ; « la Petite Cachotte » ; Les récits fantastiques ; La mémoire des rêves ; Libre parcours variétés ; Les textes d'humour) ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5 (S.), Soirée lyrique, « le Barbier de Séville » (Rossini), par l'orchestre symphonique de Londres, dir. C. Abrado, avec L. Alva, E. Dara, T. Berganza et H. Prey ; « Quatre pièces espagnoles » (Fallat) ; 23 h. (S.), Musique de chambre, par C. Huve ; 24 h. (S.), Douze-trente-trente et un, par E. Dietlin.

DIMANCHE 31 AOUT

CHAINE I : TF 1

14 h. 10 (R.), Documentaire : Les grandes batailles du passé (Chollet) ; 15 h. 5, Sports ; 17 h. 20, Les copains d'abord : Michel Fugain ; 18 h. 20, Série : Vienna 1900 (Un célibataire endurci).

20 h. 35 (R.), Film : « Cinq femmes marquées », de M. Ritt (1959), avec S. Mangano, J. Moreau, V. Heflin, V. Miles, B. Bel Geddes, C. Gravina.

En 1943, dans un village yougoslave, cinq jeunes femmes sont tondues, pour avoir cédé à un sous-officier allemand. Les réprouvées vont se racheter en luttant avec la Résistance.

23 h. 10, Documentaire : Ville nouvelle (n° 3) ; 23 h. 5, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h., Sports : Championnats du monde de cyclisme sur route (professionnels) ; 16 h. 40, Tiercé à Deauville ; 16 h. 45, Cyclisme (suite) ; 17 h., Feuilleton : Le trésor des Hollandais (Le sac à malices) ; 18 h. 15, Série : Le magicien (L'énigme du palace flottant) ; 19 h., Série : Poigne de fer et séduction (Triple jeu) ; 20 h., Sports sur l'A 2.

20 h. 25, Jeux sans frontières (à Southport) ; 21 h. 50, Documentaire : Héritage européen (Le siècle des empereurs teutoniques) ; 22 h. 40, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Dramatique : « A travers la vitre », de Ch. Lamorlette. Réal. A. Rudel. Avec N. Klein, M. Fayolle, J. Le Mouel, G. Mare, M. Herbaut.

Elevée par l'assistant de son père, taxidermiste, au milieu d'animaux morts, auxquels l'on essaye de redonner « vie », Danièle circule, vêtue de noir, dans un monde inquiétant et plutôt triste. Quelques rencontres éphémères, le vol d'une statuette : il sera difficile à l'inspecteur Thévenet de découvrir la raison de la mort de Danièle.

21 h. 20, La cervelle d'autrui : Le professeur Minkovski interrogé par P. Dumayet ; 21 h. 50, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente « le Canard sauvage » d'Ibsen, réal. J. Reynier ; 16 h. 5, Echanges avec la B.B.C.S. : « Concerto pour violoncelle et orchestre » (Hugh Wood) ; « Messe de requiem » (Mozart) ;

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Vienne, par D. Jameux ; 22 h. 30 (S.), Nouvelles auditions, par A. Perier : « Musique pour cordes » (A. Tansman) ; « l'Eau et le Feu » (C. Picheureau) ; « Six épigrammes » (Edward Bull) ; 23 h. 30 (S.), Interludes ; 24 h. (S.), Plans sur piano, de B. Tréton.



SPECTACLES

théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 20 h. : Cirque à l'ancienne.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Cour des Miracles, 21 h. : Jazz (Tarahumara Group).
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Sade.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : 1 m 80, 95 kilos... et ça cause ; 20 h. 30 : le Presse-Purée des Destaing ; 22 h. : Danse (India) ; 23 h. : F. Cahel, piano, et Atonal Swing Free Jazz.
Troglodyte, 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire.

Les cafés-théâtres

L'Abbaye, 20 h. : Kennedy's Children.
Le Fanal, 21 h. et 23 h. 30 : Monsieur Barnett.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 30 : Qué fada !
Sélénite, 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : J'ai aucune idée ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

Le music-hall

Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 30 : Ipi Tombi.

Les cabarets

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc., etc.
Tour Eiffel, 20 h. : Bonjour, Tahiti.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardins du Palais-Royal (audiovisuel), 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. : Artisanat vivant.
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Orchestre de la B.R.T., dir. C. Badea, avec H. Szeryng (Mozart).
Eglise Saint-Pierre de Montmartre, 18 h. 30 : Chorale Hart House de Toronto.

Les opérettes

Henri-Varna - Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 29 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Idiot, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30 : les Carabiniers, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : les Héros sacrilèges, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30 : la Porte de l'enfer, de T. Kinugasa ; 0 h. 30 : Judex, de G. Franju.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v. ang.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Studio Marigny, 8e (225-20-74), en matinée.
LA BETE (Fr.) (**) : Omnia, 2e (231-39-36), Dragon, 6e (548-54-74), Quintette, 5e (033-35-40), Trois-Nations, 12e (343-04-67), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Opéra, 9e (073-94-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Caravelle, 18e (387-50-70), Cambronne, 15e (734-42-96), en soirée.
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CLEPSYDRE : Le Seine, 5e (325-95-99)
DOC SAVAGE ARRIVE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89), Rotonde, 6e (633-08-22).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42)
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Murat, 16e (288-99-75).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRENCH CONNECTION no 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-84), Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : Murat, 16e (288-99-75), Liberté, 12e (343-01-59), La Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Rex, 2e (236-83-93), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'INDE FANTOME (Fr.) 1re partie : Olympic, 14e (783-67-42), 2e partie : Olympic-Entrepôt, 14e.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 20.
LE JOUR DU FLEAU (A., v.o.) (*) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LE MORT-VIVANT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
PAS DE PROBLEME (Fr) : Les Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
PROFESSION REPORTER (It. v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Templiers, 3e (277-94-56), en sem., sf le sam. et dim.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; jusqu'au 28, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sf mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Concorde, 8e (359-92-84)
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mer., dim.
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
VIOLENCE ET PASSION (It. v.o.) : Cinoche de St-Germain, 6e (633-10-82).
YAKUZA (A., v.o) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Les films nouveaux

LE JARDIN DES DELICES, film espagnol de Carlos Saura. — V.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40).

LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI, film belge de Gérard Valet. — Le Seine, 5e (325-92-46).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS, film américain des ateliers Walt Disney. — Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).

LE PARRAIN No 2, film américain de F. F. Coppola, avec Al Pacino. — V.o. : Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; V.f. : Images, 18e (522-47-94) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GUERRE DU PETROLE N'AURA PAS LIEU, film marocain de Souhel Ben Barka. — V.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

HISTOIRE D'O, film français de J. Jaeckin. — Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Bosquet, 17e (551-44-11).

Les festivals

W. ALLEN (v.o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tombe les filles et tais-toi.
A. BAZIN (v.o.), 13e (337-74-39) : Modesty Blaise.
I. BERGMAN (v.o.). — Racine, 6e (633-43-71) : la Source.
H. BOGART (v.o.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : les Passagers de la nuit.
CARLOS SAURA ET L'ESPAGNOLE (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Mourir à Madrid ; 16 h. : la Chasse ; 18 h. : Peppermint frappé ; 20 h. : Anna et les loups ; 22 h. : Ma cousine Angélique.
S.-M. EISENSTEIN (v.o.). — La Pagode, 7e (551-12-15) : Octobre.
A. HITCHCOCK (v.o.). — Action-République, 11e (805-51-33) : les Trente-Neuf Marches.
VISCONTI (v.o.). — Boîte à films II, 17e (754-51-50), 14 h. : le Crépuscule des dieux ; 17 h. 30 : Mort à Venise ; 20 h. : Violence et Passion ; 22 h. 15 : les Damnés.

Les rééditions

FUNNY LADY (A.), d'H. Ross, avec Barbra Streisand et James Caan ; v.o. : Mayfair, 16e (525-27-06), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Cambronne, 15e (734-42-96), les Trois Nations, 12e (343-04-67), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36).
LES FORBANS DE LA NUIT (A., v.o.), de Jules Dassin, avec Gene Tierney et Richard Widmark : Action Christine, 6e, (325-85-78).



Cinéma



Le goût du fantastique

... charmeur. La ... dans l'étonnant ... Bob Clark qui ... et à travers ... du fantastique ... tout au long de ... un meilleur ... morceau de bravoure exceptionnellement ...

... cinéma fantastique, plus que jamais par les amateurs, subit aujourd'hui une concurrence : celle des catastrophes extrêmement ... (mais dont la ... peut-être pas) et celle des films pornographiques, dont le réalisme ... l'érotisme trouble des ... vampiriques, et des ... au fond des châteaux ... Il se défend ... il peut en accentuant ... de terreur dans des ... contemporains. On l'a vu ... Festival international ... dont le compte rendu ... est fait par ... de la défunte revue ... fantastique », sous la ... d'Alain Schlokoff, dans ... numéro d'été de « Cinéma aujourd'hui » (15 F), qui suit ... l'actualité tout en restant ... à sa vocation du dossier ... Le fantastique dans ... revue, après Marilyn Monroe et Jean Renoir, c'est une ... La valeur et l'intérêt de ce numéro tiennent moins ... des fidèles d'Alain ... saisis par le démon ... superlatif, qu'à de grandes ... sur le producteur hollywoodien des années 40, Val ... sur les films mexicains ... Boris Karloff, sur quelques ... oubliés » qui échappent ... classifications et sur les ... d'horreur japonais. On y ... aussi une excellente ... sur « les Innocents », de ... Clayton (d'après Henry ...).

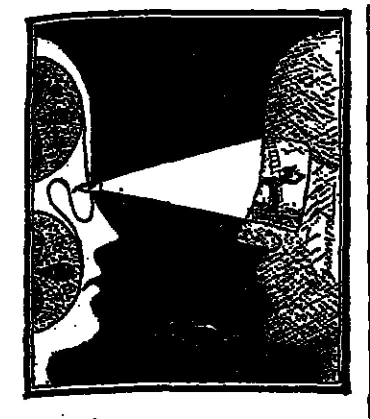
... autre régal pour les cinéphiles : le numéro d'été de « Avant-Scène cinéma ». Pour ... ce « Spécial fantastique » ... les découpages du « Cabinet du docteur Caligari » ... Wiene), du « Cauchemar de Dracula », de Terence ... (qu'on verra à la télévision, sur FR 3, le 25 septembre), une étude sur « la Saga ... Frankenstein » et le synopsis de « Freaks » (Tod ...).

... de quoi rêver, en somme. Le ... du cinéma fantastique ne ... perdra pas.

JACQUES SICLIER.

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Le goût du fantastique

● Andy, un jeune soldat américain, est tué au Vietnam. Seule, de sa famille accablée, sa mère refuse de croire à cette mort. Elle évoque Andy si fort qu'il revient, en effet. Vivant mais étrange, traumatisé ; c'est compréhensible. La joie renaît au foyer. Mais on apprend qu'un camionneur, qui avait pris un auto-stoppeur la nuit du retour d'Andy, a été retrouvé égorgé, vidé de son sang. La bizarrerie d'Andy s'accentue. Un autre crime atroce a lieu...

● Au quatrième Festival international de Paris du film fantastique et de science-fiction, « le Mort vivant » (« Dead of night ») de Bob Clark (actuellement à l'affiche du cinéma Saint-André-des-Arts) a reçu le prix du scénario le plus original. Prix mérité. Le scénariste Alain Ormsby a réussi à renouveler le thème du zombi cher au fantastique hollywoodien des années 30, en l'intégrant dans un contexte moderne : guerre du Vietnam et petite ville de province américaine. Réactualiser ainsi cette mythologie n'est pas forcément la politiser, comme l'estiment ceux pour qui le fantastique n'est « sérieux » que symbolique. L'originalité du scénario tient plus aux liens œdipiens qui unissent Andy le zombi à sa mère qu'aux rapports de la « middle class » américaine avec le conflit vietnamien. La preuve en est dans l'étonnant final du film. Bob Clark qui a déclenché à tort et à travers les grandes orgues du fantastique sanglant, tout au long de l'histoire, mérite un meilleur point pour ce morceau de bravoure exceptionnellement ambigu.

● Le cinéma fantastique, plus prisé que jamais par les amateurs, subit aujourd'hui une double concurrence : celle des films-catastrophes extrêmement spectaculaires (mais dont la mode ne va peut-être pas durer) et celle des films pornographiques, dont le réalisme supplante l'érotisme trouble des baisers vampiriques, et des flagellations au fond des châteaux carpatique. Il se défend comme il peut en accentuant les effets de terreur dans des décors contemporains. On l'a vu lors de ce Festival international de Paris, dont le compte rendu dithyrambique est fait par l'équipe de la défunte revue « l'Ecran fantastique », sous la direction d'Alain Schlokoff, dans le numéro d'été de « Cinéma d'aujourd'hui » (15 F), qui suit ainsi l'actualité tout en restant fidèle à sa vocation du dossier à thème. Le fantastique dans cette revue, après Marilyn Monroe et Jean Renoir, c'est une promotion. La valeur et l'intérêt de ce numéro tiennent moins au délire des fidèles d'Alain Schlokoff, saisis par le démon du superlatif, qu'à de grands articles sur le producteur hollywoodien des années 40, Val Lewton, sur les films mexicains de Boris Karloff, sur quelques « films oubliés » qui échappent aux classifications et sur les films d'horreur japonais. On y trouve aussi une excellente étude sur « les Innocents », de Jack Clayton (d'après Henry James).

● Autre régal pour les cinéphiles : le numéro d'été de l'« Avant-Scène cinéma ». Pour 15 F, ce « Spécial fantastique » offre les découpages du « Cabinet du docteur Caligari » (Robert Wiene), du « Cauchemar de Dracula », de Terence Fisher (qu'on verra à la télévision, sur FR 3, le 25 septembre), un étude sur « la Saga des Frankenstein» et le synopsis de « Freaks » (Tod Browning).

De quoi rêver, en somme. Le goût du cinéma fantastique ne se perdra pas.

JACQUES SICLIER.

« La guerre du pétrole n'aura pas lieu »

de Souhel Ben Barka

Des trois principaux pays maghrébins, le Maroc est certainement le moins développé cinématographiquement, celui où les pouvoirs publics ne semblent guère disposés à encourager les efforts des cinéastes indépendants. L'œuvre de Souhel Ben Barka n'en prend que plus de relief, par le seul fait d'être marocaine, mais aussi par une recherche stylistique très poussée au service d'un propos critique.

Formé au « Centro sperimentale di cinematografia » de Rome — il est le condisciple de Valentino Orsini et de Bernardo Bertolucci — Ben Barka tourne en 1972-1973 *Mille et une mains* sur l'exploitation des tisserands, hommes, femmes, enfants, qui, pour des salaires dérisoires, fabriquent ces somptueux tapis connuus dans le monde entier. Avec des couleurs chaudes, dans un style de poème visuel. La forme doit com- Souhel Ben Barka, en même temps qu'il dénonce, veut créer une sorte de poème viuel. La forme doit commander au message.

La guerre du pétrole n'aura pas lieu, le second film de Ben Barka, va dans la même direction, avec des moyens plus considérables, mais *surtout avec un scénario plus élaboré* (collaboration de Michel Constantin, professeur français établi au Maroc) et une mise en scène mieux équilibrée. Girolamo Larosa, l'opérateur italien déjà remarqué dans *Mille et une mains,* a, à nouveau, photographié, en couleurs et cinémascope, avec une grande force expressive, le décor naturel (raffineries de pétrole, paysages), et plus encore les visages d'ouvriers, de femmes et d'enfants marocains, « composés » avec une rigueur plastique digne des meilleurs transalpins.

Le titre, parodique, indique qu'une autre guerre du pétrole — et non plus seulement la guerre des pays producteurs contre les Etats développés à qui l'on fait payer leur essence *quatre fois plus cher* — devrait se dérouler dans certaines régions, en marge des protestations officielles de solidarité. Dans une nation imaginaire qui pourrait être le Maroc, une société américaine s'apprête à investi- à son tour dans la recherche du pétrole — le début du film est un peu confus, — et des intermédiaires locaux profitent du contrat. Un homme intègre accède un jour à de hautes responsabilités et dénonce la corruption, comme le Jefferson Smith de *Mr. Smith au Sénat, de* Frank Capra. Au même moment, les grèves se développent dans les raffineries déjà existantes, les ouvriers demandent des salaires plus élevés, des garanties sociales. La répression s'abat, le ministre idéaliste est démis de ses fonctions, condamné à vingt ans de prison.

Souhel Ben Barka structure son récit *selon un principe d'alternance* — courtes scènes pour les traficotages politiques et économiques, amples périodes lyriques entrecoupées de silences — avec de lents mouvements de *caméra pour les ouvriers* en révolte. Un accompagnement à la flûte de musique folklorique roumaine (*Georges Zamfir*) accentue le contraste. *Le film constate* gravement une défaite, semble prendre date, sans schématisme ; malgré cette préciosité qui peut encore irriter, son intelligence, sa lucidité, on dirait presque sa volonté d'exister, de faire exister le Maroc et le *cinéma marocain, le placent à part* dans la production du Maghreb et du monde arabe en général.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio de la Harpe, Marbeuf, 14-Juillet (v. o.).

■ « Le Film français », hebdomadaire des professionnels du cinéma, change de formule. Avec un format style « Express », il traitera de l'actualité cinématographique d'une manière qui se voudra « concise et rationnelle ». Un numéro spécial d'une centaine de pages paraîtra d'autre part chaque mois. Le premier est consacré aux films érotiques et pornographiques.

Formes

Promenade outre-terre

Ce n'est pas parce qu'on sait tout, qu'on est censé tout savoir aujourd'hui sur les origines et les développements de l'art abstrait qu'on peut se croire permis de faire la fine bouche devant la petite exposition extraite du Cabinet des dessins du Musée national d'art moderne (1). Evidemment, l'abstraction est entrée dans nos moeurs, dans l'histoire, donc dans les livres qui ne manquent pas. N'empêche qu'il y aura encore des visiteurs pour s'étonner, placés en face d'une soixantaine de dessins, de l'audace *incroyable* des novateurs qui, il y a trois quarts de siècle, se sont employés, souvent sans se concerter, à *dépouiller le réel de ses accessoires.* Et qui, depuis trois quarts de siècle, ne font pas encore l'unanimité. Marcel Brion n'a-t-il pas failli se voir fermer l'Académie pour avoir écrit un ouvrage favorable à l'art abstrait ?

Ne reprochons pas ses lacunes à un Cabinet de dessins dont, l'an dernier, Jean Leymarie et Dominique Bozo avaient présenté une partie des trésors : le mot n'est pas trop fort. L'organisateur de l'accrochage actuel, M. Pierre Georgel, le reconnaît lui-même. Insistons plutôt sur ses richesses, et sur celles de cet ensemble qui ne prétend pas englober tout l'art abstrait, même graphique, de 1910 à 1940. Notre relative ignorance de l'avant-garde russe s'estompe un peu plus grâce à ce nouveau contact visuel avec les recherches de Wassili Kandinsky, Ivan Kondriachov, Kasimir Malevitch, Paul Mansouroff, Jean Pougny, Nicolas Michaelovitch Sourine. Quatre dessins de Kandinsky permettent de suivre, de 1912 à 1938, le libre itinéraire d'un monde purement mental et infiniment complexe, depuis le *Blaue Reiter,* qu'il fonda, jusqu'à une cosmogonie rythmée. *Neuf points en ascension* (1925) suffisent à créer et meubler un espace tendu. De Malévitch une seule étude, *Dessin pour une composition suprématiste, jaune et noir,* qui se situe au cœur d'une doctrine, d'une « idéologie » comme il disait, significative à l'extrême, entre le *Carré noir sur fond blanc* et le *Carré blanc sur fond blanc.* De Mansouroff — qui, Dieu merci, vit toujours et continue à peindre — trois *projets en couleurs chaudes de décoration* de la place Rouge à Moscou le 1er mai 1921, où s'enroulent courbes et volumes issus du cubisme. Tentatives, variations sur le cercle qu'on retrouve dans les lavis de Kondriachov.

Faut-il rattacher Sonia Delaunay, bien vivante elle aussi, à ce vaste mouvement, à cause de ses origines ? Pas du tout. Son nom est inséparable de celui de son mari, Robert Delaunay, de l' « école de Paris » constituée autour de 1912. Le choix, volontairement restreint ici, ne concerne que des œuvres de 1913 à 1916. On retrouve (ou on découvre) *Contrastes simultanés,* et le projet d'affiche pour la *Prose du Transsibérien,* de Blaise Cendrars, et la couverture en parchemin peinte à l'huile d'un exemplaire de ce poème qui marque, de son côté, un des plus importants virages de la poésie française... Les deux aquarelles de Robert Delaunay, *Football, Hélice et Rythmes,* dépassant l'objet, nous entraînent dans leur tourbillon.

Trêve de pédantisme. Pas besoin de faire un cours sur l'évolution dirigée vers une géométrie de plus en plus dépouillée de Frantisek Kupka, Tchèque très tôt installé en France, pour rendre justice à ce précurseur longtemps méconnu. Il suffit de céder à l'attrait austère d'une série exceptionnelle de quinze œuvres : deux de l'époque héroïque, *Etudes pour « Plans verticaux III »*, *Plans par courbes,* et les autres, témoins de l'acheminement ascétique des années 30. Comme il suffit de se laisser captiver par une aquarelle de Sophie Taeuber-Arp, *le Bateau,* de 1918, et surtout par la présence du grand Otto Freundlich : à une *Composition* de 1937 (linogravure), on en joint une autre singulièrement opulente, de 1935, qui est davantage qu'un dessin. Mais qui s'en plaindrait ? Pour en savoir davantage, allez au musée de Pontoise qui a consacré tout un étage à sa donation.

Et Piet Mondrian ? Il n'est représenté que par une composition. Mais c'est une des pièces maîtresses de l'exposition, le *Tableau-Poème,* de 1926. Le poème, *Textuel,* est de Michel Seuphor, qui a prêté l'œuvre au musée.

Complétons ce petit panorama de l'Europe « abstraite » avec l'Allemand Heinrich Von Boddien, les Scandinaves Viking Eggeling et Vilhem Bjerke-Petersen, *les Hongrois* Lajos Kossak *et* Laszlo Moholy-Nagy, le Polonais Henryk Berlewi (*Mécano-Facture*), et continuons notre promenade dans les autres salles du musée qui valent toujours, elles aussi, le déplacement.

La relation de ma visite au château d'Entrecasteaux (*le Monde* du 28 juillet dernier) a suscité l'émoi d'une aimable lectrice. Nonobstant l'accueil sympathique de la famille qui a sauvé de la ruine l'ancienne résidence d'été de Mme de Sévigné, elle s'indigne notamment de la désinvolture avec laquelle ont été dénaturées certaines pièces, badigeonnées d'un blanc agressif, etc. Je n'en avais pas parlé, pas plus que je n'avais mentionné une indiscrète incursion dans l'immense salle de bains en marbre, qui « nous transporte en plein film *hollywoodien,* on s'attend à voir surgir Liz Taylor d'un bain de lait d'ânesse dans le plus simple appareil »... J'avoue, j'aurais dû avouer m'être beaucoup amusé devant le décor très kitsch de ce lieu. Mais quoi ! Cette bâtisse vit, même si des fautes de goût ont été commises. Et qui ne sont pas *irrémédiables.*

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) « Art abstrait 1910-1040 », Musée national d'art moderne. Jusqu'à la fin septembre.

Sculpture

MORT DE FRITZ WOTRUBA

Le sculpteur viennois Fritz Wotruba vient de mourir ; il était âgé de soixante-huit ans.

L'Ecole viennoise contemporaine compte des peintres adonnés au rêve fantasmagorique et un sculpteur qui, depuis une quarantaine d'années, a entrepris un dialogue austère et exigeant avec la pierre : Fritz Wotruba. En fait, lorsqu'il affronte un bloc minéral, le ciseau à la main, Fritz Wotruba rêve aussi, en le construisant morceau par morceau. Sa sculpture a le souffle épique d'une architecture. Une architecture faite à l'image de l'homme.

Né à Vienne en 1907, Fritz Wotruba est apprenti graveur à l'âge de quatorze ans, avant de se tourner, à sa dix-huitième année, vers l'horizon plus large de la sculpture, dont il apprend les rudiments avec Anton Hanak. Assez tôt, il avait été soutenu par l'architecte Josef Hoffmann et s'était lié aux écrivains (Musil) et aux musiciens (Alban Berg). Mais sa sculpture est plutôt classique et traditionnelle. L' « Anschluss » viennois, en 1939, rejette Wotruba vers la Suisse, où il émigre, en quête de liberté, et vit jusqu'en 1945, date à laquelle il revient à Vienne.

Pour Fritz Wotruba, c'est l' « année zéro », dans sa vie et dans sa sculpture, qui recommencent sur des bases nouvelles. Rien ne doit plus reposer sur le passé. Il veut une sculpture neuve, comme on désirerait un monde nouveau. Et s'attaque plus résolument à la pierre et au bronze, dans une recherche de vérité sans concession. Son œuvre était d'esprit classique. La voici « archaïsante ». Il sculpte l'homme par bribes, des bribes qui se structurent dans la masse, d'où elles surgissent à la manière d'une naissance.

Fritz Wotruba ne sculpte que des figures humaines. Rêves de grandeur : l'homme y a toujours une échelle titanesque, moins par la dimension réelle que par la monumentalité interne. C'est toujours fort et puissant, cett esculpture au grand souffle.

C'est ainsi, d'ailleurs, qu'on le voit à la Biennale de Venise en 1950, où il est remarqué comme l'un des sculpteurs les plus significatifs de l'après-guerre. Et c'est en suivant une évolution naturelle que son œuvre devait, durant les années 60, achever son escalade vers la dimension architecturale.

Les Cathédrales humaines, *de Fritz Wotruba, toutes empreintes d'émotion et du sentiment du danger qu'avait encouru l'homme durant la dernière guerre, font de cette œuvre un témoignage exemplaire de l'expérience humaine.*

J. M.

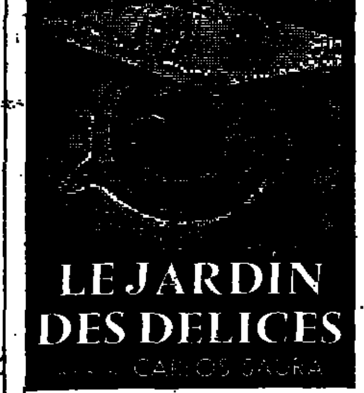
Musées

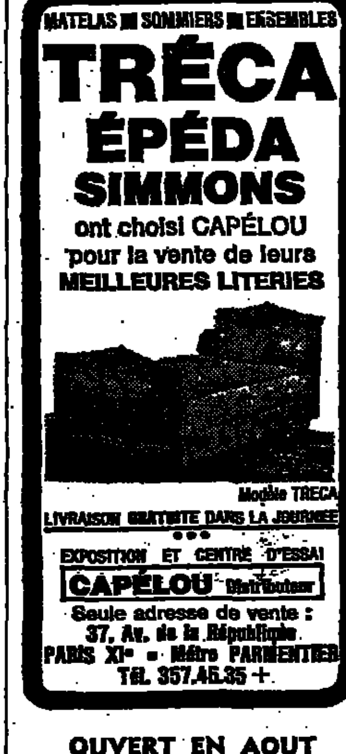
FIN DE LA GRÈVE DES GARDIENS

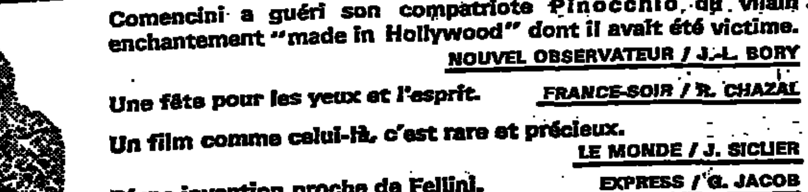
Le travail a repris ce vendredi dans tous les musées nationaux. La réforme de statut réclamée par les gardiens de musée n'ayant pas été accordée, le personnel maintient ses revendications ; les organisations syndicales C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.T., FEN et F.O. dénoncent la responsabilité du gouvernement dans la prolongation du conflit.

Commencé le 20 août, le mouvement de grève, qui devait s'achever le lundi 25, avait été prolongé à cause du refus du secrétariat d'Etat à la culture de recevoir les représentants syndicaux.











ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

CONSEILS FISCAUX EXPÉRIMENTÉS

sont recherchés par important Cabinet d'implantation nationale

POUR DIVERSES RÉGIONS

Formation universitaire approfondie, expérience professionnelle, sens des contacts humains, goût du travail en équipe indispensables.

Ecrire à nº 18.883, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION

recherche pour son siège administratif à

PARIS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le candidat doit avoir de solides connaissances expérimentées depuis plusieurs années lui permettant
— d'assumer la direction des secteurs :
- comptables et fiscaux ;
- administratifs et financiers ;
- juridiques ;

— d'assister la direction générale des 25 sociétés du Groupe.

Ecrire avec C.V., références morales et photo à nº 1.092, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Edit. ch. visiteur dynamiq. et organisé pr présentat. ouvrages aux enseignants. Conn. mil. universit. souhait. Ecr. Hermann, 293, rue Lecourbe, 75015 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche
Pour son agence NORD DE PARIS
COMPTABLE PRINCIPAL
QUALIFIE et ayant expérience professionn.
Ecr. Archat, 34, b. Haussmann (9e) ss réf. R./272, qui transm.

G.B.S. CONSEILS groupe HILL and KNOWLTON INT. recherche
ATTACHE(E) DE PRESSE
parfaitement bilingue anglais, connaissant les ETATS-UNIS, expérience presse touristique souhaitée, libre immédiatement. Contacter M. BEL, tél. 727-15-12 ou 704-77-96.

Equipe quart. d'un club prévention (zonards, toxicomanes) ch. jne assistante soc., quelq. ann. expér. profess. pour travail rue (quart. Latin). Convent. coll. 66. Rendez-vous téléph. 325-47-91.

RÉGLEURS
INSTRUMENTISTES sur matér. PNEUMATIQ. et ELECTRONIQ. pour conduite, entret., réparat.
IMPORTANTE USINE
AFRIQUE DU NORD
Ecrire ou se présenter :
ARLI 80, boul. HAUSSMANN (8e) - St-Lazare. TELEPH. 522-30-11 et 522-24-88.

URGENT
Sté d'assurances sur la vie, recherche jeune homme, niveau agent de maîtrise, connaissant la programmation EN DATABUS ou DATASHARE et si possible, l'assurance vie (branche groupe). Téléphoner pour rendez-vous au 280-63-78, poste 616.



emplois régionaux

FRA-FOR S.A./BABYGRO
70 M. C.A. H.T. en 1975
1 cours Jacquin - 10000 TROYES
renforce son département financier et recherche

ESCP, ESCN, IUT
ou équivalent
(1 à 3 ans d'expérience si possible)
pour prendre en main, avec le contrôleur financier :
- Prix de revient, comptabilité analytique puis après six mois :
- Trésorerie, crédit-recouvrement.

Expérience dans la fonction : nécessaire et dans le textile : appréciable.
- Anglais
- Poste à pourvoir très rapidement.

Écrire avec prétentions à FRA-FOR 1 COURS JACQUIN - 10000 TROYES A l'attention du contrôleur financier

Pierre Lichau s.a.

Organisme para-public de formation d'Etrangers, rech.
1) POUR SA DELEGATION VALLEE DU RHONE (Rhône, Ain et Loire)
— 1 ASSISTANT AU DEVELOPPEMENT
Bonne formation pédagogique dans le domaine de l'enseignement des adultes étrangers. Il sera chargé de l'expansion de l'activité de l'organisme, dans le secteur des entreprises notamment. Une expérience commerciale est souhaitable dans une activité similaire.

— 1 ASSISTANT PEDAGOGIQUE
chargé de l'organisation et de la gestion technique sur la région :
— de l'ensemble des cycles de formation pour travailleurs étrangers ;
— des stages de formation de formateurs.
Postes cadres. Rémunération : 3.600 × 13 1/2.

2) POUR SA DELEGATION ALPES (GRENOBLE)
1 CADRE CHARGE DE MISSION
respons. polyval. de l'expansion, de la gestion et de l'organisation des activités de l'organisme dans la région. Formation pédagogique indispensable, mais polyvalence de l'expér. professionnelle très importante.
Rémunération 4.200-4.500×13 1/2.

Pour ces 3 postes nécessité être libres immédiat. Adr. C.V. et prétent. ss réf. 1.077 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

Société financière nat. recherche pour délégation RHONE
— Agent 25 ans minimum ;
— Formation bancaire, contacts clientèle ;
— Référence connaissance milieu artisanal ;
— Véhicule.
Tél. 874-54-00 pour rendez-vous.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS recherche
pour son agence NORD DE PARIS
COMPTABLE PRINCIPAL
QUALIFIE et ayant expérience profession.
Ecr. ARCHAT, 34, bd Haussman 9e, ss réf. R. 272, qui transm.

Chirurgien 54 ans rech. person. sér., logée, nourr., pr s'occuper intérieur et fillette 10 ans. Ecr. Dr CHALMEL, Clinique « les Tilleuls », 35, r. Désiré-Clément, 78 - Conflans-Sainte-Honorine.

STEELRAY France Outillage Bois et Fer crée de nouveaux postes de
REPRESENTANTS EXCL.
pour PARIS, 91, 92, 94.
Clientèle : Entrepr. et collect. stat. V.R.P., rémunér. imp. par fixe + commiss. + primes obl. Large autonomie et responsab. Voiture pers. nécess. Résid. Secteur préférée.
Lettre man., C.V., photo, réf. 7522, CECOD Sélection, 25, bd Malesherbes, 75008 Paris. Réponse assurée.

L'immobilier

appartements vente

Paris

MARAIS
RUE DE TURENNE
Imm. anc. en cours rénovation. Luxueusement aménagé. Stud. et 2 pces à partir de 123.500 F. Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD, 15, rue de la Paix, PARIS (2e). TELEPH. 073-15-51 - 073-80-23.

19e RUE RIQUET
Immeub. récent. Je cède BEAU 2 pièces 46 m² + cave + PARKING + TELEPH. Sur place tous les jours 10, rue Riquet (voir gardiens) ou 742-63-91, le matin.

PLEIN 13e ARRONDISSEMENT (Jeanne-d'Arc)
Près rue Tolbiac (bus 27). Je vends dans bel immeuble plein soleil, excellent état général après rénovation totale. 30 STUDIOS et DEUX PIECES très clairs, tout confort (moquette, cuisine équipée, salle de bains), conçus spécialement pour le placement avec importante rentabilité. — Prix exceptionnels compte tenu de la qualité. — Me voir directement les 29 et 30, de 13 heures à 19 heures, 39, rue Domrémy, pour visite et renseignements.
Agences s'abstenir S.V.P.

KLEBER. Part. 2-3 pces, cft, 4e sans asc., clair, calme, téléph. 300.000 F. 46, RUE HAMELIN, 13 h. à 18 h. ou tél. 727-95-68.

LOUVRES RESIDENCE DU PARC
ds résid. gd stdg, reste à vendre 3 appts 3 et 4 pces, surf. 90-106 m². Prix 220.000/260.000 F. Téléphonez 471-66-80 ou visitez sam. 10-12 h., 14-18 h. ; dimanche 15-18 heures.

PROXIM. DU LUXEMBOURG « Résidence Mons.-le-Prince », 48, RUE MONS.-LE-PRINCE. Immeuble de standing. Appartements de caractère. STUDIOS et 3 PIECES DUPLEX. Sur pl. de 10 à 17 h., ts les jrs sauf samedi et dim. 633-14-51.

FOCH - MAILLOT
Bel immeuble traditionnel restauration et décoration de prestige
Studios, 2 pièces, duplex.
Visite ce jour, de 12 h. à 19 h., 10, av. Alphand, PARIS (16e).

15e VAUGIRARD
Part. vend ds imm. réc. standg 4 p. (dble livg + 2 ch.), 88 m² + balcons 18m², 6e étage, bonne exposit., cav., park., tél. Prix 420.000 F. Vis. s/pl. sam., dim., 84, rue d'Allerey, ou 532-22-35.

18e LAMARCK-CAULAINC. Ds imm. P. de T., asc., stud. avec terr. 2 p., 4 p., ent. équip. Prop. s/pl., vend., sam., 14-18 h. 30. 113, r. Caulaincourt.

CHATEAU DE VINCENNES MAGNIF. STUDIO TT CONFT Excellente rentabilité. PRIX EXCEPTIONN. 55.000 F. T. 704-89-71 ou 636-52-00.

14e. 2 pièces tt conft + parking + téléphone. - 496-28-64.

134, RUE DE VAUGIRARD
IMMEUB. GRAND STANDING ENTIEREMENT RENOVE. Plein soleil, jardin avec cascade. Prop. vend beaux studios et 2 p. en duplex avec terrass. entièrem. aménagés, placement idéal, livrés clés en main. - Visite ce jour ou téléphoner 242-49-19, 9 heures à 12 heures.

GAMBETTA
50 mètres métro PELLEPORT
MAGNIFIQUES STUDIOS A PARTIR DE 75.000 F dans imm. entièrement restauré.
LIVRAISON IMMEDIATE
Location et gestion gratuites assurées par nos soins.
BUREAU DE VENTE sur place, tous les jours (sf dim.), 11-19 h., 88, r. PELLEPORT. 636-52-00.

BUTTES-CHAUMONT
Rue Manin, bel imm. tt cft., Liv. + 3 ch. Prix. 380.000. 526-01-50.

13e - TOLBIAC
Quartier en pleine expansion et immeuble de qualité. 2 critères d'investissement sûrs et garantis
JE VENDS DANS IMMEUBLE DE STANDING DEUX
2 PIECES ET 3 STUDIOS
entièrement aménagés. (cuisine installée, salle de bains, moquette). Prix intéressant. M'appeler pour rendez-vous de 8 h. 30 à 20 h. 30 au 325-25-25.

16e. Tr. b. 2 p., 53 m², 3e s/rue refait neuf, tt cft très ensoleillé. **770-74-14**

QUAI D'ORSAY
300 M² 7 pièces princ., 3 bs + 2 serv. - 734-23-75.

AVENUE MOZART
IMMEUBLE ANCIEN
5 P. cuis., 2 bs, tout confort, téléph., excell. distrib. double exposit., chbre service. Pour rens. et visites : 755-98-57.

LOUVRE Pied-à-terre standing
STUDIOS ou 2 PIECES, cuisine équipée, bs, wc séparé, moq., ASC., V.-O. - 343-97-15.

PLACEMENT IDEAL
STUDIOS cuisine équipée, salle bains, wc. ASC., TEL. A part. 70.000 F. Location et gestion assurées. 343-97-23.

12e IMMEUB. RESIDENTIEL gd STUDIO d'artiste 2 pièces. Téléphone : 343-66-29. Sur place tous les jrs, 10-18 h., 45, RUE DE CHARENTON.

Gén.-Bertrand. R.-de-ch., élég. studio + log., s/jardin fleuri. 170.000 F. — SOL. 39-10.

Région parisienne

LA CELLE-SAINT-CLOUD ELYSEE I
Splend. 5 pièces sur loggia, tout confort, parkg, impeccab., 265.000 F. Gr. crédit. 969-98-74.

PARIS-OUEST. 12 km. Paris « La Gaillarderie »
LUX. APPT 6 P.
TR. BEL. RECEPTION (40 m²), 2 s. bs, moq., cuis. équip., TEL. parkg, 430.000 F - 704-88-18.

SURESNES-MONT-VALERIEN 2 minutes gare
BEL APPT 5 P.
VUE PANORAMIQUE
Poss. box, 380.000. - 704-88-18.

ARGENTEUIL Bord Seine, 12' gare, imm. standg, conft électr., dispon. 2 p. et 3 p. CONSTANT, 969-20-09, H. Bur.

RUEIL CENTRE 10' R.E.R. ds petite résid., calme, standg, disponibles 2 p. et 2-3 p. 969-20-09, H. Bur.

Mais.-LAFFITTE, dans le parc, magnif. appartem., gd living + 3 chb., 2 gds balcons, garage. S.A. H. LE CLAIR, 65, av. Foch, CHATOU - 976-30-02.

Part. à P., vd appt Parly 2, 2-3 p., cuis. équip., loggia vitrée, cave, parkg, tél. Libre d'occup. avril 1976. Téléphoner heures bureau 260-39-12, poste 279 et après 19 h. : 954-14-56.

SAINT-CLOUD Splendide 5 P. imm. récent VUE, livg dble + 3 chbres, cuis. équip., 2 bs, 2 wc, tél., interph. Terras. Balc., imp. Poss. box. Px 680.000 - VERNEL, 526-01-50.

Province

NANTES - STE-THERESE
Cadre muté vd, quart. calme et résidentiel, appt moins de 5 a., tr. bon stdg, 90 m² living, 3 chbres, cuisine, séchoir, salle de bains et salle d'eau, cave, parking couvert. Prix 200.000 F. Téléph. 40-76-79-50 et 40-76-71-03.

appartem. achat

Sté rech. à acheter appartem. dans Paris. — Téléph. 343-62-14.

constructions neuves

XVIIIe JULES-JOFFRIN
Chambres et studios, 2, 3, 4 et 5 pièces. Habitables début 1977. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XIIe RUE DE PICPUS
Studios, 2 et 4 pièces. Livrables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

XIIIe TOLBIAC
Studios, 2 et 3 pièces. Habitables 4e trimestre 1976. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, aven. Friedland. BAL. 93-69.

Mº MAIRIE-MONTREUIL
Près centre commercial et ECOLE ET LYCEE
Livrable de suite
GRAND et PETIT 3 pièces, possibil. 4 pièces, à partir de 200.000 F. Sur pl. tous les jours de 14 à 20 h. (voir gardiens), 14 ter à 20, rue Gaston-Lauriau, 93 - MONTREUIL, ou 742-63-91, le matin.

VUE S/PARC ET JARDIN
Reste en cours de livraison STUDIOS, cuisine équipée, PARKING. Prix 132.000 F. Grand 3 pièces, 80 m² + 13 m² de BALCON. A partir 320.000 F. Vis. sur pl. les sam., de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h. Dim. et lundi, de 15 h. à 19 h. 7, rue Duvergier, PARIS (19e) ou 742-63-91, le matin.

locations non meublées Offre

Paris

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES, 84, rue d'Alésia, 577-78-08 ; 45, r. Héricart, Mº Ch.-Michels ; 8, rue Ph.-Dangeau, Versailles.

Propr. off. studio 2 à 3 pièces PARIS div. arrond. et banlieue. T. 728-19-25, 19-43, 19-53.

Région parisienne

CHILLY-MAZARIN
de suite, 2, 3, 4, 5 pièces. Dans immeuble neuf, libres S'adresser 909-59-17.

VILLE-D'AVRAY
Dans très beau domaine, tennis, volley-ball, immeuble récent, libre de suite, chambres de service, studios, 2, 3, 4 et 5 pièces. S'adresser 945-66-90.

VERSAILLES
Près du château
Dans immeuble récent, studios, 2, 3 et 4 pièces, parf. ét., libres de suite. — S'adresser 951-43-27.

locations meublées Demande

Paris

Rech. pour directeur de société étrangère appartem. 4 ou 5 p. meublé, tél., parking, Boulogne ou 16e arrond. Téléph. 293-57-15.

locations non meublées Demande

Paris

ING. ch. sans agence 3 à 5 p. PARIS ou LIGNE R.E.R. Ouest, 578-25-91.

Chaque vendredi, à partir du 5 septembre, nos lecteurs retrouveront la rubrique

l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, poste 374.

immeubles

18e Immeuble à rénover près métro, 2/3 libres. 750.000 F. — Ecrire R. BERUT, 14, rue de la Tombe-Issoire-14e.

bureaux

18e VAUVENARGUES
A louer bureaux 280 m², parkings, réserves, dans immeuble neuf, STANDING entrée indépendante, téléphone. S'adr. Compagnie d'Assurances LA PROVIDENCE, 51, rue de Provence, Paris-9e - 280-63-99.

MADELEINE (à 100 mètres). A louer, en partie ou totalité BUREAUX et COMMERCES ds imm. rénové. EXCELLENT standing. Possibilité de commerces sur trois étages. Possibilité chambre forte en sous-sol. S'adresser Cie d'Assurances « LA PROVIDENCE », 51, rue de Provence, Paris-9e. 280-63-99.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

PLACE VENDOME
Part. loue bureau 250 m² env. Tél. : 260-42-90 + 44-90.

terrains

SUD GIEN, magnifique terrain boisé, eau, électricité, 8.000 m² à 6 F le m2, gros crédit poss. QUENTIN. Tél. 15 (38) 67-05-81.

35 KM. PARIS-OUEST
Partic. à partic. Terrain avec C.U., endroit calme, conviendr. gde propriété, eau, électricité, 6 HA, dont 3 HA BOISES, 10 F le m2. — Téléph. 478-80-73.

BON PLACEMENT
Particul. vend lot de 3 terrains à ST-GEORGES-MOTEL (27) Eure. Surf. tot. 5.670m². Px tot. intéressant en raison urgence : 45.000. Ecr. M. Szukin, 29, rue J.-B.-Potin, 92170 VANVES.

ETANGS DE BEON, LOIRET
TERRAINS A BATIR
DOMAINE EXCEPTIONNEL
2e tranche en vente. Prix intéress. Crédit maximum.
M. Amar prés. tous les jours Bazoche-s-le-Betz, direction A 6, NEMOURS - CHEROY. TEL. : 15-38-92-18-75.

Entre côte Paradis et Portobello (Sardaigne) vds terrain 40 ha, tout ou partie, eau, électricité, vue mer. 4 F le m2. — Ecrire SERRA, Via Vincenzo-Monti, nº 9, SASSARI. Téléph. 39-2-73.

fonds de commerce

CANNES. Urgent particulier vd centre ville, FONDS BRASSERIE BAR RESTAURANT NIGHT CLUB, 300 m², licence spectacles, cabaret, 5e catégorie, grande licence alcool, classe A. Cuisine aménagée, cafeteria, air condit., loggia, scène spectacles, état nf. Loyer 1.000 F. par mois avec au 1er étage appartement 120 m², possibilité Drugstore, ouvert 24 h. sur 24. Ag. s'abstenir. Ecr. M. JACOTTET, 10, r. Teissaire, 06-CANNES, FRANCE. Tél. (93) 39-24-67.

A vendre cause retraite ville importante du Vaucluse
FONDS ARMES, PECHE, COUTELLERIE
Avec ou sans murs. Pour tous renseignem. écr. « le Monde » Publ., nº 6.019 qui transmettra.

ADMINISTRATEURS DE BIENS
AGENTS IMMOBILIERS
Recherchons pour notre clientèle fonds de commerce d'administration de biens et d'agence immobilière Paris et rég. parisienne. C.A. annuel H.T. minim. 500.000 F. Ecr. ss référ. 60.200 à R.C.C., 10, avenue Matignon, PARIS (8e), qui transmettra.

maisons de campagne

120 km. PARIS, autor. SUD, rég. Montargis, dans hameau,
MAISON CAMPAGNARDE
à aménager, eau, électr., bâtiment rustique de 110 m² au sol, 1 pièce existante, plus dépend. au milieu td. 600 m², très calme.
PRIX TOTAL 68.000 F
Rochet, 5, r. du Longeard, 45201 MONTARGIS. 15 (38) 85-15-57.

viagers

Estimation gratuite, discrétion. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90.

Val-de-Loire. Magn. ppté 15 p., Nbrses dép., caves, bât., ferme, culture, parc 4 ha., clos murs. Except. 560.000 + rente 1 t. 78 a. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90.

domaines

Vds Hérault ppriété 2.000 hectos vin. bâtim. bien, visite. Ecrire Benne, ppriét., 34600 Bédarieux.

manoirs

VALLEE DE JUINE et D'ECLIMONT
50 kilomètres Paris
MOULIN
actuellement auberge. Conviend. pour maison de repos, sémin. 7 bâtiments, 1.100 m² habitab., dont 2 salles de 90 m², grande cheminée, 20 chbres + réserves dans PARC 13.000 m². Prix : 1.200.000 F.
ETUDE DEBUSSCHERE 495-62-02.

pavillons

Maurepas, pav. 1971, liv. + 3 chbres, cft. mod., jdin. 145.000 + C.F. 526-73-01.

MONTMORENCY. Centre. Part. vend pav. 7-8 pces, jardin 500 m. 450.000 F. Tél. 964-33-39, soir.

villas

MONTMORENCY. Vue et cadre verd. Villa récente, vaste séj. chem., poutres, pies-fenêtre direct. sur jdin 800 m² + 4 ch. Gde cuis., tt cft. Piscine. Px. 550.000 F. Tél. 989-31-74.

MONTLIGNON, Villa moderne, grand séjour donnant sur terrasse + 4 chambres, dans très beau parc 2.000 m². Px. 630.000 F. Tél. 989-31-74.

ENGHIEN, très près la gare gd calme, Jdin 1.000 m² + maison 200 m² (8 pces). Prix : 550.000 F. à débattre. 989-31-74.

Dans village unique de
MARNES-LA-COQUETTE
Ppriété de caract. gd standing, réception 120 m², 5 ch., 3 bains, jardin 1.300 m². Prix élevé. — KATZ, gare Garches. 970-33-33.

ANDERNOS Près bassin rapport ou hab., part. de préf. à part., F-4, gar., jd. 510 m². Parf. état, prix intéressant - (56) 82-16-70.

propriétés

CHINON, 4 km., mais. 4 p., grenier aménageable, gd jardin. Me VALIN, notaire à 37-AVOINE. Tél. (47) 58-40-22.

ILE 5.000 m², boisée. Région MEAUX. Accès priv., parkg, bungal., 2 p. cft. Elect., 2 bateaux, 180.000 F. 366-19-35.

NIEVRE
TR. B. PROPRIETE RURALE NEUVE, élevée sur sous-sol aménagé, 2 garag., cave, cellier, chaufferie, r.-de-ch., entr. cuisine, bureau, séjour, s. à m., 2 chambres, sal. de bns, w.-c. ETAGE : 3 chbres, s. de bs, wc, chauffage électrique, tout conft, tr. bonne isolation thermique, le tout à l'état neuf, terrain formant un sympathique enclos de 15.600 m², affaire rare, prix : 350.000 F (à débattre). Renseignem. et visite Cabinet PIERRE FRANÇOIS, 13, rue Louis-Blanc, 58300 DECIZE. Tél. 4-64 ou 2-17. — 16 (86) 50-91-11.

70 km. OUEST, par SEPTEUIL, propriété indép., cuis., séjour, 2 ch., tt cft, gar., s/parc 1.200m², impeccable. 178.000 F. 479-50-63.

FORET SENART, ppriété classe bord rivière, séjour 50 m², salon, bureau, salle de billard, cuis. équipée, 6 chbres, conft raffiné, terrasse, sous-sol, piscine, parc boisé paysagé 3.600 m². Prix 1.110.000 F. — AVIS, 11, avenue P.-Sémard, Juvisy. T. 921-39-40.

Particulier vend grange en cours de restauration, sur 1 ha terrain, région Beuzeville, 17 km. Deauville. Prix 125.000 F. Téléph. Rouen 70-23-94.

Dans campagne gardoise, belle propriété 7 km. Nîmes, terrain 8.000 m², arbres fruitiers, jardin agrém., villa tt conft, surf. tot. 240 m², gar., bur., chbre froide, avec poss. acquérir commerce sans connais. spéc., comprenant matériel, camion G-7 1.800 kg Diesel, neuf, client. exclusivem. prod. de rég. gardoise, rapp. environ 6.000 F par mois. Prix total à enlever avec 600.000 F. Larges facilités. L. de Palma, Agence le Forum, 12, rue de la Rotonde, 13200 ARLES. Téléph. 16 (90) 96-39-54.

MAISON 6 PIECES garage, jardin, cour, 7 kilomètres Sud Fontainebleau, calme. 300.000 F. — Téléph. 423-94-57.

Par autor. Sud, COURTENAY-DOUCHY, dans cadre boisé exceptionnel, 2.400 m²
TRES JOLI CHALET
sél., 2 chb., bains, ss-sol aménageable, balcon, eau, élect., secteur calme, vue. Px : 140.000 F. Mme Giboin, 45230 Châtillon-Coligny. T. 15 (38) 92-54-25, jusqu'à 14 heures et après 20 h.

VALLEE DE L'AVRE
PROPR. CAMP, ent., vaste sél., cheminée, cuisine, 4 chb., s. bs, wc+cab. t.-t-ch. c. gaz, grange, dép., 5.000 m² terr. clos, région tr. verdoy. Prix 250.000. AVIS, 23, r. C.-Harleville, Maintenon. Tél. 15 (37) 23-02-22, même dim.

villégiatures

Loue 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé. septembre (possibil. à la sem.). S'adr. Agce Delta, 30, av. Malzière, 06600 Antibes. Tél. 15 (93) 34-21-00 (référ. villa Maryse).

LA LOUVESC ARDECHE
T. 3 Hôtel Relais du Monarque. ★★ N.N. pension 55/85 net.

Loue à vacancier à Thann (Alsace) chalet de montagne. Px 300-400 F/semaine. KUNEMANN, 16, place Joffre, 68800 THANN. Tél. 16 (89) 37-18-81 37-02-84.

SAINT-TROPEZ. A louer septembre studio grand standing, 4 person., piscine. Tél. 439-12-96.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

CREDIT-MAN. — 31 ans, licencié en Droit, I.A.E., 6 ans expérience Société américaine en France et Grande-Bretagne, leasing factoring, etc. Double nationalité, française et britannique.
RECHERCHE : poste international en France. Finance, gestion, marketing.

DIRECTEUR COMMERCIAL. — H.E.C., 46 ans, anglais, espagnol ; expérience dans distribution des produits grand public ; établissement et contrôle des budgets, gestion commerciale, animation des ventes, formation, négociations haut niveau.
RECHERCHE : poste à responsabilités équivalentes. Paris, province.

ACHETEUR. — 33 ans, Ecole Sup. d'Approvisionnement + formation technique ; anglais ; expérience 7 ans : domaines composants métallurgiques, mécaniques, électriques, emballages verres ; négociations, commandes, suivi, contrôles facturation, gestion du service.
RECHERCHE : poste région parisienne et Bretagne.

CHEF SERVICE APPROVISIONNEMENT. — CADRE III, 35 ans ; formation Elect. ; 10 ans expérience achats électroniques, électromécaniques : gestion stocks, magasins, transport AVF.
RECHERCHE : situation similaire région parisienne.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.46 (pte 71)

Jeune femme franco-américaine études supérieures sciences humaines, expér. professionnelle U.S.A., Maroc, Grèce, ch. poste resp. administration, tourisme, etc. ou enseignem. Lib. voyager. — Ecrire Mlle KRAMER, C/O KREPS, 76, aven. Parmentier, F-75011 PARIS.

SECRETAIRE sténo, comptabilité, 13 a. d'expér., rech. emploi stable nécessit. initiat. et responsab., Paris uniquem. Libre rapidem. Salaire 38.000/40.000. Ecrire Mme BREDA, 165, rue de Ménilmontant, 75020 PARIS.

Hme D.E.U.G. de droit, 4 ans expérience journalisme Afrique noire, ch. emploi journal, agce de presse ou service de presse pour entrepr. proximité ville universitaire. Tél. (28) 26-30-44.

J. H. dégagé O. M. ch. emploi comptable, C.A.P., B.E.P., BAC G2, expér. bancaire. Libre le 1er octobre. Tél. 260-33-30, p. 465.

J.F. 28 ans, personn. affirmée, active, passionnée, BTS secrét. direct., lic. et maîtr. géogr., lic. hist., angl., esp. courant, longue expér. secrét., rédact. articles, report., anim., relat. hum., ch. sit. comportant respons., voyag., contacts, trav. varié à réflexion et création. Ex. : journalisme (politiq., économ., artist., cult.), reportage, public relations. Téléph. 88-48-54 DEAUVILLE.

enseignem.

B.E.P.C. - BACCALAUREAT
Dipl. langues, études sérieuses, milieu harmonieux, pension J.F. La Pensée, Vevey Léman, Suisse. T. 515855. Rens. Paris 824-94-24.

animaux

Vend chiots basset artésien normand. — Téléph. soir 343-25-16.

---

les annonces classées du

Monde

sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

(période du 1er juillet au 31 août 1975) au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LA VIE ÉCONO…

…le prochain plan de re…

…C.G.T. et la C.F.D.T. …

…dès le début d…

Con…

…(Avis financier des …

BANK P…

Téhéra…

U.S. $ 1000…

CRÉDIT A MOYEN…

…mis en place pa…

THE DELTEC BANKING CORP…
SOCIÉTÉ CENTRALE D…
THE ROYAL BANK OF CANADA INTER…
…et accordé par
ANTONY GIBBS HOLDIN…
BANQUE COMMERCIALE POUR L'EURO…
BANQUE FRANCO-ARABE D'INVESTISS…
BANQUE DE L'UNION EU…
CANADIAN AMERICAN…
CREDIT SUISSE (MIDDLE…
INTERNATIONAL COMMERCIA…
MOSCOW NARODNY BA…
SOCIETE CENTRALE D…
THE DELTEC BANKING CORP…
THE ROYAL BANK OF CANADA INTERN…

Agent

THE DELTEC BANKING CORP…

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Qualifiant le prochain plan de relance gouvernemental de « mystification »

La C.G.T. et la C.F.D.T. appellent à des manifestations dès le début du mois de septembre

Sans attendre la reprise d'activité dans toutes les entreprises, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont, le jeudi 28 août, lancé un appel commun aux travailleurs pour les inciter à l'action dès les premiers jours de septembre.

Dans ce texte, les deux confédérations rappellent leurs principales revendications : *« Le relèvement du pouvoir d'achat, des salaires, des prestations sociales et des retraites ; le SMIC mensuel à 1700 F pour quarante heures hebdomadaires ; la garantie de l'emploi et des ressources pour tous ; la création de nombreux emplois, en particulier dans les services publics ; la réduction du temps de travail, sans perte de salaire ; l'ouverture du droit à la retraite complète à soixante ans ; l'amélioration des conditions de travail ; le respect et l'élargissement des libertés et des droits syndicaux. (...)*

» Leur satisfaction permettrait à la fois d'améliorer les conditions de vie et de travail et de combattre efficacement l'inflation. L'action de ces derniers mois dans les entreprises, celle du 10 juillet à Paris ont déjà contraint le patronat à des reculs. Elles ont exercé une forte pression sur le gouvernement, qui cherche maintenant à gagner du temps en lançant un nouveau plan. Mais tout laisse à penser, en dépit de ce qu'il sera obligé de céder, qu'il s'agit pour l'essentiel d'une nouvelle 'mystification. »

Face à cette situation, la C.G.T. et la C.F.D.T. appellent leurs organisations, d'une part, à *« prendre des initiatives »* dans les entreprises pour exiger l'ouverture de négociations sur les revendications des salariés ; d'autre part, à faire pression sur les parlementaires lors de la session extraordinaire de début septembre pour obtenir *« des mesures efficaces contre le chômage et la hausse des prix »* (des délégations de la région parisienne se rendront le 9 septembre à l'Assemblée nationale).

Enfin, les deux confédérations ont décidé le principe d'une *« journée d'action d'ampleur nationale dans le courant de la seconde quinzaine de septembre afin d'obtenir le règlement immédiat, par la voie de négociations, de deux revendications étroitement liées à la solution du problème de l'emploi : retraite complète à soixante ans, réduction de la durée du travail sans perte de salaire »*. En outre, un *« grand rassemblement national pour l'emploi et les ressources des jeunes, en relation avec le droit au travail et au métier »*, est prévu le 4 octobre à Paris. *« Cette initiative s'adresse d'abord aux jeunes, elle concerne en même temps l'ensemble des travailleurs, elle s'insère dans la bataille générale pour la défense de l'emploi. Elle sera précédée la veille, le 3 octobre, de rassemblements et de manifestations de caractère régional. »*

Commentant cet appel devant la presse, MM. Séguy et Maire ont déclaré que septembre serait *« un mois d'action syndicale intense »* et que des secteurs entiers allaient se trouver de façon relativement homogène en conflit (imprimerie, cuir, textile, C.E.A., etc.). Il faut, ont-ils dit, *« frapper vite et fort »*.

Contre-feux

« Le creux de la combativité est derrière nous. » Cette fois la « petite phrase » de la rentrée sociale est de M. Edmond Maire. Elle sonne comme une réplique au *« Nous apercevons la sortie du tunnel »* lancé par M. Jacques Chirac le 18 août et relève en partie, comme les propos du premier ministre, de l'action psychologique.

En lançant dès la fin du mois d'août un appel à la mobilisation des travailleurs, en annonçant, avant même que leurs militants soient tous rentrés de congés, des manifestations pour les mois de septembre et octobre avec quelques dates précises à l'appui, les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont d'abord voulu allumer des contre-feux. Face au gouvernement qui, à coups d'indiscrétions calculées, occupe depuis une semaine le devant de la scène avec son plan de soutien de l'économie, face au patronat qui, avant même la réouverture des usines, laisse planer la menace de licenciements massifs, les syndicats se devaient de réagir. Ils ont trop en mémoire l'annonce de la crise du pétrole en 1973 et celle de la montée du chômage en 1974 qui ont contribué, deux automnes de suite, à émousser fortement la combativité des salariés pour ne pas laisser cette fois le terrain libre. Ils cherchent même à prémunir leurs adhérents contre d'éventuelles mesures-surprises que pourrait annoncer le gouvernement en déclarant que celles-ci ne seraient que des concessions faites sous la pression syndicale et ne changeraient rien à un plan qui apparaît d'ores et déjà à leurs yeux *« pour l'essentiel »* comme *« une nouvelle entreprise de mystification »*.

Mais, de même que M. Chirac s'appuie sur quelques indices favorables pour chercher à créer un climat de reprise, les responsables de la C.G.T. et de la C.F.D.T. invoquent l'augmentation du nombre et de la durée des grèves, ces derniers mois, pour affirmer que l'extension des luttes revendicatives est possible. L'ampleur inattendue de l'accroissement du taux des salaires horaires au cours du deuxième trimestre ne s'explique-t-il pas, en partie au moins, par l'existence d'une pression revendicative des salariés dans de nombreux secteurs industriels ? La poursuite de plusieurs centaines de grèves et d'occupations d'usines pendant l'été, malgré l'indifférence d'une opinion publique abreuvée de considérations météorologiques et routières, ne témoigne-t-elle pas de l'esprit exceptionnellement combatif des travailleurs ? Ils ne sont encore qu'une petite minorité, certes, mais qui augmente. Les syndicalistes affirment que *« la montée des luttes »* n'est plus, en cette rentrée, une expression galvaudée. *« Nous avons la conviction,* déclare le secrétaire général de la C.F.D.T., *qu'il existe un processus cumulatif de mécontement. »*

L'appel lancé jeudi par les deux centrales est-il de nature à accélérer le mouvement et à mobiliser la masse des travailleurs ? Dans l'inévitable catalogue revendicatif qui va de l'augmentation du SMIC à l'élargissement des droits syndicaux, trois thèmes ont été mis en valeur pour servir de base à des manifestations. Le premier, proposé par la C.G.T. dès son congrès du mois de juin, concerne l'emploi des jeunes. Il ne manque pas d'actualité, quand on sait que près de la moitié des huit cent quatre-vingt mille demandeurs d'emploi ont moins de vingt-cinq ans. Cette situation n'inquiète pas que les syndicalistes ; elle fait peur aux pouvoirs publics comme aux employeurs, qui ne seraient peut-être pas loin d'encourager les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. quand ils affirment ne pas vouloir *« laisser tomber les jeunes dans la passivité ou la révolte individuelle »*. Reste à savoir si les syndicats arriveront à mobiliser ces garçons et ces filles, fraîchement sortis de l'école, qui ignorent souvent tout du mouvement syndical et se méfient de toute forme d'embrigadement. Les rassemblements organisés en mai par la C.G.T., la C.F.D.T. et un certain nombre d'organisations de jeunesse n'ont donné que de modestes résultats. Il ne suffit plus de brandir le slogan *« Du travail pour tous ! »* pour voir accourir les jeunes ; nombre d'entre eux ne se contentent plus de n'importe quel emploi ; ils formulent des exigences plus précises. Les syndicats seront-ils capables de les prendre en compte ?

Les deux autres revendications mises en avant, surtout par la C.F.D.T., et retenues comme thèmes de manifestations — la réduction des horaires de travail et l'abaissement de l'âge de la retraite — sont suffisamment populaires et d'actualité en raison du chômage pour recueillir l'appui des salariés. Mais, outre que les formes d'actiin prévues pour le moment restent bien traditionnelles et limitées — *« une journée d'ampleur nationale »*, — le gouvernement pourrait rapidement *chercher à couper l'herbe sous le pied* des syndicats en prenant, comme il l'a déjà laissé entendre, des initiatives plus ou moins spectaculaires dans ces deux domaines.

Éviter la contagion de la querelle politique

Au total, la démarche des syndicats apparaît, dans son contenu comme dans ses modalités d'action, très conjoncturelle. Il s'agit de faire face aux opérations de « mystification » du gouvernement ou d'« intimidation » du patronat. Pas la moindre allusion au soutien que les partis de gauche pourraient apporter aux manifestations ; pas *la moindre référence* à une alternative politique au pouvoir actuel. Les deux organisations cherchent de toute évidence à éviter la contagion des polémiques qui divisent la gauche depuis plusieurs mois. De même elles se gardent bien, dans leur texte commun, d'analyser la nature de la crise économique actuelle ou d'esquisser *les grandes lignes d'une autre politique* à moyen terme. L'horizon s'arrête à six semaines.

La C.G.T. paraît se satisfaire de cette formule. Forte d'une longue histoire, d'une solide grille d'analyse marxiste et de la référence au programme commun, elle a, depuis le début de la crise, repris presque *partout l'initiative dans l'action ; on* l'a bien vu lors des grèves de Renault et d'Usinor. Elle est d'autant plus désireuse de maintenir l'unité avec les cédétistes que ceux-ci se révèlent mal à l'aise dans la crise et sont condamnés plus souvent à jouer les forces d'appoint que les meneurs.

La C.F.D.T., *qui s'est développée* au cours des quinze dernières années, c'est-à-dire durant la période de pleine croissance de l'économie française, se trouve soudain confrontée à la crise. Elle qui prêchait hier encore un autre développement économique, faisait preuve d'imagination et d'intuition, éprouve d'évidentes difficultés à avancer des réponses originales aux problèmes aigus du moment. Comment parler d'un mieux-vivre quand beaucoup de travailleurs et de chômeurs ne songent plus qu'à survivre ? Faut-il proposer des réformes économiques réalistes, au risque de contribuer à sauver un système capitaliste qu'il s'agit de remplacer ? Est-ce le moment d'affirmer sa spécificité et de se démarquer de la C.G.T. alors que l'aggravation de la crise exacerbe la lutte des classes ? Autant de questions qui, au sein même de la C.F.D.T., suscitent aujourd'hui le débat.

Le durcissement du P.C., qui commence à faire sentir ses effets au sein de la C.G.T., les interrogations internes de la C.F.D.T., *peuvent-ils, à court terme,* remettre en cause l'alliance entre les deux confédérations qui, jusqu'à présent, a étonnamment échappé aux difficultés internes de la gauche ? MM. Séguy et Maire paraissent, pour l'immédiat, soucieux de ne rien faire qui puisse rompre leur unité d'action. Quitte à naviguer à vue en affirmant, comme l'a fait le secrétaire général de la C.F.D.T. sans que son homologue de la C.G.T. y trouve à redire : *« L'action syndicale est le meilleur sinon le seul garant de l'avenir des travailleurs... pour l'immédiat au moins. »*

JEAN-MARIE DUPONT.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE PÉTROLIÈRE

LE RATIONNEMENT DU FUEL INDUSTRIEL EST AJOURNÉ

L'administration a décidé de surseoir aux mesures de rationnement du fuel utilisé par les industriels, mesures qui, après de longs mois d'études et de discussions, devaient entrer en application le 1er septembre.

Il est difficile de savoir précisément si cet ajournement est de quelques mois seulement ou « sine die ». En fait, la question est discutée au sein même de l'administration. Le marché du fuel industriel est déprimé à cause de la récession, et il serait paradoxal de chercher à rationner un produit que l'on a des difficultés à vendre (la consommation de fuel lourd a diminué de 12 % environ pendant les sept premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1974). En outre, on ne veut rien faire qui fasse obstacle à la relance tant attendue de l'activité économique.

● *Les quatre cents ouvrières de la CIP ont reçu leur lettre de licenciement.* — Les craintes des salariées de la Confection industrielle du Pas-de-Calais (CIP) qui occupaient leur usine à Haisnes-La Bassée depuis le 18 juillet (*le Monde* du 27 août) n'étaient pas sans fondement. Les ouvrières viennent en effet de recevoir leurs lettres de licenciement, tandis que le dépôt du bilan de l'entreprise était annoncé le mercredi 27 août au cours de l'audience du tribunal de commerce de Béthune, devant lequel la C.F.D.T. avait assigné le P.D.G., M. Gérard Furnon, confectionneur à Alès (Gard), pour non-paiement de salaires. — *(Corresp.)*

Des contacts diplomatiques sont encore nécessaires pour relancer le dialogue Nord-Sud

La France lancerait ses invitations aux dix délégations participant à la « réunion préparatoire » à la Conférence sur l'énergie et les matières premières (Etats-Unis, Japon, C.E.E. ; Arabie Saoudite, Iran, Algérie, Venezuela ; Brésil, Inde, Zaïre) au début du mois de septembre, dit-on à Washington de « source digne de foi », rapporte l'agence Reuter. Cette « fuite » confirme l'impression que Washington pousse à la roue et tient beaucoup à ce que l'annonce de la reprise du dialogue se fasse avant la réunion de l'OPEP, qui débute le 24 septembre, à Vienne, ceci pour donner un atout supplémentaire aux pays pétroliers « modérés » dans la discussion sur la hausse du « brut ».

Le son de cloche que l'on entend à *Paris* est *différent*. Sans doute les premières réactions enregistrées au document de procédure qui a été envoyé aux Dix sont-elles « favorables », y compris celle de l'Algérie. Mais on estime aussi que d'autres contacts diplomatiques seront nécessaires, notamment à l'occasion de la réunion spéciale des Nations unies qui débute la semaine prochaine à New-York — à laquelle assiste M. Sauvagnargues — pour lever toutes les ambiguïtés, afin que l'échec d'avril dernier ne se répète pas.

En d'autres termes, on estime à Paris que l' « échéance » du 24 septembre ne justifie pas que l'on brusque les choses. Au demeurant la « ficelle » américaine est un peu trop voyante, et la diplomatie française a tendance à la juger gênante. — Ph. S.

● *Aux Etats-Unis*, le déficit budgétaire s'est établi à 43,6 milliards de dollars (192 millions de francs) pour l'exercice terminé le 30 juin, les dépenses totalisant 324,6 milliards et les recettes 291 milliards de dollars. Pour l'année budgétaire 1975-1976, le déficit serait d'au moins 60 milliards de dollars. — *(Agefi.)*

MONNAIES ET CHANGES

La réunion des ministres des Finances de la zone Franc

LE FONDS DE SOLIDARITÉ VA ÊTRE CRÉÉ

Après la réunion des ministres des finances de la zone franc, qui s'est tenue à Paris, M. Jean-Pierre Fourcade a donné quelques précisions sur la position que la France défendra à l'assemblée générale du F.M.I. qui s'ouvre lundi à Washington.

Il ne s'agit pas, a-t-il dit en substance, quand la France réclame le retour à la parité fixe, de rétablir le système de Bretton-Woods. Dans l'immédiat, il faudrait prévoir un gentleman-agreement entre les principaux Etats pour que leur monnaie fluctue à l'intérieur de certaines limites inférieures et supérieures, et ensuite se donner un objectif de retour progressif à un système de change fixe. La France est prête à examiner séparément cette question de celles des autres points de l'ordre du jour (ventes d'or au F.M.I., augmentation des quotas, etc.), alors que les Américains veulent toujours présenter un projet d'ensemble. Les pays de la zone franc ont appuyé la thèse de M. Fourcade sur la nécessité d'en revenir à *des taux de change stables*.

En ce qui concerne la conférence monétaire « au sommet » proposée par M. Giscard d'Estaing, M. Fourcade a dit que deux solutions étaient possibles : ou bien une conférence « au sommet » des chefs d'Etat, qui travailleraient sur rapports d'experts, ou bien la formation d'un groupe de travail distinct, en marge de la conférence sur *l'énergie qui doit se tenir à Paris*.

Aux dires des participants, la réunion des ministres des finances de la zone franc a été, cette année, plus animée que d'habitude et fort intéressante. Le fonds de solidarité africain, dont l'idée avait été lancée par la France à la conférence de Bangui, sera sans doute créé d'ici le début de l'année prochaine. Le fonds aura pour mission d'accorder des bonifications d'intérêt ou des garanties pour des prêts internationaux que pourraient contracter non seulement les pays appartenant à la zone franc, mais d'autres pays francophones, tels que, a dit M. Fourcade, le Zaïre, la Guinée, le Burundi, le Ruanda ou tel ou tel autre encore. La France financera la moitié de ce fonds de solidarité, l'autre partie étant financée par les pays de la zone franc. Simultanément, les moyens d'action de la caisse centrale de coopération économique, qui accorde des intérêts bonifiés, vont être augmentés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Emprunt 5 % 1961 : Echéance optionnelle au gré des porteurs

Electricité de France a émis en 1961 des obligations de 250 F portant intérêt au taux nominal net de 5 %.

Ces titres sont remboursables, par séries égales annuelles tirées au sort, le 25 janvier de chaque année jusqu'au 25 janvier 1991. Le prix du remboursement est de 275 F pour l'échéance de 1976, et de 300 F pour les échéances suivantes.

Les porteurs peuvent obtenir, par anticipation, le remboursement de leurs titres à 275 F le 25 janvier 1976, à condition de les avoir déposés avant le 25 septembre 1975 à l'une des caisses désignées par la Caisse nationale de l'énergie.

Toutefois, Electricité de France a l'intention d'offrir une augmentation du taux d'intérêt, et, éventuellement, des primes de remboursement, aux porteurs qui n'useraient pas du droit de demander le remboursement de leurs titres au 25 janvier 1976.

Electricité de France a également l'intention d'offrir aux porteurs la possibilité d'obtenir le remboursement anticipé de leurs titres à une échéance normale qui serait au plus tard celle du 25 janvier 1983.

Les obligations non déposées au 25 septembre 1975 bénéficieraient, pour la période postérieure au 25 janvier 1976, d'une majoration d'intérêt — et éventuellement des primes, — telle que, compte tenu des autres avantages dont jouissent les porteurs, y compris la nouvelle échéance optionnelle, le rendement des titres soit en harmonie avec les taux pratiqués sur le marché financier au milieu du mois de septembre 1975 pour les emprunts ayant des caractéristiques comparables.

Les autres caractéristiques des titres demeureraient inchangées.

Un second communiqué, publié au milieu du mois de septembre, précisera le montant de cette majoration, la date de la nouvelle échéance optionnelle et les conditions dans lesquelles les porteurs auront à demander l'estampillage de leurs titres pour bénéficier des nouvelles modalités.

CARREFOUR

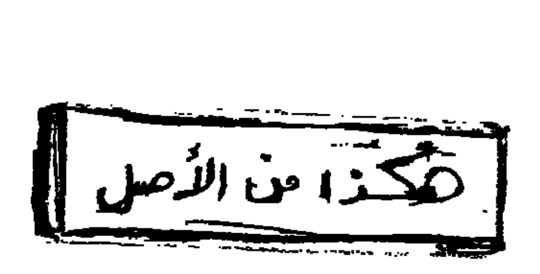
Le bénéfice provisoire de la Société Carrefour du premier semestre 1975 s'élève à 84,1 millions de francs contre 79 millions de francs au premier semestre 1974.

Pour la même période, les amortissements s'élèvent à 35,1 millions de francs contre 29,4 millions de francs pour le premier semestre 1974.

Ces résultats reflètent les effets de la politique de blocage des marges en vigueur depuis décembre 1974 mais demeurent conformes aux prévisions de la société.

Sans nouvelle dégradation de la conjoncture, les résultats de la société, pour l'exercice en cours, devraient être dans l'axe de ses prévisions.

LES MARCHÉS
LONDRES
PARIS
BOURSE DE PARIS — 28 A





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Marché creux mais résistant

Le plus grand désœuvrement a régné jeudi à la Bourse de Paris, qui s'est figée dans un quasi-immobilisme.

Rarement séance ne fut, en effet, plus creuse. Du fait de la maigreur des échanges, les transactions furent littéralement expédiées, et, à 13 h. 15 la presque totalité des valeurs inscrites à la cote avaient été cotées, laissant ainsi aux boursiers tout loisir d'entonner leurs chants favoris, comme ce fut le cas au premier étage sur le groupe « E ».

Le manque d'affaires n'a cependant pas été préjudiciable au marché. Le repli des cours s'est arrêté, et dans tous les compartiments, ou presque, la tendance s'est avérée très résistante. Au total, l'on a compté une quinzaine de hausses, excédant rarement 1 %, et un nombre à peu près égal de baisses. Dans toute cette grisaille, un secteur s'est quand même distingué : le bâtiment. Mais ce fut vraiment l'exception, qui confirme la règle.

Bref, une séance pour rien, dont l'indice Chainet et Cie a parfaitement illustré le vide en s'inscrivant en clôture à 131,8 (— 0,40 points).

La perspective d'une envelope de 25 milliards de francs pour relancer l'économie n'a pas, semble-t-il, « excité les foules ». Les opérateurs continuent de s'interroger sur les chances de succès du plan de soutien et attendent, pour se faire une idée un peu plus précise sur la question, d'en connaître le contenu exact. Dans l'immédiat, l'on continue de suivre l'évolution de Wall Street. New-York s'étant stabilisé, Paris en fait autant.

Sur le marché de l'or, les cours du métal fin ont été plus soutenus. Le lingot a regagné 5 F à 23 225 F et le kilo en barre 18 F à 23 187 F. Les pièces, en revanche, ont fléchi, le napoléon cédant, pour sa part, 1,9 F à 256,80 F. Le volume des transactions a augmenté passant de 12,88 à 15,62 millions de F.

Aux valeurs étrangères redressement des américaines et des pétroles internationaux. Les mines d'or ont été un peu mieux orientées.

LONDRES

Nouvelle avance

Encouragé par la forte hausse de Wall Street, le marché reprend son avance Vendredi matin, dès l'ouverture. Les industrielles gagnent encore de 1 à 4 points. Les pétroles, notamment B.P., sont également fermes, de même que les mines d'or. Stabilité des fonds d'État.

VALEURS	CLOTURE 28/8	COURS 29/8
War Loan 3 ½ %	25 7/8	25 7/8
Beecham	285 ...	287 1/2
Brit. Petroleum	538 ...	544 1/2
Shell	334 ..	336 1/2
Vickers	129 ...	128
Imperial Chemical	265 ...	268
Courtaulds	123 .	125 ..
De Beers	323 ...	326 1/2
Western Holdings	34 ...	34 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	170 ...	169 1/2
West Driefontein	41 3/4	42 1/8

(*) En livres.

Or (ouverture) (dollars) : 161 50 contre 161 90

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/8 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	27 août	28 août
Valeurs françaises ..	130,7	131
Valeurs étrangères ..	124,1	125,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,8	75

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — Bénéfice avant impôts de l'exercice clos le 30 juin dernier : 229 millions de couronnes contre 222 millions. Le chiffre d'affaires s'élève à 4,13 milliards de couronnes contre 3,21 milliards. Dividende inchangé de 12 %.

CARREFOUR. — Bénéfice provisoire de la société pour le premier semestre : 84,1 millions de francs contre 79 millions.

HOECHST. — Le bénéfice avant impôts pour le premier semestre s'élève à 460 millions de deutschemarks, marquant ainsi une diminution de 51,5 % par rapport à la période correspondante de 1974. La société mère enregistre de son côté une chute de 47 % de son bénéfice avant impôts, qui revient à 260 millions de deutschemarks. Pour cette période le chiffre d'affaires mondial atteint 9 890 millions de deutschemarks contre 9 980 millions. Les dirigeants indiquent que, en raison de la faiblesse persistante de la demande et de l'augmentation sensible des coûts, les perspectives de profits pour le second semestre ne sont guère brillantes.

NEW YORK

Flambée de hausse

Une flambée de hausse s'est produite jeudi à Wall Street. En progrès dès l'ouverture, les cours ont monté régulièrement durant toute la séance et, en clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 829,47 avec un gain de 22,45 points sur la veille, le plus élevé enregistré en vingt-quatre heures depuis le 27 janvier dernier (26,05 points).

La légère baisse des taux des « federal funds » a grandement favorisé cette reprise en laissant espérer une prochaine détente du loyer de l'argent. Mais la tendance au ralentissement de la croissance de la masse monétaire a également joué un rôle non négligeable. Si elle se confirmait, la Réserve fédérale pourrait être amenée à assouplir sa politique à l'égard du crédit. Certains du moins le croient. Le marché, enfin, a pris bonne note des progrès de la mission Kissinger au Proche-Orient, qui pourraient rapidement aboutir à un accord israélo-égyptien sur le Sinaï.

Seule déception de la journée, le volume des transactions est resté faible : 14,53 millions de titres ont changé de mains contre 11,11 millions la veille.

Sur 1 766 valeurs traitées, 1 258 ont monté, 185 ont baissé et 693 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 155,60 (+ 2,78); services publics, 78,70 (+ 1,41).

VALEURS	COURS 27/8	COURS 28/8
Alcoa	44 1/2	44 3/4
A.T.T.	45 5/8	45 7/8
Boeing	25 1/8	27 1/8
Chase Manhattan Bank	32 ...	32 1/2
Du Pont de Nemours	119 ...	122 1/2
Eastman Kodak	89 3/8	92 1/4
Exxon	84 5/8	86 1/8
Ford	38 1/2	39 1/4
General Electric	44 1/2	47 ..
General Foods	22 3/4	23 7/8
General Motors	47 7/8	48 1/2
Goodyear	18 5/8	18 7/8
I.B.M.	181 ...	186 1/4
I.T.T.	19 7/8	20 1/2
Kennecott	32 3/8	33 ...
Mobil Oil	42 1/2	43 3/8
Pfizer	25 5/8	26 1/2
Schlumberger	74 1/2	77 1/2
Texaco	24 ..	24 1/4
U.A.L. Inc.	21 1/4	22 1/4
Union Carbide	59 7/8	61 1/2
U.S. Steel	62 3/8	63 1/4
Westinghouse	15 3/4	16 3/8
Xerox	58 ...	59 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	28/8	29/8
1 dollar (en yens) ...	297 85	298 ..

BOURSE DE PARIS — 28 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 20	729
5 %	67 50	1 863
5 % 1920-1980	135 50	2 863
3 % amort. 45-54	76 20	0 238
4 1/4-4 3/4 % 63	102 20	1 173
4 1/4-4 3/4 % 63	88 10	4 321
Emp. N. Eq. 5 % 65	100 60	4 792
Emp. N. Eq. 6 %	89 30	5 458
Emp. N. Eq. 6 %	94 50	1 459
Emp. 7 % 1973	118 10	4 315
E.D.F. 6 1/2 1950	114 30	1 794
— 5 % 1960	101 65	2 658

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1950	...	... ..
E.D.F. parts 1959	...	...
Ch. France 3 %	...	130 60
Abeille-I.G.A.R.D.	445	445
Abeille (Vie)	207	207 ..
A.G.P.	325	325
Concorde	...	281
Epargne France	342	342 ..
Fonc. I. I.A.R.D.	114	114 ..
Foncière (Vie)	275	275
France (I.A.R.D.)		..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	325	322 ..
Préservatrice S.A.	352	357 ..
Prévoyance	1096	1097
Protectrice A.I.R.	241	239
Alsacien. Banque	365	365
(Lt) Bque Dupont	223	223
Banque Hervet	250 30	250 80
Banque Indochine	205	213
Ste B. et Particip.	..	380 ..
Banque Worms	170 ..	165 10
C.F.E.C.		545
C.G.I.B.	76 ..	77
Codetel	115 ..	114
Cofica	J 79 ..	J 81 50
C.A.M.E.	..	87 10
Créd. gén. indust.	135 ..	140
(M) Crédit Mod.	72	72
Financière Sofal	168 70	168 50
Finextel	115 ..	114
Fr. Cr. et B. (Cie)	89	90
France-Bail	188	195 50
Hydro-Energie	35 10	36 30
Immobanque	145	145
Immofice	112 50	113 90
Interbail	132	132 60
Locafinancière	135 ..	138
Lyon-Alemand	105	105 10
Soc. Mars Crédit	263	270

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	220 20	222
SLIMINCO	141 50	144 90
Sté Cent. Banque	71 50	71 ..
SOFICOMI	.. ..	132
Sovabail	147 10	147 10
UCIP-Bail	114 80	114 30
Unibail	126	126 50
Un. Ind. Crédit	163 50	168 50
Cie F. Stern Ro.	130 10	130 ..
Fonc. Chât.-d'Eau	582	584 ..
(M) S.O.F.I.P.	147	152 ..
Fonc. Lyonnaise	623	629
Immob. Marseille	924	925
Louvre	210	211
Midi	...	479
Rente foncière	645	650
SINVIM	172 70	172 70
Voitures à Paris	260	260 20
Cogifi	105	105
Foncina	108 50	109
Gr. Fin. Constr.	107	107 30
Immindo	101 10	101 10
Imminvest	75 10	75
Cie Lyon. Imm.	84 80	86
Sagimo	102	102 50
UFIMEG	82	82
U.G.I.M.O.	100	101
Union Habit.	130	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. imm. France	104 ..	104 ..
Acier investiss.	105 ..	104
Gestion Sélect.	150	203 ..
Invest. et Gest.	133 ..	133
Parisienne Plac.	...	171 20
Placem. Inter.	85 30	85 30
Selragi	188	177 ..
Abeille (Cie Ind.)	199	199 ..
Applic. Hydraul.	869	869
Artois	90 50	90 50
Centen. Blanzy	318 60	318
C. Roussel-Nobel	230 ..	230 ..
(Ny) Centrest	d107	107 ..
(Ny) Champex	...	107 ..
Charg. Réun. (p.)	2822	2821
Ch. f. P. Orléans	74 ..	74
(Lt) Dév. R. Nord	d128 ..	126 70
Electro-Financ.	280	281
Fin. Bretagne	42 50	42 50
Fin. Haussmann	d 47 ..	d 47 ..
Gaz et Eaux	305	293
La Mure	72 80	78 10
Lebon et Cie	148 70	149 50
(Ny) Lordex	107	106 50
Cie Marocaine	26 20	26 20
O.V.A.L.M.	45	46 30
OPB-Paribas	94 ..	93

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
12	De Beers (S.)	18 10	18	18 ..	17 80
525	Deuts. Bank	518	528	528 ..	520
197	Dome Mines	195 50	198 50	198 ..	197 50
520	DuPont Nem.	521	524	524	518
395	East. Kodak	391	399 50	399	399 50
59	East Rand	56 40	58	55 90	56 ..
230	Ericsson	211	205	208	206
389	Exxon Corp.	373 ..	373	378	379 ..
168	Ford Motor	170	173 30	173 30	170 ..
174	Free State	169	167 50	166 90	166 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
46	Sony	44 90	45 05	45 40	45 70
17	Tanganyika	15 80	16	16	16 30
171	Unilever	168 30	169 90	169 50	170
30	Union Corp.	30 75	30 35	30 55	30 05
145	U. Min. 1/10	147 50	146 50	146 50	145 10
250	West Driet.	242 10	243 ..	241 10	242 20
113	West Deep.	109 30	109 80	109 50	109
200	West Hold.	196 50	195 50	195 ..	198
3	Zambia Cop.	3 05	3 15	3 15	3 10

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demandé ; * droit détaché. — Lorsque le « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 384	4 389	4 38
Canada ($ can. 1)	4 243	4 240	4 21
Allemagne (100 DM)	170 280	170 250	168 40
Belgique (100 fr.)	11 451	11 461	11 05
Danemark (100 krd.)	73 570	73 450	73 ..
Espagne (100 pes.)	7 518	7 528	7 45
Grande-Bretagne (£ 1)	9 245	9 259	9 25
Italie (100 lires)	6 570	6 573	0 62
Norvège (100 krn.)	79 830	79 900	78 32
Pays-Bas (100 fl.)	166 225	166 245	165 40
Portugal (100 esc.)	16 560	16 565	12
Suède (100 krs.)	100 850	100 970	100 50
Suisse (100 fr.)	163 810	163 850	163

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/8
Or fin (kilo en barre)	23225	23187 ..
Or fin (kilo en lingot)	23200	23225
Pièce française (20 fr.)	258 70	256 80
Pièce française (10 fr.)	176 50	179
Pièce suisse (20 fr.)	231	230 40
Union latine (20 fr.)	219 30	219 30
Souverain	222 20	222 70
Pièce de 20 dollars	1111 20	1108
Pièce de 10 dollars	541	541 ..
Pièce de 5 dollars	350 50	350 ..
Pièce de 50 pesos	924	925 ..
Pièce de 10 florins	207 50	207 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

TANDIS QUE LES ACCORDS D'ALVOR SONT SUSPENDUS

Lisbonne annonce un cessez-le-feu entre le M.P.L.A. et l'UNITA en Angola

Le M.P.L.A. et l'UNITA sont convenus d'un cessez-le-feu immédiat et d'un échange de prisonniers, a-t-on appris le vendredi 29 *août*, à *Lisbonne*, de source officielle.

Conclu à l'issue de conversations secrètes cette semaine, à Lisbonne, cet accord a été signé par MM. Lopo de Nascimenta pour le M.P.L.A., et José N'Dele pour l'Unita.

L'accord couvre l'ensemble du *territoire de* l'Angola, ajoute-t-on de source officielle portugaise citée par l'agence Reuter. Aucune précision supplémentaire n'a été donnée. On avait fait état récemment, à Luanda, de contacts entre le M.P.L.A. et l'Unita. Le M.P.L.A. avait démenti ces informations.

D'autre part, le Portugal a suspendu officiellement les accords d'Alvor signés avec les trois mouvements nationalistes d'Angola en janvier dernier. Un communiqué officiel, publié vendredi par le *Jornal de Angola*, de Luanda, précise qu'en raison de l'impossibilité de faire assurer ses fonctions au gouvernement de transition, « *l'administration publique sera dirigée et coordonnée par la haute commission portugaise, à qui le pouvoir législatif a été conféré* ».

La suspension des accords prévoyant l'indépendance le 11 novembre prochain n'est que temporaire, ajoute le communiqué.

En vertu des accords d'Alvor, le M.P.L.A., le F.N.L.A. et l'UNITA se partageaient à égalité les *ministères*, trois portefeuilles avaient en outre été attribués à des Portugais. A cause du conflit entre les nationalistes, ce gouvernement de transition avait pratiquement cessé de fonctionner au début du mois, et le général *Ferreira de Macedo, haut* commissaire portugais par intérim, avait annoncé sa dissolution, sans préciser la date, le 14 août.

Tout en essayant de garder le contrôle de la situation sur place, *le gouvernement portugais* s'efforçait depuis plusieurs jours de créer une base d'entente entre les nationalistes. Citant une source informée, l'agence Reuter indique que l'Organisation de l'unité africaine a proposé l'envoi à Lisbonne d'un médiateur qui serait chargé de réconcilier les mouvements rivaux. Le Portugal aurait accepté cette proposition et le médiateur serait attendu à Lisbonne lundi.

Le rapatriement des réfugiés demeure une des préoccupations essentielles des autorités de Lisbonne. Jeudi, un porte-parole du département d'Etat a déclaré que le président Costa Gomes avait fait parvenir une lettre au président Ford pour lui demander officiellement l'assistance des Etats-Unis. A Paris, un communiqué de l'Elysée, publié le même jour, indique que le gouvernement français « *a décidé de renouveler et d'intensifier son effort d'aide au rapatriement des réfugiés portugais de l'Angola. A cet effet, une liaison aérienne quotidienne, à partir de Luanda, fonctionnera dès le début de la semaine prochaine.* »

Des milliers de réfugiés se dirigent toujours vers le Sud-Ouest Africain, en voiture ou en bateau. Ils fuient des combats de plus en plus violents. Un communiqué du F.N.L.A., publié jeudi à Kinshasa, affirme que les troupes de *ce mouvement* ont repris l'« *important nœud routier de Lucala* ».

Selon un envoyé spécial de l'A.F.P., les troupes du F.N.L.A. ont déclenché une offensive en direction de Luanda et se trouvaient jeudi à une trentaine de *kilomètres de la capitale. (A.F.P., Reuter.)*

En Argentine

UN ATTENTAT CONTRE UN AVION MILITAIRE FAIT QUATRE MORTS ET VINGT-CINQ BLESSÉS

BUENOS-AIRES (A.F.P., A.P., Reuter). — Quatre militaires ont été tués et vingt-cinq autres blessés le jeudi 28 août à Tucuman, au nord de l'Argentine, lors de l'explosion d'un avion de transport de troupes *Hercules C-130*.

Tout indique qu'il s'agit d'un attentat. L'appareil qui avait à son bord cent quatorze soldats, a pris feu alors qu'il allait décoller. Selon les premières informations recueillies de sources militaires, une bombe dissimulée dans une canalisation de drainage de *la piste a explosé* au passage de l'avion. Celui-ci a été coupé en deux, et la partie avant a brûlé. L'explosion de l'engin aurait été télécommandée, à moins, estiment *des spécialistes*, qu'elle n'ait été déclenchée par le bruit des moteurs de l'appareil.

Les cent quatorze soldats rentraient dans leurs casernes à San-Juan, Mendoza et Buenos-Aires, après avoir participé, pendant trois mois, à des opérations contre les guérilleros de l'Armée *révolutionnaire* du peuple (ERP) dans les montagnes de la province de Tucuman, à 1 400 kilomètres au nord-ouest de Buenos-Aires.

L'ERP pourrait, aussi, être à l'*origine* de l'attentat. Mais un groupe de Montoneros (péronistes de gauche) l'avait déjà revendiqué.

Le 6 janvier dernier, des guérilleros avaient déjà *fait* exploser, *sur* l'aérodrome de Tucuman, un avion qui transportait trois militaires en tournée d'inspection.

L'ERP et les Montoneros ont multiplié les attentats ces derniers jours. Le 20 août, les deux organisations avaient lancé une opération d'envergure à Cordoba. Ils avaient même utilisé un avion léger pour lâcher une *bombe* sur une *banque*. Le 22, des terroristes avaient provoqué de sérieux dégâts sur un destroyer amarré à La Plata. Les deux mouvements paraissent s'efforcer de créer un climat propice à la chute du gouvernement de Mme Isabel Peron, ébranlé par la crise syndicale de juillet dernier et par la récente rébellion de l'armée de terre.

A la conférence de Lima

Le projet de résolution sur Israël oppose les délégations arabes à de nombreux pays africains

De notre envoyé spécial

Lima. — C'est vendredi soir, en principe, que *doit* s'achever la cinquième conférence des pays non alignés. Partie très lentement, elle doit donc maintenant mettre les bouchées doubles. Mercredi soir, trente-quatre orateurs seulement sur les cinquante-deux inscrits étaient intervenus en session plénière. Il a donc fallu décider une session de nuit, qui s'est prolongée jusqu'à 3 heures du matin.

Au cours de la journée de jeudi, *les comités de rédaction*, constitués par les deux commission — politique et économique — ont commencé à rédiger la déclaration finale de la conférence qui *portera le nom de* « document de Lima ». Peu de progrès ont été enregistrés dans le domaine politique, où beaucoup de *points présentent des difficultés. Le* cas de Chypre, par exemple, embarasse *fort les pays musulmans qui* éprouvent des sentiments de solidarit éà *l'égard des Turcs tout en* demandant, en principe comme tous les non-alignés, un retrait des forces armées étrangères de l'île. Toutefois, c'est le problème du *Proche-Orient* qui soulève le plus de problèmes. En dehors de pays arabes comme la Lybie et la Syrie, le Cambodge et l'Ouganda ont demandé l'expulsion d'Israël de l'O.N.U. En revanche, le Zaïre s'est déclaré catégoriquement hostile à une telle mesure. La grande majorité des pays africains regrettent d'ailleurs que, sous la pression d[…] arabes, tant de temps soit consa[…] aux revendications palestiniennes.

Il est à prévoir que la volon[té] d'unité des pays non alignés l[…] inclinera finalement à accepter [le] *compromis* que s'efforcent de pr[o]mouvoir quelques délégations, nota[m]ment celle de la Yougoslavie, q[ui] a été l'un des trois fondateurs [du] *mouvement* non aligné et, rest[e t]oujours le seul pays européen [non] *aligné, avec Chypre et Malte*, par[tici]pe à toutes les commissions. [Le c]*ompromis* final serait très pro[che du] texte qui a été adopté à [Kam]*pala il y a un mois et qui est* b[eau]coup plus modéré que celui pub[lié] pa*r le septième « sommet »* arab[e] de Rabat l'an dernier.

[Le]s travaux de la commission éco[no]mique sont, en revanche, pra[ti]quement terminés. Les ministres o[nt] approuvé le projet des experts po[ur] la constitution du fonds de solidari[té] et de développement des pays no[n] alignés, décidée au sommet d'Alge[r] *(le Monde* du 29 août). D'autre part[,] plusieurs millions de dollars seron[t] *mis à* la *disposition* d'un conseil d[es] associations de producteurs de ma[tières] premières pour soutenir l[es] prix de ces dernières et permettr[e] *leur stockage, comme l'avait prévu* la conférence de Dakar. Enfin, des fonds seront *dégagés pour accroître* la production alimentaire des pays *non alignés, comme l'a recommandé* la dernière conférence de la F.A.O. *à Rome.*

A deux heures du matin, à une centaine de mètres du siège de la conférence, une violente explosion a détruit deux voitures dans la nuit de mercredi à jeudi. La police péruvienne se montre très discrète sur cet attentat dont on ne connaît pas pour le moment les raisons. Une *certaine tension règne* en tout cas à Lima, où ont eu lieu, jeudi après-*midi*, d'assez *violentes manifestations* d'étudiants.

JEAN SCHWŒBEL.

[*L'attitude de l'Eglise* sur la question du maintien ou de l'expulsion *d'Israël* de l'ONU semble avoir varié au cours de la session. *Alors que les premières informations* (non officielles) faisaient état d'une réticence de la délégation égyptienne au projet « dur » patronné par l'O.L.P. et la Syrie, M. Mohamed Ryad, secrétaire d'Etat égyptien aux affaires étrangères, annonçait jeudi à l'A.F.P. que son pays avait finalement donné son appui au projet demandant l'expulsion d'Israël de l'ONU. « Notre solidarité avec nos frères musulmans nous engage, et nous nous joignons à leur demande », avait-il *dit. Ce soutien est toutefois* devenu sans objet dans la mesure *où l'hostilité des pays africains* et latino-américains a conduit les pays *arabes à se rallier* semble-t-il, à une motion de compromis plus modérée.]

DANS UNE INTERVIEW SUR ANTENNE 2

M. Caillavet, radical de gauche, envisage de voter le plan de soutien du gouvernement

Dans une interview diffusée jeudi 28 août par Antenne 2, M. Henri Caillavet, sénateur du *Lot-et-Garonne, vice-président du* Mouvement des radicaux de gauche, a désapprouvé les actions du parti communiste dans les entreprises.

« *Je pense*, a déclaré M. Caillavet, *que M. Marchais ne devrait pas se comporter pareillement. Le lieu de travail n'est pas un lieu de réunion politique. Il y a le Parlement, il y a les syndicats, où on défend les intérêts professionnels, il y a la vie collective. Pour être franc*, a-t-il ajouté, *je faisais confiance au P.C., mais je dois dire qu'actuellement cette confiance est ébréchée.* »

Interrogé sur les raisons pour lesquelles il ne rejoignait pas le gouvernement, le vice-président du Mouvement des radicaux de gauche a déclaré : « *Dans la mesure où un gouvernement qui ne serait pas celui que je souhaite ferait pour partie, je dis bien pour partie, la politique que je souhaite, eh bien, je dis qu'en tant que démocrate il m'appartient de le soutenir et même d'en faire partie éventuellement. Mais cette question ne se pose pas.* »

Après avoir estimé que les axes choisis par le gouvernement pour son plan de relance sont sains, M. Caillavet a affirmé qu'il n'hésiterait pas « *à titre personnel à voter pour le gouvernement si l'ensemble des propositions lui paraissait cohérent et favorable à plus de justice sociale et à la défense de l'emploi* ».

M. Caillavet avait déjà rendu hommage le 19 février à certains aspects de la *politique* du président de la République. Il avait été reçu le 15 avril par M. Giscard d'Estaing et cette visite avait été désavouée par le Mouvement des radicaux de gauche. M. Caillavet, qui souhaite une révision du programme commun de la gauche, et qui reproche à certains de ses amis *leur opposition* systématique, s'est ainsi rapproché de *plus en plus* du gouvernement sans avoir vraiment rompu avec le M.G.R.

LE PARTI COMMUNISTE DANS LES ENTREPRISES

M. Parfait Jans, député communiste des Hauts-de-Seine, qui conduisait une délégation d'élus communistes, s'est vu interdire jeudi après-midi 28 août l'accès de l'impasse conduisant à l'hôpital Beaujon, « *où il comptait discuter avec ses administrés à la sortie de leur travail* », précise un communiqué de la section du P.C.F. de Clichy. Dans la matinée du même jour, M. Maxime Kalinski, député communiste du Val-de-Marne, n'avait pas pu s'entretenir avec le personnel de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil, *comme nos dernières éditions du* 29 août l'indiquaient.

D'autre part, une délégation du P.C.F., conduite par Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique du P.C.F., s'est entretenue, jeudi 28 août avec les ouvriers de l'usine Triton qui occupent leurs ateliers depuis huit mois et auxquels s'étaient joints les militants communistes de l'usine Grandin, des imprimeries Chauffour et du *Parisien libéré*. A cette occasion, Mme Bertrand a souligné que pour son parti « *l'entreprise n'est pas un terrain neutre, mais au contraire un terrain privilégié de lutte pour les travailleurs* ».

Enfin, le comité d'entreprise de l'usine Saint-Gobain de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), en présence des membres de la direction, a reçu une délégation du P.C.F.

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE PRÉFÈRE L'AVION AMÉRICAIN TIGER-II AU MIRAGE-5

(De notre correspondant.)

Berne. — Le gouvernement helvétique vient d'opter officiellement pour l'avion américain F-5 E Tiger-II de préférence au Mirage-5 français. Dans un message publié jeudi 28 août à Berne, il propose aux Chambres d'approuver l'ouverture d'un crédit de 1 milliard 170 millions de francs suisses pour l'acquisition de soixante-douze appareils de ce type. A cette somme viendra s'ajouter un crédit additionnel de quelque 150 millions pour couvrir les frais de renchérissement.

Le choix des autorités helvétiques intervient après trois ans d'études préliminaires, parfois laborieuses et fertiles en rebondissements. Dans son message, le gouvernement reconnaît, certes, que « *d'excellents types d'avions ont dû être éliminés* », mais que, « *de tous les modèles examinés, le Tiger est le seul qui puisse être acquis en nombre suffisant dans les limites de nos possibilités financières* ».

Les considérations économiques ont également joué un rôle *important* dans la décision du conseil fédéral : l'industrie suisse bénéficiera de commandes compensatoires d'un montant d'au moins 30 % du prix d'achat des avions de combat.

Le gouvernement helvétique a d'autre part *démenti* certaines rumeurs selon lesquelles des pots-de-vin auraient été versés par la firme américaine Northrop pour faciliter l'acquisition du Tiger par la Suisse.

Au Vietnam du Sud

SEIZE BANQUES PRIVÉES SONT FERMÉES

Saigon *(Reuter, A.F.P.)*. — Les autorités sud-vietnamiennes ont fermé seize banques privées vietnamiennes à Saigon et ont ordonné *leur liquidation, sous* le contrôle de la Banque nationale du Vietnam.

Un décret ordonnant la fermeture de ces établissements a été publié le vendredi 29 août. Il *stipule* que les banques devront rembourser les dépôts à leurs clients et recouvrer les prêts. La Banque nationale aidera au remboursement si nécessaire, mais le décret donne à cette institution la possibilité de retarder ces paiements.

Le mercredi 27 août, la Banque nationale du Vietnam avait autorisé les particuliers à retirer, sous certaines conditions, les biens qu'ils avaient déposés, avant le changement de régime, dans les coffres-forts des banques. Un communiqué *réglemente toutefois strictement* la disposition et l'usage des liquidités, des métaux précieux et des bijoux placés dans les coffres-forts. Pour les liquidités, par exemple, il est stipulé que leurs propriétaires « *ne pourront retirer que les sommes nécessaires aux dépenses de leurs familles, le reliquat devant être versé aux comptes ouverts à la Banque nationale du Vietnam et ne pouvant ensuite faire l'objet de retraits qu'en fonction de la couverture de justes besoins* ». A l'égard de l'or et des métaux précieux, la nouvelle réglementation prévoit que la Banque nationale en conservera la gérance. Les bijoux peuvent être récupérés par leurs *propriétaires ou confiés à la Banque* nationale. En cas de retrait, ils doivent être déclarés et *ne pourront*, par la suite, être vendus qu'à la Banque.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le conseil des ministres*, réuni le mercredi 27 août, a dissous, sur proposition de M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le conseil municipal de Tintry (Saône-et-Loire) et celui de Durenque (Aveyron).

● *Un bal de solidarité* avec les ouvriers en grève du *Parisien libéré*, présidé par des élus communistes de la capitale, devait être organisé samedi soir 30 août, rue d'Enghien. Il a été interdit par la préfecture de police « en vertu de la réglementation existante » concernant les bals sur la voie publique.

« *Pur prétexte*, affirment les élus communistes. *Il s'agit en fait d'une mesure politique doublement scandaleuse. Après la décision de ne plus célébrer l'anniversaire du 8 mai 1945, elle confirme la volonté du pouvoir d'effacer la victoire du peuple sur le nazisme. Elle vise de même à interdire l'expression de la solidarité envers les travailleurs du* Parisien libéré *face à Amaury, qui bénéficie, lui, de toute la complicité du pouvoir.* »

Dans les Pyrénées-Atlantiques

FUSILLADE CONTRE DEUX RÉFUGIÉS BASQUES

Bayonne. — Deux réfugiés basques espagnols, Mlle Imacula Da Lasa et M. Juan Salvador Suares, qui rentraient en camionnette d'une manifestation en faveur de José Antonio Garmendia et Angel Otaegui, actuellement jugés à Burgos, ont été pris en embuscade dans la soirée du 28 août par une voiture R 12 près du village de Bidache (Pyrénées-Atlantiques). Un homme est descendu de la voiture et a tiré une *rafale* de *mitraillette sur* les réfugiés.

Alors que les deux Basques — légèrement blessés — étaient secourus par une voiture de passage, les occupants de la R 12 sont revenus sur les lieux de la fusillade et ont à nouveau ouvert *le feu sans atteindre personne.* Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de Bayonne. Il faut sans doute rapprocher cette agression de l'arrestation le 25 août d'un commando anti-ETA près de Saint-Jean-de-Luz (*le Monde* du 28 août).

LE GROUPE HACHETTE VA CÉDER UNE PART IMPORTANTE DE SA PARTICIPATION DANS « FEMMES D'AUJOURD'HUI ».

Un groupe belge, constitué par M. Van Thillo, imprimeur et propriétaire d'une société d'éditions, et M. Martens, propriétaire du quotidien flamand « Laatste Nieuws », va acquérir 51 % du capital de la société Femmes d'aujourd'hui, société belge qui publie notamment les périodiques féminins « Femmes d'aujourd'hui » et « Femme pratique ». Les actions lui seront cédées pour partie par le groupe Hachette — dont la participation reviendra de 40 % à 14,5 % — et par les quatre actionnaires privés détenant chacun 10 % du capital de Femmes d'aujourd'hui.

Cette opération devrait marquer la fin de la restructuration des activités « presse » du groupe Hachette, qui a déjà cédé « Connaissance du monde » à un groupe suisse. Rappelons, par ailleurs, que l'hebdomadaire « Entreprise » va fusionner avec « les Informations ».

En Grande-Bretagne

TROIS MINEURS SUR CINQ ACCEPTENT LA LIMITATION DES HAUSSES DE SALAIRES

(De notre correspondant.)

Londres. — Soixante et demi pour cent des mineurs britanniques, consultés par référendum, ont accepté, sur la recommandation de l'exécutif national de leur syndicat, d'accepter la politique anti-inflationniste du gouvernement. Ces résultats, à quatre jours de l'ouverture du congrès annuel du TUC à Blackpool, sont encourageants pour M. Harold Wilson et pour le secrétaire général de la confédération syndicale, M. Len Murray, qui aura la tâche difficile de faire accepter par les militants les mesures limitant pendant un an les hausses salariales à 6 livres par semaine.

Le soutien des deux cent soixante mille mineurs est cependant loin d'être enthousiaste. Deux grands bastions, l'Ecosse et le sud du Pays de Galles, ont exprimé leur hostilité. Les mineurs écossais, sous l'impulsion de M. Michael McGahey, de tendance communiste, ont repoussé à une majorité de 62 % la recommandation de l'exécutif. En revanche, le Yorkshire, fief de M. Arthur Scargill, leader d'extrême gauche, s'est prononcé pour la limitation à 51 % des voix. Les mineurs qui avaient été à l'origine de la chute de M. Edward Heath, en février 1974, n'ouvriront donc pas une épreuve de force avec le cabinet travailliste.

Mais la forte minorité (39,5 %), qui a refusé tout contrôle des salaires, n'est pas prête à désarmer, surtout si l'inflation et le chômage persistent. — (Intérim.)

Le numéro du « Monde » daté 29 août 1975 a été tiré à 507 010 exemplaires.